# Street Triple S (600 cm³), Street Triple R, Street Triple R (LRH) et Street Triple RS

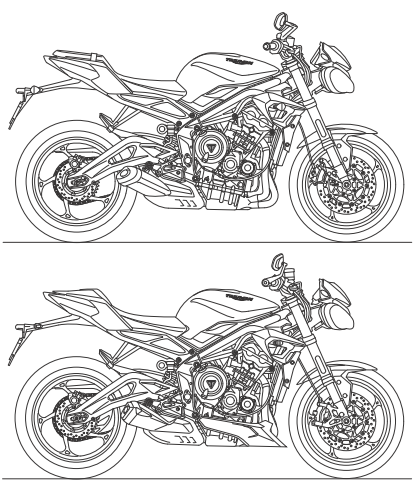

Ce manuel contient des informations sur la/les moto(s) Triumph Street Triple S (600 cm³), Street Triple R, Street Triple R (LRH) et Street Triple RS. Rangez toujours ce Manuel du propriétaire avec la moto et consultez-le chaque fois que vous avez besoin d'informations.

Toutes les informations contenues dans cette publication sont basées sur les informations les plus récentes disponibles à la date d'impression. Triumph se réserve le droit d'apporter des changements à tout moment sans préavis et sans obligation.

Reproduction totale ou partielle interdite sans l'autorisation écrite de Triumph Motorcycles Limited.

© Copyright 07.2023 Triumph Motorcycles Limited, Hinckley, Leicestershire, Angleterre.

Publication numéro 3850186_2-FR édition 1

# SOMMAIRE

Ce manuel se compose de plusieurs sections. La table des matières ci-dessous vous aidera à trouver le début de chaque section où, dans le cas des sections principales, une nouvelle table des matières vous aidera à trouver le sujet spécifique que vous recherchez.


**03** AVANT-PROPOS

**07** SÉCURITÉ D'ABORD

**18** ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

**20** IDENTIFICATION DES PIÈCES

**25** NUMÉROS DE SÉRIE

**27** INFORMATIONS GÉNÉRALES

**125** CONDUITE DE LA MOTO

**141** ACCESSOIRES, CHARGEMENT ET PASSAGERS

**147** ENTRETIEN ET RÉGLAGE

**213** NETTOYAGE ET REMISAGE

**225** GARANTIE

**237** CARACTÉRISTIQUES

**255** INDEX

**261** INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

## Danger, Avertissement, Attention et Note

Les informations particulièrement importantes sont présentées sous la forme suivante :

**⚠ DANGER**

Ce symbole de danger attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ce symbole d'avertissement attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ ATTENTION**

Ce symbole de mise en garde attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être observées strictement pour éviter des blessures légères à modérées.

***AVIS***

Ce symbole de note attire l'attention sur des points d'un intérêt particulier pour l'efficacité et la commodité d'une opération.

## Étiquettes d'avertissement



À certains emplacements sur la moto, le symbole (ci-dessus) est affiché. Ce symbole signifie ATTENTION : CONSULTER LE MANUEL et est suivi d'une représentation graphique du sujet concerné et/ou d'un texte.

Ne jamais essayer de conduire la moto ou d'effectuer des réglages sans se reporter aux instructions appropriées contenues dans ce manuel.

Pour connaître l'emplacement de toutes les étiquettes affichant ce symbole, se reporter à la section intitulée Emplacement des étiquettes d'avertissement de ce Manuel du propriétaire. Lorsque c'est nécessaire, ce symbole apparaît aussi sur les pages contenant les informations appropriées.

## Street Triple R – Modèles à suspension surbaissée (LRH)

Sauf indication contraire, les informations, instructions et spécifications relatives au modèle Street Triple R – LRH sont identiques à celles qui figurent dans ce Manuel du propriétaire pour le modèle Street Triple R à hauteur de suspension standard.

## Entretien

Pour assurer une longue vie sûre et sans problèmes à votre moto, ne confiez son entretien qu'à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

# AVANT-PROPOS

Un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

Pour trouver votre concessionnaire Triumph agréé le plus proche, visitez le site Triumph à www.triumph.co.uk ou téléphonez au distributeur agréé de votre pays. Leur adresse figure dans le Carnet d'entretien qui accompagne ce manuel.

## Système antibruit

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto.

Les propriétaires sont avisés que la loi peut interdire :

- À quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation, et
- D'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Parmi les actes d'altération présumés figurent les actes énumérés ci-dessous :

- Dépose ou perforation du silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission.
- Absence de maintenance adéquate.
- Remplacement de toute pièce mobile du véhicule, ou de toute pièce du système d'échappement ou d'admission, par une pièce autre que celle spécifiée par le fabricant.

## Manuel du propriétaire

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ce Manuel du propriétaire, et toutes les autres instructions fournies avec votre moto, doivent être considérés comme faisant partie intégrante de votre moto et doivent rester avec elle, même si vous la vendez par la suite.

Tous les conducteurs doivent lire ce Manuel du propriétaire et toutes les autres instructions qui sont fournies avec votre moto avant de la conduire, afin de se familiariser parfaitement avec l'utilisation correcte des commandes de la moto, ses possibilités et ses limitations.

Ne pas prêter cette moto à d'autres personnes car sa conduite sans bien en connaître les commandes, les caractéristiques, les possibilités et les limitations peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs, et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Lire ce Manuel du propriétaire avant de conduire la moto pour se familiariser avec le fonctionnement correct des commandes de votre moto, ses caractéristiques, ses possibilités et ses limitations.

Ce manuel comprend des conseils de sécurité de conduite, mais ne contient pas toutes les techniques et compétences nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité.

Triumph conseille vivement à tous les conducteurs de suivre la formation nécessaire pour être en mesure de conduire cette moto en toute sécurité.

Ce manuel est disponible chez les concessionnaires locaux dans les langues suivantes :

- Anglais
- Anglais États-Unis
- Arabe
- Chinois
- Néerlandais
- Français
- Allemand
- Italien
- Japonais
- Portugais (Brésil)
- Espagnol
- Suédois
- Thaï
- Finnois (disponible en ligne sur www.triumphmotorcycles.com)
- Portuguais (disponible en ligne sur www.triumphmotorcycles.com).

Les langues disponibles pour ce Manuel du propriétaire dépendent du modèle de moto et du pays.

## Adressez-vous à Triumph

Notre relation avec vous ne s'arrête pas à l'achat de votre Triumph. Vos observations sur l'achat et votre expérience de propriétaire sont très importantes pour nous aider à développer nos produits et nos services à votre intention.

Veuillez nous aider en veillant à ce que votre concessionnaire Triumph agréé ait votre adresse e-mail et l'enregistre chez nous. Vous recevrez alors à votre adresse e-mail une invitation à prendre part à une enquête en ligne sur la satisfaction des clients, où vous pourrez nous faire part de vos observations.

Votre équipe Triumph.

Page réservée

## Table des matières

La moto 08
Vapeurs de carburant et gaz d'échappement 09
Casque et vêtements 10
Stationnement 11
Pièces et accessoires 12
Entretien et équipement 12
Conduite 13
Guidon et repose-pieds 15

# SÉCURITÉ D'ABORD

## La moto

**⚠ AVERTISSEMENT**

Cette moto est prévue pour l'utilisation routière uniquement.

Ne pas conduire cette moto hors route.

Une utilisation hors route peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Cette moto n'est pas prévue pour tracter une remorque ni pour être équipée d'un side-car.

L'installation d'un side-car ou d'une remorque peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Street Triple - Modèles à suspension surbaissée (LRH)**

Les motos Street Triple R – LRH sont équipées d'une suspension surbaissée et a une garde au sol réduite.

Par conséquent, les angles d'inclinaison en virage pouvant être atteints par les Street Triple R – LRH sont réduits, par rapport au modèle à hauteur de suspension standard Street Triple R.

En conduisant votre moto, rappelez-vous que sa garde au sol est limitée. Conduisez votre moto dans un endroit dégagé et sans circulation pour vous familiariser avec les limitations de sa garde au sol et de ses angles d'inclinaison.

L'inclinaison à un angle dangereux ou un contact inattendu avec le sol peut provoquer une instabilité, une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Cette moto est prévue pour être utilisée comme un véhicule à deux roues capable de transporter un conducteur seul ou un conducteur et un passager (sous réserve que la moto soit équipée d'une selle et de repose-pieds pour passager).

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

La moto est équipée d'un convertisseur catalytique sous le moteur. Tout comme le système d'échappement, il atteint une température très élevée pendant le fonctionnement du moteur.

Éviter tout contact des matériaux inflammables comme l'herbe, le foin, la paille, les feuilles, les vêtements et les bagages, etc. avec toute pièce du système d'échappement ou le convertisseur catalytique, car ils risqueraient de s'enflammer.

Toujours s'assurer que des matériaux inflammables ne peuvent entrer en contact avec le système d'échappement ou le catalyseur.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner un risque d'incendie susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

## Vapeurs de carburant et gaz d'échappement

**⚠ DANGER**

Ne mettez jamais le moteur en marche ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit fermé.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'ESSENCE EST EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE :

- Toujours arrêter le moteur pour faire le plein d'essence.
- Rester attentif et vigilant pendant le ravitaillement.
- Ne pas ravitailler ni ouvrir le bouchon de réservoir de carburant en fumant ou à proximité d'une flamme nue.
- Veiller à ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement ou les silencieux pendant le ravitaillement.
- En cas d'ingestion ou d'inhalation d'essence ou si elle a pénétré dans les yeux, consulter immédiatement un médecin.
- En présence d'essence sur la peau, se laver immédiatement à l'eau savonneuse et enlever immédiatement les vêtements contaminés par l'essence.
- Le contact avec de l'essence peut causer des brûlures et d'autres troubles cutanés graves.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

## Casque et vêtements



**⚠ DANGER**

Un casque est l'un des équipements les plus importants pour un motocycliste, car il le protège contre les blessures à la tête. Le casque du conducteur et celui du passager doivent être choisis avec soin et doivent s'adapter confortablement et fermement à la tête du conducteur et à celle du passager. Un casque de couleur vive rend les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Un casque ouvert au visage offre une certaine protection dans un accident, mais un casque complètement fermé en offre davantage.

Porter toujours une visière ou des gants agréés pour une bonne visibilité et se protéger les yeux.

Le non-respect des conseils ci-dessus entraînera des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le conducteur de la moto et son passager (sur les modèles permettant d'embarquer un passager) doivent tous deux porter des vêtements appropriés, y compris un casque de moto, des lunettes de protection, des gants, des bottes, un pantalon (bien ajusté autour des genoux et des chevilles) et une veste de couleur vive.

En cas d'utilisation tout-terrain (sur les modèles adaptés à une utilisation tout-terrain), le pilote doit toujours porter des vêtements appropriés, y compris un pantalon et des bottes.

Des vêtements de couleur vive rendent les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Même si une protection totale n'est pas possible, le port des vêtements de protection peut réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

## Stationnement

**⚠ AVERTISSEMENT**

Coupez toujours le moteur et retirez la clé de contact avant de laisser la moto sans surveillance. En retirant la clé, vous réduisez le risque d'utilisation de la moto par des personnes sans autorisation ou sans formation.

En laissant la moto en stationnement, rappelez-vous toujours ce qui suit :

- Engagez la première vitesse pour contribuer à empêcher la moto de rouler et de tomber de la béquille.
- Le moteur, le radiateur, le système d'échappement, le combiné de suspension arrière et les freins sont chauds après la conduite. NE garez PAS la moto à un endroit où des piétons, des animaux et/ou des enfants sont susceptibles de la toucher.
- Ne la garez pas sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée. La moto risque de basculer si elle est garée dans ces conditions.

Pour plus de détails, se reporter à la section Conduite de la moto du présent Manuel du propriétaire.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles ou des dommages matériels.

# SÉCURITÉ D'ABORD

## Pièces et accessoires

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph.

Nous recommandons de faire monter les accessoires et conversions par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage incorrect de pièces, accessoires ou conversions homologués.

## Entretien et équipement

**⚠ AVERTISSEMENT**

En cas de doute quant au fonctionnement correct ou sûr de cette moto, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

L'utilisation d'une moto présentant un dysfonctionnement peut aggraver la défaillance et compromettre la sécurité.

La poursuite de l'utilisation malgré de mauvaises performances de la moto peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Vérifier que tout l'équipement exigé par la loi est en place et fonctionne correctement.

La dépose ou la modification des feux, silencieux, systèmes antipollution ou antibruit de la moto peut constituer une infraction à la loi.

Une modification incorrecte ou erronée peut affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si la moto a subi un accident, une collision ou une chute, elle doit faire l'objet d'un examen et d'une réparation.

Les inspections et les réparations doivent être effectuées par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Tout accident peut faire subir à la moto des dégâts qui, s'ils ne sont pas réparés correctement, risquent d'occasionner un autre accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

## Conduite

**⚠ DANGER**

Ne jamais conduire la moto lorsque l'on est fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La loi interdit la conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

Le fait de conduire en étant fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues réduit la capacité du conducteur à garder le contrôle, ce qui peut une perte de contrôle de la moto et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Tous les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire une moto.

La conduite de la moto sans permis est illégale et peut entraîner des poursuites.

L'utilisation de la moto sans formation formelle aux techniques de conduite correctes nécessaires à l'obtention d'un permis est dangereuse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

# SÉCURITÉ D'ABORD

## ⚠ AVERTISSEMENT

Toujours conduire attentivement et porter l'équipement protecteur mentionné par ailleurs dans cette section Sécurité d'abord.

Ne pas oublier que, dans un accident, une moto n'offre pas la même protection contre les chocs qu'une voiture.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur la route utilisée.

La conduite d'une moto à grande vitesse peut être dangereuse car le temps de réaction à un danger diminue considérablement avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Observer continuellement les changements de revêtement, de trafic et de vent et y adapter sa conduite. Tous les véhicules à deux roues sont soumis à des forces externes susceptibles d'affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects de leur fonctionnement.

Ces forces sont notamment les suivantes :

- Turbulences causées par les autres véhicules
- Nids de poule, chaussées déformées ou endommagées
- Mauvais temps
- Erreur de conduite.

Toujours conduire la moto à vitesse modérée et en évitant la circulation dense jusqu'à être familiarisé avec son comportement et sa conduite. Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Tremblement/Louvoiement**

Le louvoiement est une oscillation relativement lente de l'arrière de la moto, alors que le tremblement se traduit par des secousses rapides et assez sensibles au niveau du guidon. Ces phénomènes sont assez similaires pais associés à différents problèmes de stabilité généralement dus à une répartition incorrecte des charges ou à un problème d'ordre mécanique, comme des roulements usés ou détendus, ou des pneus sous-gonflés ou usés.

Vous devez réagir de la même façon si l'un ou l'autre de ces phénomènes se produit. Maintenez fermement le guidon sans pour autant bloquer vos bras ou lutter contre les mouvements de la direction. Relâchez doucement l'accélérateur afin de ralentir progressivement. Ne freinez pas et n'accélérez pas pour tenter d'éliminer le tremblement ou le louvoiement. Dans certains cas, il peut être conseillé de vous pencher sur le réservoir de carburant afin de transférer le poids sur l'avant.

Copyright © 2005 Motorcycle Safety Foundation. Tous droits réservés. Utilisation autorisée.

## Guidon et repose-pieds

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le conducteur doit garder le contrôle de la moto en gardant constamment les mains sur le guidon.

La maniabilité et la stabilité d'une moto sont affectées si le pilote retire ses mains du guidon.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Pendant la marche de la moto, le conducteur et le passager (le cas échéant) doivent toujours utiliser les repose-pieds fournis.

En utilisant les repose-pieds, le conducteur et le passager réduiront le risque de contact accidentel avec des organes de la moto, ainsi que le risque de blessures causées par des vêtements qui se prennent dans les pièces mobiles.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les indicateurs d'angle d'inclinaison ne doivent pas être utilisés comme indication de l'angle auquel la moto peut être inclinée en toute sécurité.

Cela dépend de nombreuses conditions, y compris, sans limitation :

- Revêtement de la route
- État des pneus
- Météo

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque la moto s'incline en virage et que l'indicateur d'angle d'inclinaison, fixé au marchepied conducteur, entre en contact avec le sol, elle approche de sa limite d'inclinaison.

Il est dangereux d'incliner davantage la moto.

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

# ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

**Côté gauche**

Les étiquettes décrites sur cette page et les suivantes attirent l'attention sur les informations importantes concernant la sécurité et contenues dans ce manuel. Avant de les laisser prendre la route, s'assurer que tous les utilisateurs ont compris les informations auxquelles se rapportent ces étiquettes et s'y sont conformés.

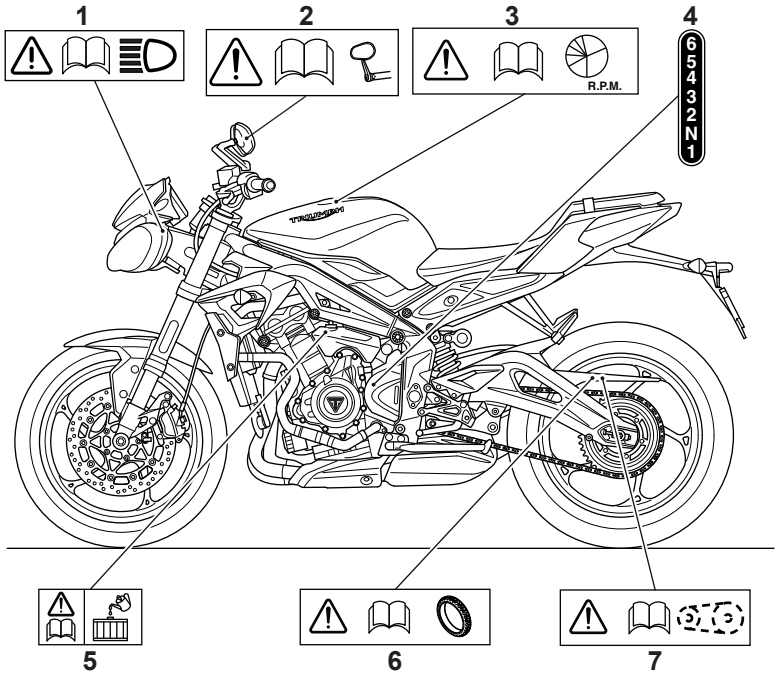


1. **Phares (page 209)**
2. **Rétroviseurs (page 180)**
3. **Rodage (page 121)**
4. **Vitesses (page 129)**
5. **Liquide de refroidissement (page 160)**
6. **Pneus (page 195)**
7. **Chaine de transmission (page 166)**

**Côté droit**

## *AVIS*

Tous les autocollants et étiquettes d'avertissement, à l'exception de l'étiquette de rodage, sont apposés sur la moto avec un adhésif fort. Dans certains cas, les étiquettes sont mises en place avant l'application de la couche de laque. Par conséquent, toute tentative d'enlèvement des étiquettes d'avertissement entraînera des dégâts à la peinture ou à la carrosserie.

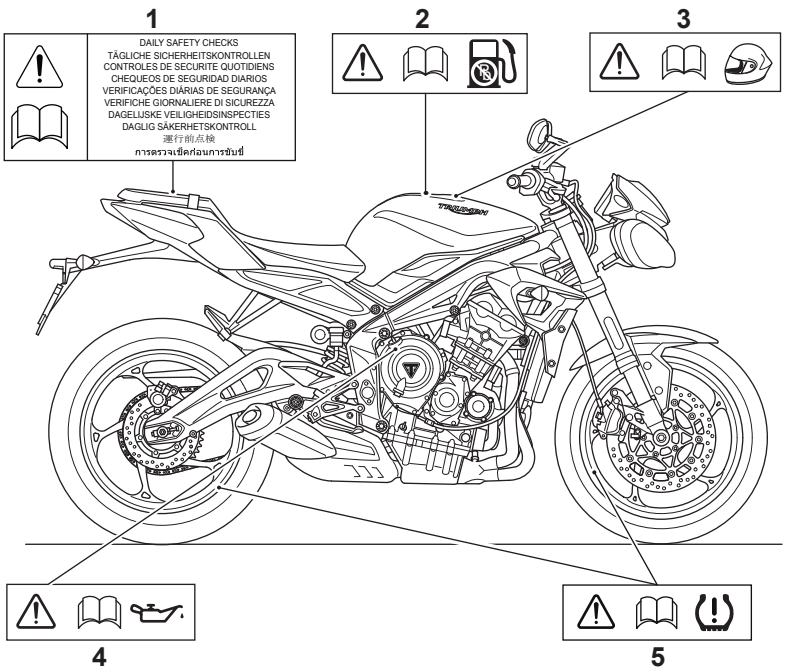


1. **Contrôles de sécurité quotidiens (page 122)**
2. **Carburant sans plomb (page 108)**
3. **Casque (page 10)**
4. **Huile moteur (page 156)**
5. **Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) (page 197)**

# IDENTIFICATION DES PIÈCES

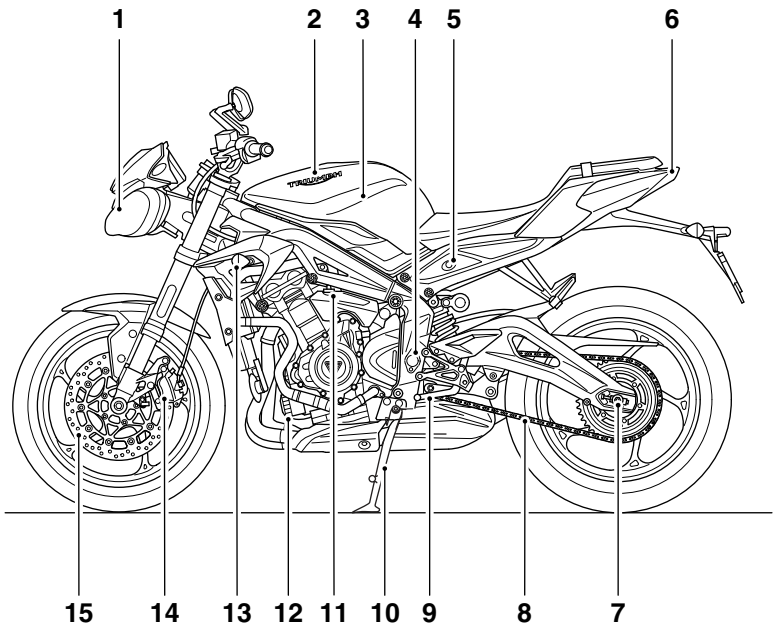


1. Phare
2. Bouchon de réservoir de carburant
3. Réservoir de carburant
4. Combiné de suspension arrière
5. Verrou de selle
6. Feu arrière
7. Dispositif de réglage de chaîne d'entraînement
8. Chaîne de transmission
9. Pédale de changement de vitesses
10. Béquille latérale
11. Vase d'expansion du liquide de refroidissement
12. Filtre à huile
13. Indicateur de direction avant
14. Étrier de frein avant
15. Disque de frein avant

## Identification des pièces (suite)

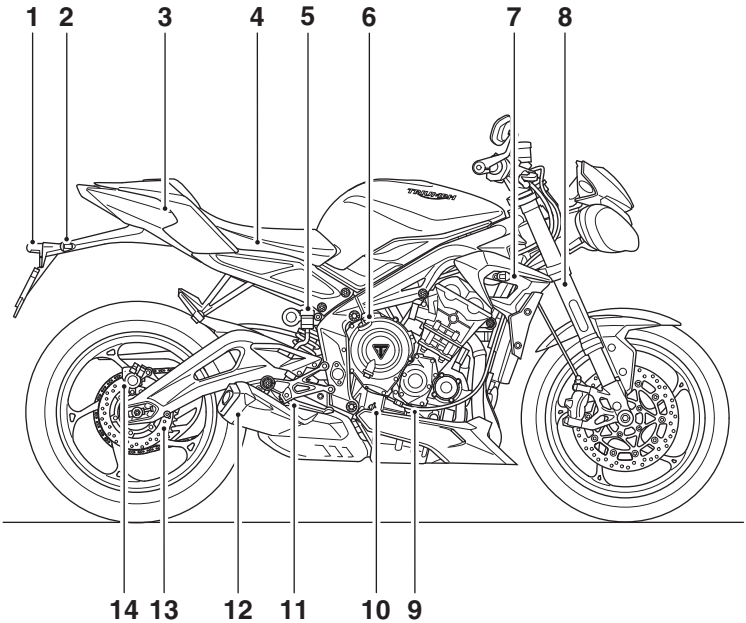


1. Éclairage de plaque d'immatriculation
2. Indicateur de direction arrière
3. Trousse à outils (sous la selle)
4. Batterie (sous la selle)
5. Réservoir de liquide du frein arrière
6. Bouchon de remplissage d'huile
7. Bouchon de radiateur/circuit de refroidissement
8. Fourche avant
9. Câble d'embrayage
10. Jauge du niveau d'huile du moteur
11. Pédale de frein arrière
12. Silencieux
13. Disque de frein arrière
14. Étrier de frein arrière

# IDENTIFICATION DES PIÈCES

## Vue de la position du conducteur

**Street Triple R, Street Triple R – LRH et Street Triple S (660 cm³)**

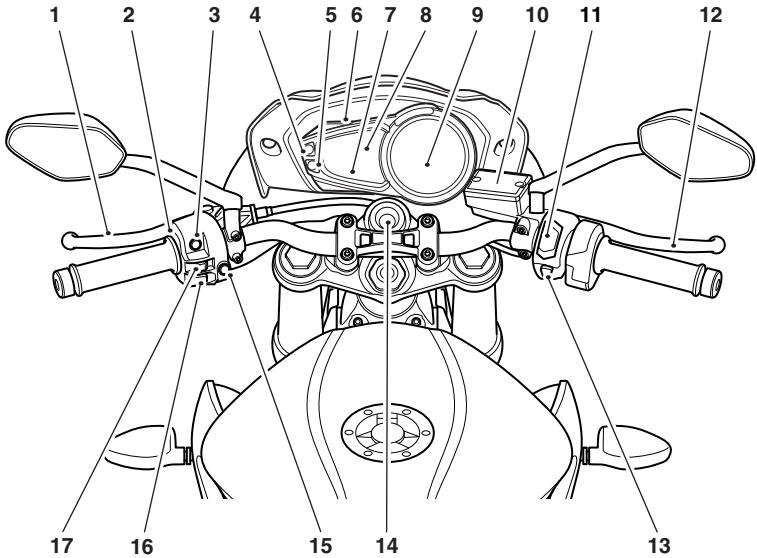


1. Levier d'embrayage
2. Bouton du faisceau de route
3. Bouton TRIP du tableau de bord
4. Bouton de défilement
5. Bouton de réglage
6. Combiné instruments (LCD)
7. Affichage de l'ordinateur de bord
8. Compteur de vitesse
9. Compte-tours
10. Réservoir de liquide du frein avant
11. Interrupteur d'arrêt/marche du moteur
12. Levier de frein avant
13. Interrupteur de feux de détresse
14. Commutateur d'allumage
15. Bouton Mode
16. Bouton d'avertisseur sonore
17. Commutateur d'indicateurs de direction

**Street Triple RS**

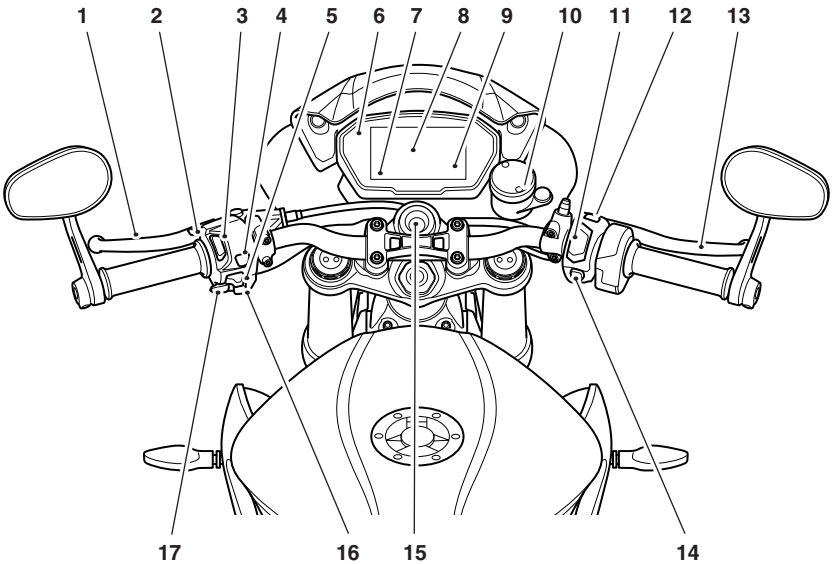


1. Levier d'embrayage
2. Bouton du faisceau de route/appel de phare
3. Interrupteur des feux de jour (DRL) selon l'équipement
4. Bouton MODE
5. Commutateur d'indicateurs de direction
6. Combiné instruments (TFT)
7. Panneau d'information/Écran de mode
8. Compteur de vitesse
9. Compte-tours
10. Réservoir de liquide du frein avant
11. Interrupteur de marche/arrêt du moteur
12. Interrupteur de feux de détresse
13. Levier de frein avant
14. Bouton HOME
15. Commutateur d'allumage
16. Bouton de sélection à manette
17. Bouton d'avertisseur sonore

# IDENTIFICATION DES PIÈCES

Page réservée

**Numéro d'identification du véhicule (VIN)**

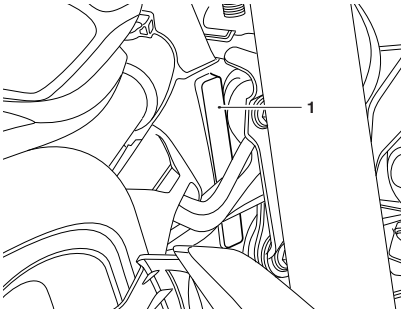


**1. Numéro d'identification du véhicule**

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est poinçonné dans le cadre, près du roulement de colonne. Il figure aussi sur une étiquette fixée sur le côté gauche du cadre, à côté du carénage de carburant.

Noter le numéro d'identification du véhicule dans l'espace prévu ci-dessous.

**Numéro de série du moteur**

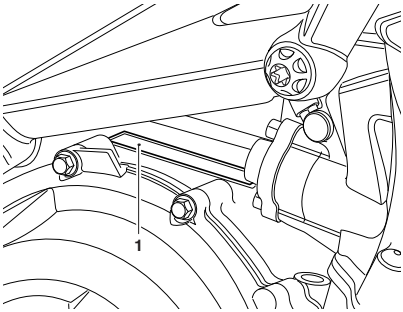


**1. Numéro de série du moteur**

Le numéro de série du moteur est embouti sur le carter moteur, juste au-dessus du carter d'embrayage.

Noter le numéro de série du moteur dans l'espace prévu ci-dessous.

# NUMÉROS DE SÉRIE

Page réservée

## Table des matières

Contrôles 30
- Commande d'accélérateur 30
- Commutateur d'allumage/Verrou de direction 31
- Clé de contact 32
- Antidémarrage 33
- Dispositifs de réglage du levier de frein 34
- Dispositifs de réglage du levier d'embrayage 35
- Commutateurs au guidon côté droit 37
- Commutateurs au guidon côté gauche 39

Tableau de bord 42
Écran de tableau de bord TFT 43
- Disposition de l'écran de tableau de bord 44
- Témoins 45
- Messages d'avertissement et d'information 49
- Totalisateur et compteur de vitesse 51
- Compte-tours 51
- Jauge de carburant 51
- Thermomètre de liquide de refroidissement 52
- Température d'air ambiant 53
- Affichage de position de boîte de vitesses 54
- Styles d'affichage 54
- Navigation dans l'écran 55
- Modes de conduite 55
- Sélection du mode de conduite 56
- Menu principal 58
- Panneau d'information 72
- Réglage de la position du tableau de bord 79

Tableau de bord à affichage à cristaux liquides (LCD) 81
Disposition du tableau de bord 82
Témoins 83
Compteur de vitesse et totalisateur 87
Compte-tours 87
Affichage de position de boîte de vitesses 88
Thermomètre de liquide de refroidissement 88
Jauge de carburant 89
Boutons SET/SCROLL (réglage/défilement) du tableau de bord 89
Désactivation de l'antipatinage (TC) 90
Horloge 91
Annonce de périodicité d'entretien (SIA) 92
Témoins de changement de vitesses 92
UnitS (unités impériales, US ou métriques) 94
Totalisateur partiel 96
Chronomètre (selon l'équipement) 97
Sélection du mode de conduite 100
Mode RAIN (pluie) 101
Mode ROAD (route) 101
Mode SPORT (Street Triple R uniquement) 101
Mode RIDER (conducteur) (Street Triple R uniquement) 101
Réglage des options du mode RIDER (conducteur) 102
Sélection d'un mode de conduite - Moto immobile 105
Sélection d'un mode de conduite - Moto en déplacement 105
Carburant 108
Ravitaillement 109
Antipatinage (TC) 111
Réglages de l'antipatinage 111
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 112
Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS) 112
Numéro de série du capteur de pression du pneu 113
Pressions de gonflage des pneus 114
Pneus de rechange 115
Piles des capteurs 115
Béquille latérale 115
Selles 116
Entretien de la selle 116
Selle du conducteur 116
Selle du passager et dosseret de selle 117

Manuel du propriétaire et trousse à outils 118
Prise USB 119
Rodage 121
Contrôles de sécurité quotidiens 122

## Contrôles

### Commande d'accélérateur

Une poignée rotative d'accélérateur électronique commande l'ouverture et la fermeture des gaz par l'intermédiaire du calculateur électronique du moteur. Il n'y a pas de câbles à action directe dans le système.

La poignée d'accélérateur donne une sensation de résistance lorsque vous la tournez en arrière pour ouvrir les papillons. Lorsque vous relâchez la poignée, elle retourne en position papillons fermés sous l'action de son ressort de rappel intérieur et les papillons se ferment.

Aucun réglage par l'utilisateur n'est prévu pour la commande d'accélérateur.

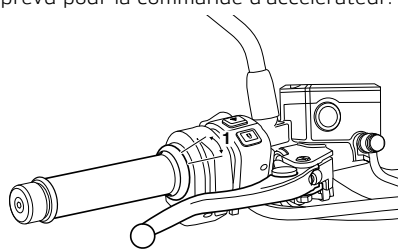


1. **Position papillons fermés**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé. L'anomalie peut affecter le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des performances du moteur réduites peuvent occasionner des conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

En cas de dysfonctionnement de la commande d'accélérateur, le témoin d'anomalie (MIL) s'allume et l'une des conditions suivantes du moteur peut se produire :

- Témoin MIL allumé, régime moteur et mouvement de l'accélérateur limités
- Témoin MIL allumé, mode dépannage et moteur au ralenti rapide uniquement
- Témoin MIL allumé, le moteur ne démarre pas.

Pour toutes les conditions ci-dessus, contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

### Utilisation des freins

À faible ouverture des papillons (environ 20°), les freins et l'accélérateur peuvent être utilisés simultanément.

Aux grandes ouvertures des papillons (plus de 20°), si les freins sont actionnés plus de deux secondes, les papillons se ferment et le régime moteur est réduit. Pour restaurer le fonctionnement normal de l'accélérateur, relâchez la commande d'accélérateur, relâchez les freins puis ouvrez de nouveau les papillons.

## Commutateur d'allumage/Verrou de direction

**⚠ AVERTISSEMENT**

Par mesure de sécurité, toujours tourner la clé de contact en position contact coupé (OFF) ou stationnement (PARK) (selon équipement) et la retirer lorsque la moto est laissée sans surveillance.

Tout usage non autorisé de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque la clé est en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement), la direction est verrouillée.

Ne jamais tourner la clé en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement) pendant la marche de la moto, car cela bloquerait la direction.

Le blocage de la direction peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

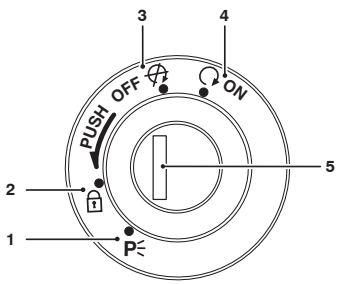


1. **Position stationnement (PARK)**
2. **Position verrouillage (LOCK)**
3. **Position contact coupé (OFF)**
4. **Position contact établi (ON)**
5. **Commutateur d'allumage/Verrou de direction**

### Fonctionnement du commutateur

Le commutateur commandé par clé a quatre positions. La clé ne peut être retirée du commutateur que s'il est en position contact coupé (OFF), verrouillage (LOCK) ou stationnement (PARK).

POUR VERROUILLER : Tourner le guidon à fond à gauche, couper le contact (OFF), appuyer sur la clé et la relâcher complètement, puis la tourner en position verrouillage (LOCK).

STATIONNEMENT : Tournez la clé de la position verrouillage (LOCK) à la position stationnement (P). La direction restera bloquée.

**AVIS**

Ne laissez pas le verrou de direction en position stationnement (P) pendant une durée prolongée car cela déchargerait la batterie.

### Clé de contact

**⚠ AVERTISSEMENT**

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou des objets attachés à la clé de contact peuvent interférer avec la direction.

Retirez toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaînes et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**AVIS**

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou autres objets fixés à la clé de contact risquent d'endommager les surfaces peintes ou polies de la moto.

Retirez toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaînes et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

**AVIS**

Ne rangez pas la clé de rechange avec la moto, car cela diminuerait la protection antivol.

**AVIS**

Les fonctions clés peuvent être perturbées par des appareils électroniques, des sources de bruit électrique ambiant et des objets métalliques.

Éviter de stocker et d'utiliser la clé à proximité des éléments suivants :

- Mâts électriques, mâts radio et infrastructures de distribution électrique
- Dispositifs d'ouverture de porte de garage
- Cartes d'accès ou clés d'identification par radiofréquence (RFID)
- Porte-cartes métalliques et objets en aluminium
- Autres clés électroniques de véhicule
- Sacoches ou Top-cases
- Appareils de communication sans fil tels que téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs portables, consoles de jeu portables, lecteurs audio, radios et chargeurs.

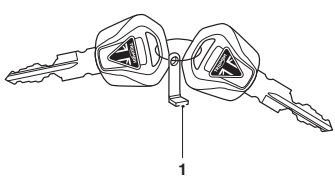


1. **Plaquette portant le numéro de clé**

Outre qu'elle commande le commutateur d'allumage/verrou de direction, la clé de contact est nécessaire pour commander le verrou de selle et le bouchon de réservoir de carburant.

À la livraison de la moto neuve, deux clés de contact sont fournies avec une petite plaque portant le numéro de clé. Noter le numéro de clé et ranger la clé de rechange et la plaque en lieu sûr, distant de la moto.

Un transpondeur intégré aux clés de contact désactive l'antidémarrage. Pour assurer le bon fonctionnement de l'antidémarrage, ne placez qu'une seule des clés de contact près du commutateur d'allumage. La présence de deux clés de contact près du commutateur peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage reste activé jusqu'à ce qu'une des clés de contact soit enlevée.

Toujours se procurer ses clés de rechange chez un concessionnaire Triumph agréé. Les clés de rechange doivent être "appariées" avec l'antidémarrage de la moto par votre concessionnaire Triumph agréé.

### Antidémarrage

Le boîtier du barillet de commutateur d'allumage sert d'antenne pour l'antidémarrage. Lorsque le contact est coupé (OFF) et la clé retirée du commutateur, l'antidémarrage est activé (voir page 84). L'antidémarrage est désactivé lorsque la clé de contact est dans le commutateur d'allumage et en position de marche.

## Dispositifs de réglage du levier de frein

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas essayer de régler les leviers en roulant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Après avoir réglé les leviers, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec le nouveau réglage.

Ne pas prêter la moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages habituels du levier, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

### Levier de frein - Street Triple RS

Deux dispositifs de réglage équipent le levier de frein : la molette de réglage d'espacement et la molette de réglage du rapport.

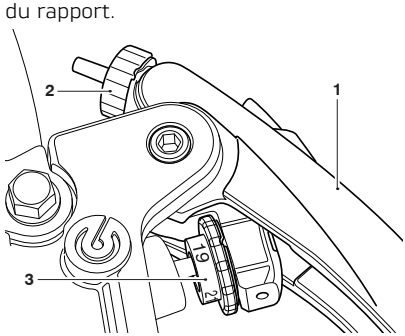


1. **Levier de frein**
2. **Molette de réglage d'espacement**
3. **Molette de réglage du rapport**

**Dispositif de réglage d'espacement**

La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier de frein, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

Pour ajuster l'écartement du levier de frein :

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.
- La distance entre la poignée du guidon et le levier de frein relâché est plus courte lorsque le dispositif de réglage est entièrement tourné dans le sens anti-horaire.

**Dispositif de réglage du rapport**

Le dispositif de réglage du rapport déplace la tige du maître-cylindre de frein vers la gauche ou la droite par incréments de 1 mm, de 19 mm à 21 mm.

Pour ajuster le rapport du levier de frein :

- Faire pivoter le dispositif de réglage du rapport dans la position préférée du conducteur. Le dispositif de réglage du rapport peut être tourné dans le sens horaire ou anti-horaire pour l'ajuster selon les préférences de chacun.
- Un déclic sonore retentit quand le dispositif de réglage du rapport est verrouillé en position.

- La molette de réglage du rapport permet de régler le levier selon trois positions :
- 19 (19 mm) pour un freinage souple avec une course du levier longue
- 20 (20 mm) pour un freinage plus ferme avec une course du levier intermédiaire
- 21 (21 mm) pour un freinage ferme avec une course du levier plus courte.

### Levier de frein - Street Triple S (660 cm³)

Une molette de réglage est prévue sur le levier de frein. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier de frein, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

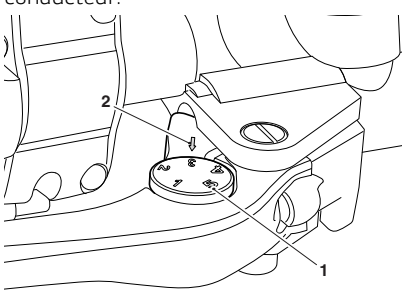


cjev

1. **Molette de réglage**
2. **Flèche repère**

Pour ajuster le levier de frein :

- Pousser le levier de frein vers l'avant et tourner la molette de réglage pour aligner une des positions numérotées avec la flèche repère sur le support de levier.
- La distance entre la poignée du guidon et le levier de frein est la plus courte au réglage numéro cinq, et la plus longue au numéro un.

### Dispositifs de réglage du levier d'embrayage

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas essayer de régler les leviers en roulant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Après avoir réglé les leviers, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec le nouveau réglage.

Ne pas prêter la moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages habituels du levier, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

### Levier d'embrayage – Street Triple S (660 cm³)

Une molette de réglage est prévue sur le levier d'embrayage. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier d'embrayage, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

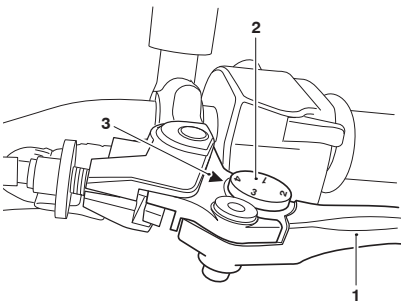


1. **Levier d'embrayage**
2. **Molette de réglage**
3. **Repère triangulaire**

Pour régler le levier d'embrayage :

- Pousser le levier d'embrayage vers l'avant et tourner la molette de réglage pour aligner une des positions numérotées avec le repère triangulaire sur le support de levier.
- La distance entre la poignée du guidon et le levier d'embrayage est la plus courte au réglage numéro quatre, et la plus longue au numéro un.

### Levier d'embrayage – Street Triple RS

Une molette de réglage est prévue sur le levier d'embrayage. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier d'embrayage, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

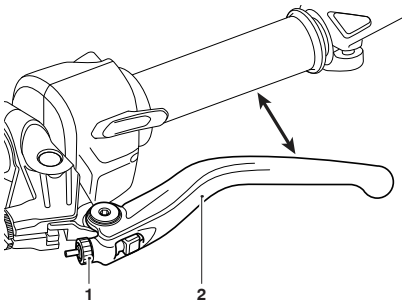


1. **Molette de réglage d'espacement**
2. **Levier d'embrayage**

Pour régler l'écartement du levier d'embrayage :

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.
- La distance entre la poignée du guidon et le levier d'embrayage relâché est plus courte lorsque la molette de réglage est entièrement tournée dans le sens anti-horaire.

## Commutateurs au guidon côté droit

### Street Triple RS uniquement

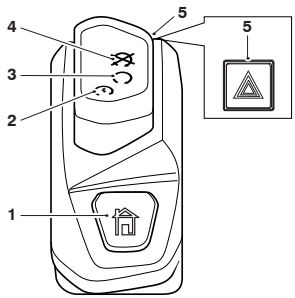


1. **Bouton HOME**
2. **Position démarrage (START)**
3. **Position Run (marche)**
4. **Position arrêt (STOP)**
5. **Interrupteur de feux de détresse**

### Position arrêt (STOP)

La position arrêt (STOP) n'est prévue que pour les cas d'urgence. Dans une situation d'urgence nécessitant l'arrêt du moteur, amener l'interrupteur de marche/arrêt du moteur en position d'arrêt (STOP).

**AVIS**

Bien que l'interrupteur d'arrêt du moteur arrête le moteur, il ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

### Position RUN (marche)

Outre que le commutateur d'allumage doit être en position contact établi (ON), l'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position marche (RUN) pour que le moteur puisse fonctionner.

### Position démarrage (START)

La position de démarrage (START) actionne le démarreur électrique. Pour que le démarreur puisse fonctionner, le levier d'embrayage doit être tiré vers le guidon.

**AVIS**

Même si le levier d'embrayage est tiré vers le guidon, le démarreur ne fonctionnera pas si la béquille latérale est abaissée et si une vitesse est enclenchée.

### Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est coupé, et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

### Bouton ACCUEIL

Le bouton ACCUEIL est utilisé pour accéder au menu principal sur le tableau de bord.

Appuyer brièvement sur le bouton ACCUEIL pour choisir entre le menu principal et le tableau de bord.

Tous les messages affichés sur l'écran du tableau de bord doivent être acquittés en appuyant au centre de la manette pour pouvoir utiliser le bouton Accueil.

**Tous modèles sauf Street Triple RS**

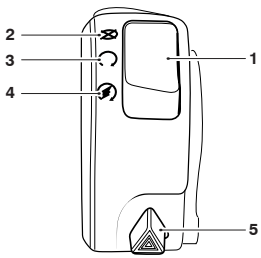


1. **Interrupteur de marche/arrêt du moteur**
2. **Position arrêt (STOP)**
3. **Position Run (marche)**
4. **Position démarrage (START)**
5. **Interrupteur de feux de détresse**

### Position arrêt (STOP)

La position arrêt (STOP) n'est prévue que pour les cas d'urgence. Dans une situation d'urgence nécessitant l'arrêt du moteur, amener l'interrupteur de marche/arrêt du moteur en position d'arrêt (STOP).

**AVIS**

Bien que l'interrupteur d'arrêt du moteur arrête le moteur, il ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

### Position RUN (marche)

Outre que le commutateur d'allumage doit être en position contact établi (ON), l'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position marche (RUN) pour que le moteur puisse fonctionner.

### Position démarrage (START)

La position de démarrage (START) actionne le démarreur électrique. Pour que le démarreur puisse fonctionner, le levier d'embrayage doit être tiré vers le guidon.

**AVIS**

Même si le levier d'embrayage est tiré vers le guidon, le démarreur ne fonctionnera pas si la béquille latérale est abaissée et si une vitesse est enclenchée.

**Feux de détresse**

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est dans la position PARK (stationnement), et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

## Commutateurs au guidon côté gauche

**Street Triple RS uniquement**

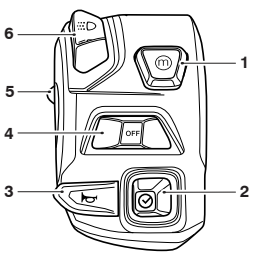


1. **Bouton Mode**
2. **Manette**
3. **Bouton d'avertisseur sonore**
4. **Commutateur d'indicateurs de direction**
5. **Bouton du faisceau de route**
6. **Commutateur des feux de croisement/ feux de jour (DRL) (selon l'équipement)**

**Bouton Mode**

Lorsque vous appuyez sur le bouton MODE puis le relâchez, il active le menu de sélection du mode de conduite sur l'écran d'affichage multifonctions. D'autres pressions du bouton MODE font défiler les modes de conduite disponibles (voir page 56).

**Bouton de la manette**

La MANETTE sert à commander les fonctions suivantes du tableau de bord :

- Haut - faire défiler le menu de bas en haut
- Bas - faire défiler le menu de haut en bas
- Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- Droite - faire défiler le menu vers la droite
- Centre - appuyer dessus pour confirmer le choix

**Bouton d'avertisseur sonore**

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avertisseur sonore, commutateur d'allumage sur ON, l'avertisseur retentit.

**Commutateur d'indicateurs de direction**

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite, les indicateurs correspondants clignotent.

Il est possible d'arrêter manuellement les indicateurs. Pour éteindre manuellement les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur de commande et le relâcher en position centrale.

Les indicateurs de direction à extinction automatique peuvent être activés dans la fonction Configuration de la moto sur l'écran, voir page 61.

Deux options sont disponibles :

- Manual (manuel) - La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être annulés manuellement.
- Auto - La fonction d'arrêt automatique est activée. Les indicateurs s'activent pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.

**AVIS**

Si la moto s'arrête, quelle que soit la raison, les indicateurs de direction clignotent pendant tout le temps ou la distance restante à moins que le conducteur annule cette fonction.

**Feux de jour (DRL) (selon l'équipement)**



Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position "Feux de jour", le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume. L'utilisation, de jour, des feux de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers. Les feux de croisement doivent être utilisés dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser les phares.

Les feux de jour et les feux de croisement s'actionnent manuellement à l'aide d'un commutateur placé sur le boîtier de commutateurs gauche, voir page 48.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers de la route ou une vision réduite dans des conditions de faible luminosité ambiante peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Bouton du faisceau de route**

Si le commutateur des feux de jour (DRL) est sur la position des faisceaux de croisement, lorsque le bouton Faisceau de route est actionné, le faisceau de route s'allume. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Si le commutateur DRL est en position feux de jour, appuyer sur le bouton Faisceau de route et le maintenir enfoncé pour allumer le faisceau de route. Il reste allumé tant que la pression est maintenue sur le bouton, et s'éteint dès qu'il est relâché.

## AVIS

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu de position, le feu de croisement, le feu arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi (ON).

Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est en marche.

**Tous modèles sauf Street Triple RS**

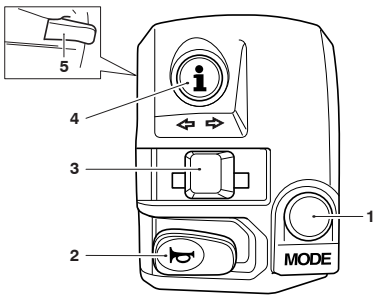


1. **Bouton MODE**
2. **Bouton d'avertisseur sonore**
3. **Commutateur d'indicateurs de direction**
4. **Bouton TRIP**
5. **Bouton du faisceau de route**

### Bouton Mode

Lorsque vous appuyez sur le bouton MODE puis le relâchez, il active le menu de sélection du mode de conduite sur l'écran d'affichage multifonctions. D'autres pressions du bouton MODE font défiler les modes de conduite disponibles, voir page 100.

### Bouton Trip

Le bouton de défilement sert à commander les fonctions suivantes du tableau de bord :

- Totalisateur partiel
- Odometer (Totalisateur)
- Système de contrôle de pression des pneus(le cas échéant).

### Commutateur d'indicateurs de direction

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite et relâché, les indicateurs correspondants clignotent. Pour éteindre les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur et le relâcher en position centrale.

### Bouton d'avertisseur sonore

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avertisseur sonore, commutateur d'allumage sur ON, l'avertisseur retentit.

### Bouton du faisceau de route

Lorsque vous appuyez sur le bouton de faisceau de route, le faisceau de route s'allume. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est en marche. Le phare s'éteint pendant que le bouton de démarrage est enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu de position, le feu arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi (ON).

La fonction d'appel de phare n'est pas disponible sur ce modèle.

## Tableau de bord

Il existe deux types d'écran de tableau de bord selon le modèle de moto.

**Écran de tableau de bord TFT**

Les modèles Street Triple RS sont équipés d'un écran de tableau de bord numérique à transistor à couche mince (TFT) couleur.

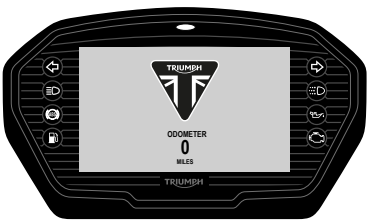


**Écran de tableau de bord TFT**

Pour connaître le mode d'emploi de l'écran de tableau de bord TFT, consulter page 44.

**Affichage LCD de tableau de bord**

Tous les modèles sauf la Street Triple RS sont équipés d'un écran de tableau de bord à affichage à cristaux liquides (LCD).

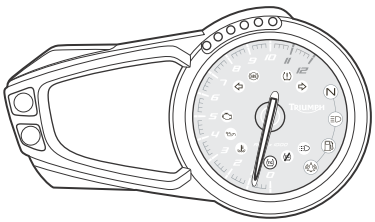

**Affichage LCD de tableau de bord**

Pour connaître le mode d'emploi de l'écran de tableau de bord LCD, consulter page 81.

# Écran de tableau de bord TFT

## Table des matières

Disposition de l'écran de tableau de bord 44
Témoins 45
Messages d'avertissement et d'information 49
Totalisateur et compteur de vitesse 51
Compte-tours 51
Jauge de carburant 51
Thermomètre de liquide de refroidissement 52
Température d'air ambiant 53
Affichage de position de boîte de vitesses 54
Styles d'affichage 54
Navigation dans l'écran 55
Modes de conduite 55
Sélection du mode de conduite 56
Menu principal 58
Panneau d'information 72
Réglage de la position du tableau de bord 79

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Disposition de l'écran de tableau de bord

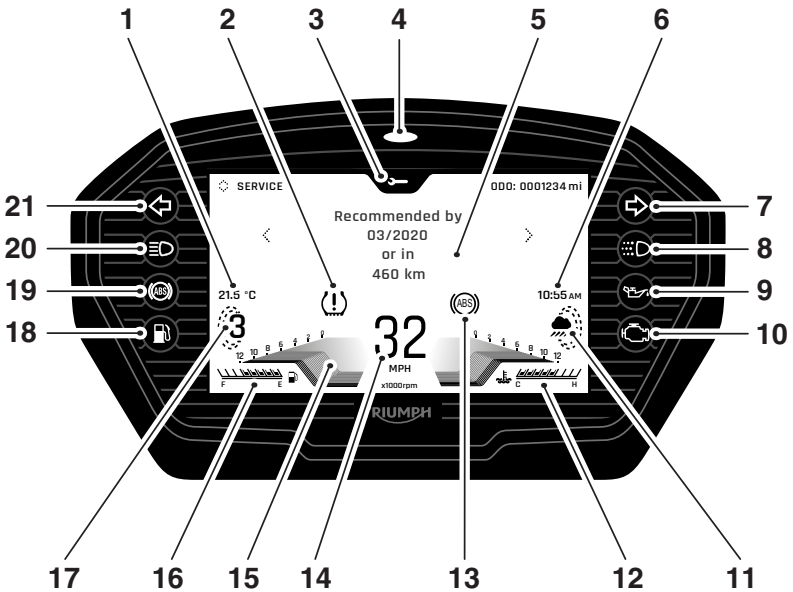


1. Température d'air
2. Témoin du système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)
3. Icône du panneau d'information
4. Témoin d'état de l'alarme/antidémarrage (l'alarme est un kit accessoire)
5. Zone du panneau d'information
6. Horloge
7. Indicateur de direction droit et feu de détresse
8. Feu de jour (DRL) (selon l'équipement)
9. Témoin de basse pression d'huile
10. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
11. Mode de conduite actuel
12. Thermomètre de liquide de refroidissement
13. Témoin d'ABS
14. Compteur de vitesse
15. Compte-tours
16. Jauge de carburant
17. Position de la commande de vitesses
18. Voyant de réserve
19. Témoin d'ABS
20. Témoin de phare
21. Indicateur de direction gauche et feu de détresse

### Témoins

Lorsque le contact est mis, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Pour connaître les messages d'information et d'avertissement supplémentaires, voir page 49.

### Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume brièvement quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne) mais ne doit pas s'allumer pendant la marche du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le témoin d'anomalie s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé. L'anomalie peut affecter le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des performances du moteur réduites peuvent occasionner des conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.

### Témoin de basse pression d'huile



Pendant la marche du moteur, si la pression d'huile moteur baisse à un niveau dangereux, le témoin de basse pression d'huile s'allume. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.

**AVIS**

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

### Témoin d'antidémarrage/alarme

Cette moto Triumph est équipée d'un système antidémarrage qui est activé lorsque le contact est coupé (OFF).

#### Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

#### Avec alarme

Le témoin d'alarme/antidémarrage ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

### Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

**AVIS**

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Le témoin ne doit pas se rallumer tant que le moteur n'est pas redémarré sauf en cas d'anomalie.

Si le témoin s'allume à tout moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin ABS allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

### Témoin d'antipatinage (TC)



Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides. Le témoin clignote si le système de commande de couple de stabilité active limite le couple. L'antipatinage et le système de commande de couple de stabilité active ne fonctionnent pas forcément en cas d'anomalie du système ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Si l'antipatinage est activé :

- Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

### Témoin d'antipatinage (TC) désactivé



Le témoin de TC désactivé ne doit pas s'allumer à moins que l'antipatinage ne soit désactivé ou qu'il y ait une anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

### Indicateurs de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin de l'indicateur de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

### Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est coupé, et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

### Faisceau de route



Lorsque le contact est établi et que l'inverseur route/croisement est en position "FAISCEAU DE ROUTE", le témoin de faisceau de route s'allume.

### Témoin des feux de jour (DRL) (selon l'équipement)



Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position « Feux de jour », le témoin des feux de jour s'allume. L'utilisation, de jour, des feux de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers. Le faisceau de croisement doit être utilisé dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser le faisceau de route.

Lorsque le faisceau de croisement est allumé, le témoin des feux de jour est éteint.

Les feux de jour et le faisceau de croisement s'actionnent manuellement à l'aide d'un commutateur placé sur le boîtier de commutateurs gauche.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers de la route ou une vision réduite dans des conditions de faible luminosité ambiante peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

### Voyant de réserve



Le témoin de bas niveau de carburant s'allume quand il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir.

### Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)

**⚠ AVERTISSEMENT**

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**AVIS**

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) est disponible en accessoire sur tous les modèles.

Le témoin de pression des pneus fonctionne avec le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (voir page 112).

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, le symbole TPMS qui indique quel pneu est dégonflé et sa pression apparaît automatiquement dans la zone d'affichage.

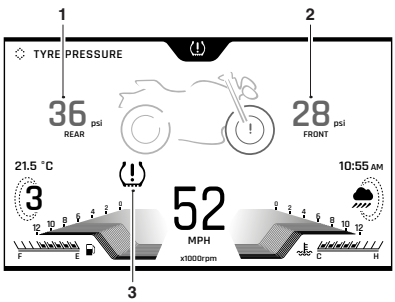


1. **Indicateur de pneus arrière**
2. **Indicateur de pneus avant**
3. **Témoin de pression des pneus**

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas (voir page 196). Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

### Messages d'avertissement et d'information

Il est possible que plusieurs messages d'avertissement et d'information soient affichés si un défaut se produit. Si tel est le cas, des messages d'avertissement prendront la priorité sur les messages d'informations et le symbole d'avertissement sera affiché sur l'écran. Le nombre de messages d'avertissement actuellement actifs est affiché sur le panneau d'information.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les messages d'avertissement et d'information suivants peuvent être affichés si un défaut est détecté sur la moto.

| | |
|---|---|
| | PRESSION HUILE BASSE - VÉRIF MANUEL<br>(témoin rouge) |
| | CONTRÔLER MOTEUR<br>(témoin orange) |
| | SYSTÈME ABS DÉSACTIVÉ - VÉRIF MANUEL<br>(témoin orange) |
| | CHARGE FAIBLE - VÉRIF MANUEL<br>(témoin rouge) |
| | SIGNAL CAPTEUR PNEU AVANT/ARRIÈRE - VÉRIF MANUEL<br>(témoin rouge) |
| | CHARGE FAIBLE PNEU AVANT/ ARRIÈRE - VÉRIF MANUEL<br>(témoin orange) |
| | SYSTÈME TC DÉSACTIVÉ - VÉRIF MANUEL<br>(témoin orange) |
| | ENTRET. RETARD - CONTACTER CONCESSION<br>(témoin orange) |
| | PANNE AMPOULE CLIGNOTANT AVANT DROIT - VÉRIF MANUEL<br>(témoin orange) |
| | ATTENTION : BASSE TEMP. AIR - RISQUE VERGLAS |

Si plusieurs messages sont affichés, alors la flèche vers le bas devient active ; pousser la manette vers le bas pour afficher les autres messages.

Appuyer au centre de la manette pour confirmer la lecture de chaque message et le masquer.

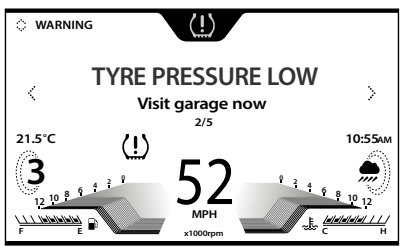


**Avertissement de basse pression des pneus**

Pousser la manette vers la gauche ou vers la droite pour consulter les avertissements lus précédemment.

Les avertissements antérieurement acquittés s'affichent jusqu'à ce qu'ils soient rectifiés.

Si un message d'avertissement ou d'information est activé, le message sera accompagné par le symbole d'avertissement ou d'information dans le panneau d'information.

### Totalisateur et compteur de vitesse

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto.

Le compteur indique la vitesse de la moto.

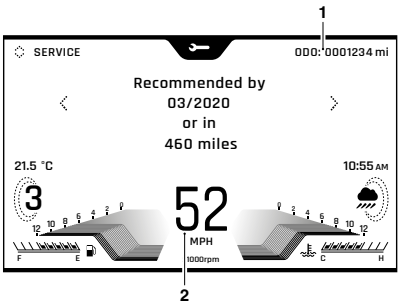


1. **Odometer (Totalisateur)**
2. **Compteur de vitesse**

### Compte-tours

**AVIS**

Ne jamais laisser le régime moteur dépasser le régime moteur maximum car cela pourrait endommager gravement le moteur.

Le compte-tours indique la vitesse de rotation, ou régime, du moteur en tours par minute (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge. Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.

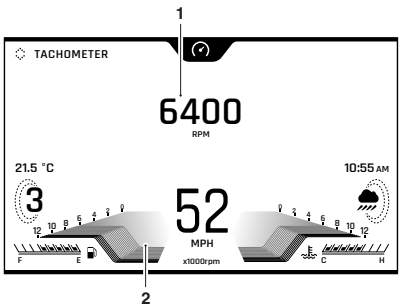


1. **Régime moteur (tr/min) affiché au format numérique**
2. **Régime moteur (tr/min) affiché sous forme de graphique**

### Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.

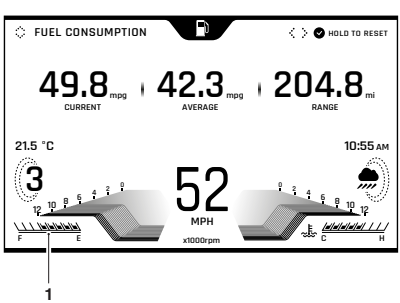


1. **Jauge de carburant**

Les couleurs de la jauge de carburant décrites ci-dessous peuvent changer en fonction du style sélectionné.

Avec le contact mis, une ligne noire indique le carburant restant dans le réservoir de carburant.

Quand le réservoir est plein, une ligne noire s'affiche et quand il est vide, une ligne grise apparaît. Les autres nombres de barres indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre plein et vide.

Le témoin de bas niveau s'allume lorsqu'il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir fuel. Il faut alors faire le plein dès que possible. L'autonomie restante et la consommation de carburant instantanée s'affichent également dans le panneau d'information. Appuyer au centre de la manette pour acquitter et masquer l'avertissement de niveau bas de carburant.

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

## Thermomètre de liquide de refroidissement

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur.

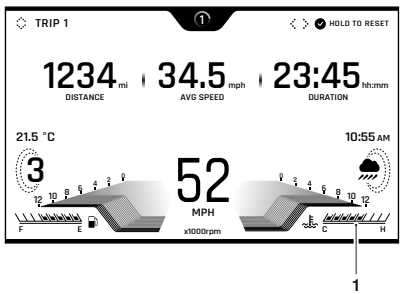


**1. Thermomètre de liquide de refroidissement**

Quand le moteur démarre à froid, des barres grises apparaissent. Au fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'allument. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres allumées correspondant à la température du moteur est affiché.

La plage de températures normale est comprise entre C (froid) et H (chaud) sur l'écran.

Moteur en marche, si la température de liquide de refroidissement du moteur d'huile monte dangereusement, le témoin de surchauffe s'allume à l'écran et le thermomètre s'affiche dans le panneau d'information.

**AVIS**

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement s'allume.

Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement est allumé.

### Température d'air ambiant

La température de l'air ambiant s'affiche en °C ou en °F.

Lorsque la moto est à l'arrêt, la chaleur du moteur peut affecter la précision de l'affichage de la température ambiante.

Une fois la moto en mouvement, l'affichage retourne rapidement à la normale.

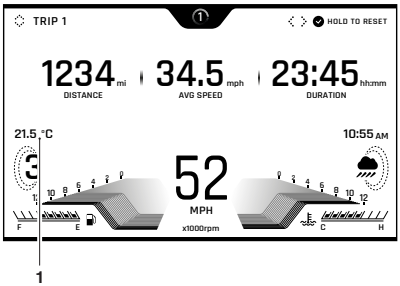


1. **Température d'air ambiant**

Pour passer d'une unité à une autre, reportez-vous à page 67.

### Symbole de gel

**⚠ AVERTISSEMENT**

Du verglas peut se former à des températures supérieures de plusieurs degrés au point de gel (0 °C), surtout sur les ponts et dans les zones ombragées.

Redoublez de prudence quand la température est basse et réduisez votre vitesse dans les conditions pouvant être dangereuses, par exemple par mauvais temps.

Une vitesse excessive, une forte accélération, un freinage brutal ou des virages serrés sur route glissante peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



Le symbole de gel s'allume si la température de l'air ambiant est égale ou inférieure à 4 °C (39 °F).

Le symbole de gel reste allumé jusqu'à ce que la température atteigne 6 °C (42 °F).

Un message s'affichera également sur le panneau d'information.

### Affichage de position de boîte de vitesses

L'affichage de position de la boîte de vitesses indique quelle vitesse (un à six) a été engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), l'affichage indique N.

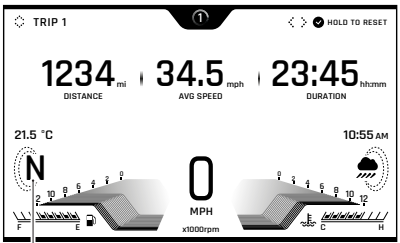


1. **Affichage de position de boîte de vitesses (position point mort affichée)**

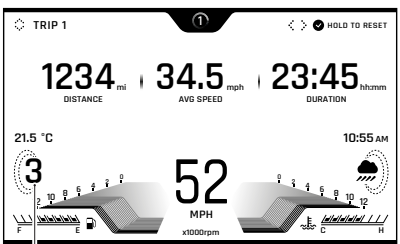


1. **Affichage de position de boîte de vitesses (troisième vitesse illustrée)**

### Styles d'affichage

Quatre styles d'affichage différents sont disponibles.

Le style 03 est utilisé pour la reconnaissance visuelle et la cohérence dans le présent Manuel du propriétaire.

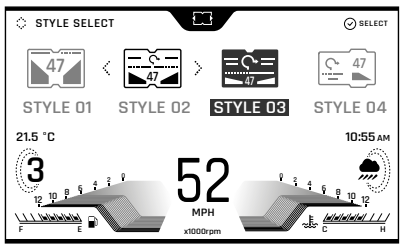


Pour sélectionner un style, voir page 78 pour plus d'informations.

### Navigation dans l'écran

Le tableau ci-dessous décrit les boutons et les icônes du tableau de bord utilisés pour naviguer dans les menus du tableau de bord décrits dans le présent manuel.

| | |
|---|---|
|  | Bouton Accueil (boîtier de commutateurs côté droit). |
|  | Bouton Mode (boîtier de commutateurs côté gauche). |
|  | Manette vers la gauche/ droite ou le haut/bas. |
|  | Centre de la manette (appuyer). |
|  | Flèche de sélection (celle de droite en illustration). |
|  | Panneau d'information - défilement vers la gauche/ droite avec la manette. |
|  | Panneau d'information - défilement vers le haut/bas avec la manette. |
|  | Option disponible dans le panneau d'information - défilement vers le haut/bas avec la manette. |
|  | Pression brève (appuyer et relâcher) sur le centre de la manette. |
|  | Pression longue (appuyer et maintenir enfoncé) sur le centre de la manette. |
|  | Réinitialiser la fonction actuellement choisie (uniquement disponible par une pression longue de la manette). |

### Modes de conduite

Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP), du système de freinage antiblocage (ABS) et de l'antipatinage (TC).

Les modes de conduite sont facilement sélectionnés en utilisant le bouton MODE situé sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement (voir page 56).

Cinq modes de conduite sont disponibles. Si le conducteur change le mode de conduite (autre que le mode RIDER), l'icône est modifiée et devient celle présentée dans le tableau ci-dessous.

| Icône par défaut | Icône modifiée par le conducteur | Description |
|---|---|---|
|  |  | RAIN |
|  |  | ROAD |
|  |  | SPORT |
|  |  | TRACK |
|  | - | RIDER |

Chaque mode de conduite est réglable, voir page 60 pour plus d'informations.

### Sélection du mode de conduite

**⚠ AVERTISSEMENT**

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la faire rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé, levier d'embrayage enclenché et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières et climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

**⚠ AVERTISSEMENT Suite**

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'utilisateur est habitué.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si l'antipatinage (TC) a été désactivé dans le menu principal comme décrit dans page 62, tous les réglages de TC enregistrés pour tous les modes de conduite seront alors ignorés.

Le TC restera inactif quelle que soit la sélection du mode de conduite, jusqu'à ce qu'il ait été réactivé ou que le contact ait été coupé puis remis.

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage. Dans cette situation, une trop forte accélération sur une chaussée mouillée/glissante peut faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le mode de conduite sera par défaut ROAD lorsque le contact est mis si le mode TRACK ou RIDER était actif la dernière fois que le contact a été coupé avec TC réglé sur TRACK ou OFF dans le mode correspondant.

Autrement, le dernier mode de conduite sélectionné sera mémorisé et activé lorsque le contact est établi.

Si les icônes du mode ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.

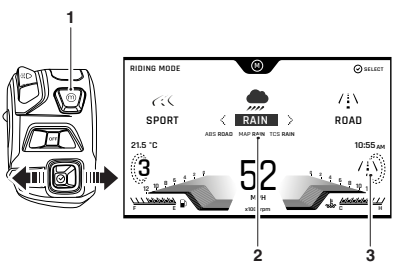


1. **Bouton Mode**
2. **Nouveau mode de conduite**
3. **Mode de conduite actuel**

Pour sélectionner un mode de conduite :

- Appuyer brièvement sur le bouton MODE sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer le panneau de sélection du mode de conduite.
- L'icône du mode de conduite actif est affichée dans la partie droite de l'écran.

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- Pousser la manette vers la gauche ou vers la droite ou appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode de conduite souhaité soit mis en surbrillance au centre du panneau d'information du mode de conduite.
- Une pression brève au centre de la manette permet de sélectionner le mode de conduite requis, et l'icône dans la partie droite de l'écran change.
- Le mode sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode respectées :

**Moto à l'arrêt - Moteur coupé**

- Le contact est établi.
- L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

**Moto à l'arrêt - Moteur en marche**

- Le point mort est sélectionné ou l'embrayage est enclenché.

**Moto en mouvement**

Dans les 30 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- Fermer le papillon.
- S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

Si le changement du mode de conduite n'est pas achevé, l'icône du mode de conduite alternera entre le précédent mode de conduite et le dernier sélectionné jusqu'à ce que le changement soit confirmé ou annulé.

La sélection du mode de conduite est maintenant terminée et la conduite normale peut être reprise.

**AVIS**

Il est impossible de sélectionner les modes TRACK ou RIDER pendant que la moto est en mouvement, si les réglages TC sont définis sur TRACK ou OFF dans l'un de ces modes. Dans ce cas, la moto doit être mise à l'arrêt avant d'effectuer le changement de mode de conduite.

## Menu principal

Pour accéder au menu principal :

- La moto doit être immobile avec le contact mis.
- Appuyer sur le bouton HOME du boîtier de commutateurs du guidon droit.
- Faire défiler le menu principal en déplaçant la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option requise soit sélectionnée puis appuyer au centre de la manette pour la sélectionner.

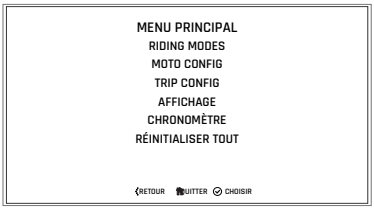


**Écran du menu principal**

Le MENU PRINCIPAL permet d'accéder aux options suivantes :

**RIDING MODES**

Ce menu permet de configurer les modes de conduite. Pour plus d'informations, voir page 60.

**MOTO CONFIG**

Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 61.

**TRIP CONFIG**

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels 1 et 2. Pour plus d'informations, voir page 63.

**AFFICHAGE**

Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 65.

**CHRONOMÈTRE**

Ce menu permet de configurer le chronomètre et l'affichage de ses données. Pour plus d'informations, voir page 70.

**RÉINITIALISER TOUT**

Ce menu permet de remettre tous les réglages du tableau de bord au réglage par défaut. Pour plus d'informations, voir page 72.

### Modes de conduite

Pour accéder au menu Modes de conduite :

- Dans le menu principal, déplacer la manette vers le bas et sélectionner RIDING MODES.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

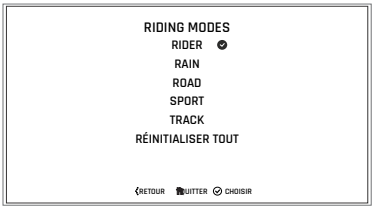


- Faire défiler vers le haut/bas avec la manette pour sélectionner le mode de conduite souhaité. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Les options de réglage correspondant au mode de conduite sélectionné sont alors affichées.

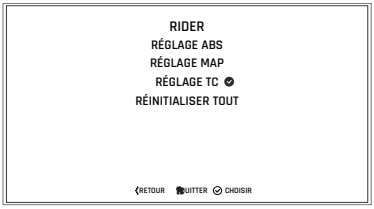


Pour modifier un réglage, faire défiler vers le bas/haut à l'aide de la manette jusqu'à ce que l'option de réglage souhaitée soit mise en surbrillance, puis appuyer sur le centre de la manette pour la sélectionner.

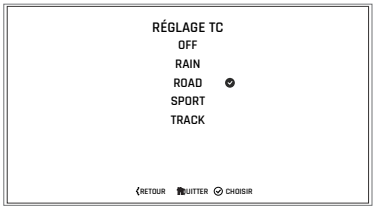

## Configuration du mode de conduite

Se reporter au tableau suivant pour connaître les options ABS, MAP et TC disponibles pour chaque mode de conduite.

| Mode de conduite | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | **RAIN (pluie)**  | **ROAD (route)**  | **SPORT**  | **TRACK (piste)**  | **RIDER (pilote)**  |
| **Système de freinage antiblocage (ABS)** | | | | | |
| Road (route) | ● | ● | ● | ○ | ● |
| Track | ⊘ | ⊘ | ⊘ | ● | ○ |
| **MAP (reprise)** | | | | | |
| Rain (pluie) | ● | ○ | ⊘ | ○ | ○ |
| Road (route) | ○ | ● | ○ | ○ | ● |
| Sport | ⊘ | ○ | ● | ● | ○ |
| **Antipatinage (TC)** | | | | | |
| Rain (pluie) | ● | ○ | ⊘ | ○ | ○ |
| Road (route) | ○ | ● | ○ | ○ | ● |
| Sport | ⊘ | ○ | ● | ○ | ○ |
| Track | ⊘ | ⊘ | ⊘ | ● | ○ |
| Off | Via menu | Via menu | Via menu | ○ | ○ |

| **Clé** | |
|---|---|
| ● | Standard (réglage d'usine par défaut) |
| ○ | Option sélectionnable |
| ⊘ | Option non disponible |

### Menu Config. moto

Le menu Config. moto permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto.

Pour accéder au menu Config. moto :

- Dans le menu principal, déplacer la manette vers le bas et sélectionner MOTO CONFIG.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.




### Config. moto - TSA (Assistance au changement de vitesse) (selon l'équipement)

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) déclenche une modification momentanée du couple moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans fermeture du papillon ni actionnement de l'embrayage. Cette fonctionnalité sert pour passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur.

Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer.

Le TSA ne fonctionne pas si l'embrayage est actionné ou si l'on tente par erreur de passer à un rapport supérieur à partir de la 6ème vitesse.

Il faut appuyer fermement sur la pédale pour assurer la souplesse des changements de vitesses.

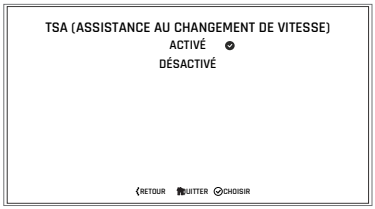


Pour activer/désactiver le TSA :

- Dans le menu Config. moto, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner TSA (assistance au changement de vitesse) et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour basculer entre ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix fait.
- L'écran retourne alors au menu MOTO CONFIG.

Pour plus d'informations sur l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 130.

### Config. moto - Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction peuvent être réglés sur le mode Auto base, Auto avancé ou Manuel.

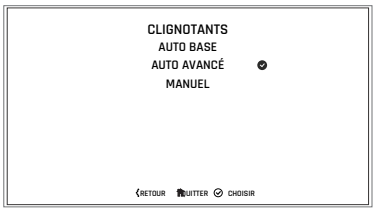

**Sélection d'un mode d'indicateurs de direction**

Pour sélectionner le mode d'indicateurs de direction requis :

- Dans le menu MOTO CONFIG, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner CLIGNOTANTS et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour basculer entre AUTO BASE, AUTO AVANCÉ et MANUEL.
  - Auto Basic (auto base) - La fonction d'arrêt automatique est activée. Les indicateurs de direction s'activent pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
  - Auto Advanced (auto avancé) - La fonction d'arrêt automatique est activée. Une brève pression active les indicateurs de direction pour trois clignotements. Une pression plus longue active les indicateurs de direction pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
  - Manual (manuel) - La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix fait.
- L'écran retourne alors au menu MOTO CONFIG.

## Config. moto - Antipatinage (TC)

Le système antipatinage (TC) peut être temporairement désactivé. Il n'est pas possible de désactiver le système TC de façon permanente. Il est automatiquement activé lorsque le contact est coupé, puis remis.

Pour désactiver ou activer le système TC :

- Dans le menu MOTO CONFIG, appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner TC.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour basculer entre ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ.

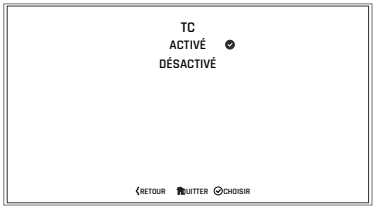


- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner l'option requise.
- Une fois sélectionnée, l'écran affiche de nouveau MOTO CONFIG.

## Config. moto - Entretien

La périodicité d'entretien est réglée selon une distance et/ou une durée.

Pour évaluer la périodicité d'entretien :

- Dans le menu MOTO CONFIG, pousser la manette vers le bas pour sélectionner ENTRETIEN.

- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les informations d'ENTRETIEN.




## Trip Config

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels.

Pour accéder au menu Conf. traj. :

- Dans le menu principal, déplacer la manette vers le bas et sélectionner TRIP CONFIG.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.




Sélectionner RÉINITIAL. TRIP 1 ou RÉINITIAL. TRIP 2 permet de configurer manuellement ou automatiquement le totalisateur partiel souhaité. La procédure de configuration est la même pour les deux totalisateurs partiels.

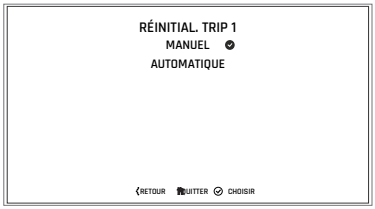


La réinitialisation manuelle ne remettra à zéro que le totalisateur partiel sélectionné que le conducteur le décidera. Pour plus d'informations, voir page 63.

La réinitialisation automatique remettra à zéro chaque totalisateur partiel après avoir coupé le contact pendant une durée définie. Pour plus d'informations, voir page 64.

Le totalisateur partiel 2 peut être activé ou désactivé. Pour plus d'informations, voir page 64.

### Trip Config - Réinitialisation manuelle

Pour configurer l'ordinateur pour que le totalisateur partiel soit réinitialisé manuellement :

- Dans le menu TRIP CONFIG, pousser la manette vers le bas puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner la RÉINITIAL. TRIP 1 ou RÉINITIAL. TRIP 2.

- Appuyer le centre de la manette pour sélectionner MANUEL.




Deux options sont proposées :

- RÉINITIAL. ET CONT. - Réinitialise toutes les données de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant.
- CONT. SANS RÉINITIAL. - Aucune donnée de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant n'est réinitialisée.

### Trip Config - Réinitialisation automatique

Pour configurer l'ordinateur de bord afin qu'il se réinitialise automatiquement :

- Dans le menu TRIP CONFIG, pousser la manette vers le haut/bas puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner RÉINITIAL. TRIP 1 ou RÉINITIAL. TRIP 2.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner AUTOMATIQUE puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner le réglage du temporisateur et appuyer au centre de la manette pour confirmer le délai requis.
- Le délai requis est ensuite enregistré dans la mémoire du totalisateur. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- Lorsque le moteur est coupé, le totalisateur partiel est remis à zéro lorsque le délai s'est écoulé.

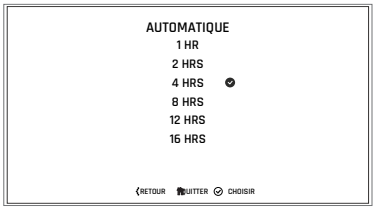


Le tableau suivant donne deux exemples de la fonctionnalité de réinitialisation automatique du totalisateur partiel.

| **Moteur coupé** | **Délai sélectionné** | **Le totalisateur partiel se remet à zéro** |
|---|---|---|
| 10h30 | 4 H | 14h30 |
| 18h00 | 16 H | 10h00 (jour suivant) |

### Afficher Trip 2

Le totalisateur partiel 2 peut être activé ou désactivé. Si le totalisateur partiel 2 est désactivé, il ne sera plus visible dans le panneau d'information.



Pour activer ou désactiver le totalisateur partiel 2 :

- Dans le menu TRIP CONFIG, pousser la manette vers le bas/haut pour faire défiler jusqu'à AFFICHER TRIP 2. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour basculer entre ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

## Menu Affichage

Le menu Affichage permet de configurer les différentes options de l'écran.




Pour accéder au menu Affichage :

- Dans le menu principal, déplacer la manette vers le bas et sélectionner AFFICHAGE. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Sélectionner l'option requise dans la liste pour accéder aux informations correspondantes.

## Affichage - Couleur

Pour sélectionner une couleur différente pour les informations d'affichage :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le bas/haut pour sélectionner COULEUR.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

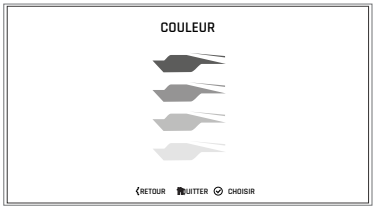


- Pousser la manette vers le bas/haut pour faire défiler les quatre icônes de couleurs. Il y a quatre options de couleur disponibles : bleu, vert, jaune et blanc.
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner la couleur souhaitée.
- La nouvelle couleur est ensuite appliquée au tableau de bord pour tous les styles. Appuyer sur le bouton HOME pour quitter le menu.

## Affichage - Luminosité

Deux options de luminosité sont proposées :

- Contraste élevé - mode de jour
- Contraste faible - mode de nuit

Pour régler la luminosité :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le bas pour sélectionner LUMINOSITÉ (CONTR. HAUT) ou LUMINOSITÉ (CONTR. BAS).

- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner le menu requis.

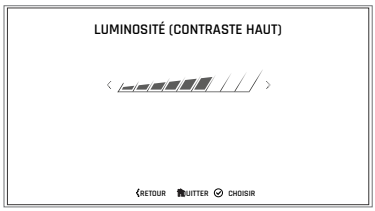


**Luminosité (contraste élevé) illustrée**

- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour régler la luminosité.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le niveau requis de luminosité.
- Appuyer sur le bouton HOME pour revenir à l'écran principal.

**AVIS**

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

### Affichage - Panneaux visibles

Le menu Panneaux visibles permet de sélectionner les éléments à afficher dans le panneau d'information.

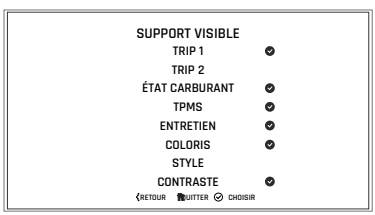


Pour sélectionner le menu Supports Visibles :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le bas pour sélectionner SUPPORTS VISIBLES.
- Appuyer au centre de la manette pour afficher les options disponibles.
- Faire défiler le menu en déplaçant la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option souhaitée soit mise en surbrillance.
- Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner/désélectionner des éléments du panneau d'information.
  - Lorsqu'une coche est présente en regard d'un point du panneau d'information, ce dernier est visible dans le panneau. Lorsqu'aucune coche n'est présente en regard d'un point du panneau d'information, ce dernier n'apparaît pas dans le panneau.

### Affichage - Langue

Le menu Langue permet d'utiliser la langue préférée comme langue d'affichage du tableau de bord.




Pour sélectionner la langue requise pour le tableau de bord :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le bas pour sélectionner l'option LANGUE.

- Appuyez sur le centre de la manette pour confirmer et afficher les options de langue disponibles.
- Faire défiler le menu en déplaçant la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option de langue souhaitée soit mise en surbrillance.
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner/désélectionner la LANGUE requise. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer l'option de langue.

### Affichage - Unités

Le menu Unités permet de sélectionner une unité de mesure préférée.

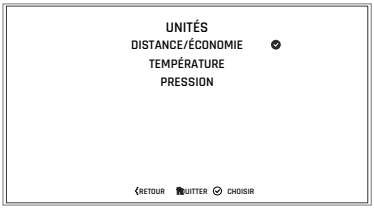


Pour sélectionner les unités de mesure souhaitées :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le bas pour sélectionner UNITÉS.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

Pour modifier l'unité de mesure :

- Déplacer la manette vers le bas/haut pour sélectionner l'option souhaitée (DISTANCE/ÉCONOMIE, TEMPÉRATURE ou PRESSION).
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'unité de mesure souhaitée.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Les options disponibles sont :

Économie :

- Miles & MPG (R.-U.)
- Miles & MPG (É.-U.)
- KM & L/100KM
- KM & KM/L

TEMPÉRATURE :

- °C
- °F

PRESSION :

- PSI
- BAR
- KPA

### Affichage - Horloge

Le menu Horloge permet de régler l'horloge à l'heure locale.

Pour régler l'horloge :

- Dans le menu Affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner HORLOGE et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour choisir un réglage de l'horloge sur 12 Hr (12 heures) ou 24 Hr (24 heures) et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
  - L'horloge affiche l'heure au format 12 ou 24 heures. Une fois le format d'heure réglé, l'écran revient au menu HORLOGE.

Pour régler l'heure, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner HEURES ou MINUTES.

Pour ajuster le réglage de l'heure :

- Sélectionner HEURES à l'écran et appuyer sur le centre de la manette. Une coche apparaît à côté de HEURES et l'affichage des heures clignote comme illustré ci-dessous.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler les heures. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.




Pour ajuster le réglage des minutes :

Pour régler les MINUTES, répéter la procédure utilisée pour régler les heures.

### Affichage - Date

Cette fonction permet de régler la date et le format de date.

Pour régler le format de la date :

- Dans le menu AFFICHAGE, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner DATE et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner FORMAT DATE. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

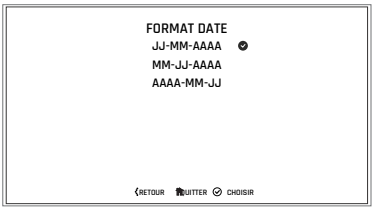


- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'un des formats de date disponibles et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- Une fois le format de la date réglé, l'affichage revient au menu DATE.

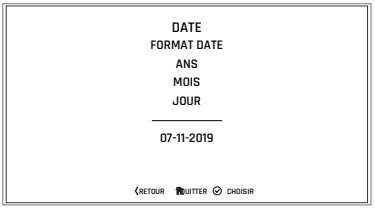


Pour régler la date :

- Dans le menu AFFICHAGE, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner DATE et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner AN puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. L'affichage AN clignote.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'année actuelle puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pour régler le mois et le jour, recommencer la procédure utilisée pour régler l'année.

### Affichage - Ind. de changement

Ce menu permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.

L'indicateur de changement de vitesse fait passer la couleur du compte-tours à l'orange lorsque le seuil de régime moteur spécifié est atteint, invitant à changer de rapport.




Le seuil de régime moteur peut être défini et réinitialisé et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option EN RODAGE est remplacée par une option PAR DÉFAUT.

Dans le menu IND. DE CHANGEMENT, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner DÉFINI PAR L'UTILISATEUR et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.




Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner chaque valeur.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour modifier la valeur.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer la sélection.
- Répéter ce processus pour chaque valeur jusqu'à ce que le RPM correct soit affiché.

Pour réinitialiser l'indicateur de changement de vitesse :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner RÉTABLIR puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Cela réinitialise le régime moteur à 09500.

## Chronomètre

Pour régler l'option du chronomètre, la moto doit être immobile avec le contact mis.

- Appuyer sur le bouton Accueil pour afficher le MENU PRINCIPAL.
- Appuyer sur la manette puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner CHRONOMÈTRE.

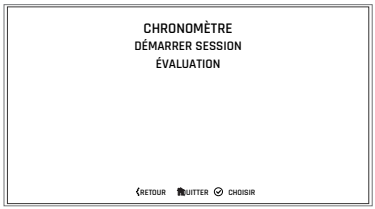


Les options disponibles sont :

- DÉMARRER SESSION
- ÉVALUATION (l'évaluation est uniquement disponible si les données du chronomètre sont enregistrées).

## Chronomètre - Démarrer la session

Cette fonction permet de définir les options du chronomètre.

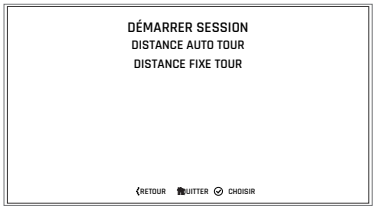


Deux options sont disponibles :

- DISTANCE AUTO TOUR - Cette option utilise le totalisateur de la moto pour calculer la distance du tour et la vitesse moyenne. La distance du tour est précise à +/-50 mètres.
- DISTANCE FIXE TOUR - Permet de définir la distance exacte du tour en yards ou en mètres. Le chronomètre emploie la distance établie pour calculer une vitesse moyenne plus précise, comparée à la Distance de tour auto.

### DISTANCE AUTO TOUR

Pour sélectionner la distance de tour automatique :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DISTANCE AUTO TOUR et appuyer sur le centre de la manette pour démarrer la session de chronométrage.

### DISTANCE FIXE TOUR

Pour sélectionner la distance de tour fixe :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DISTANCE FIXE TOUR et appuyer sur le centre de la manette. Les menus UNITÉS et DISTANCE RÉGLÉE s'affichent.

### UNITÉS




### DISTANCE RÉGLÉE

Pour saisir manuellement une distance mesurée :

- En déplaçant la manette vers le haut/bas et vers la droite/gauche, saisir la distance mesurée en mètres ou en yards.

- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.

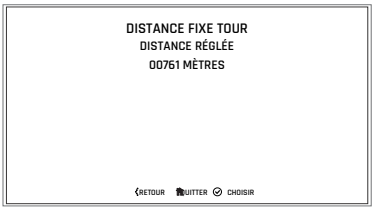


Pour démarrer le chronomètre, voir page 78.

## Chronomètre - Évaluation

Cette fonction permet au conducteur d'évaluer toute session enregistrée (voir page 70).

Pour sélectionner le menu Chronomètre - Évaluation, la moto doit être immobile avec le contact mis.

- Appuyer sur le bouton Accueil pour afficher le MENU PRINCIPAL.
- Appuyer sur la manette puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner CHRONOMÈTRE.
- Appuyer sur la manette pour sélectionner le menu ÉVALUATION.

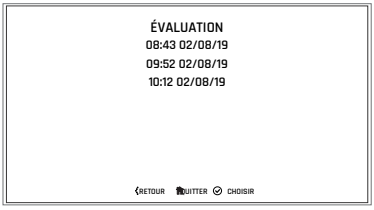


- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les sessions enregistrées.
- Faire défiler le menu en déplaçant le menu vers le haut/bas jusqu'à ce que la session souhaitée soit mise en surbrillance.
- Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner la session souhaitée et évaluer les temps enregistrés en déplaçant la manette vers le haut/bas.
  - Les sessions sont enregistrées par ordre de date et d'heure.

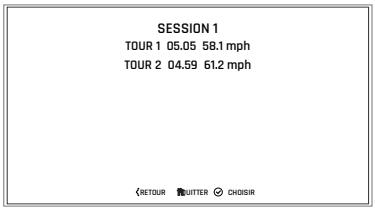


**AVIS**

Le chronomètre enregistre jusqu'à cinq sessions et jusqu'à 24 tours par session. Une fois cette limite atteinte, les premières sessions sont écrasées.

### Réinitialiser aux paramètres par défaut

L'option Réinitialiser aux paramètres par défaut permet de réinitialiser aux paramètres par défaut les éléments d'affichage du menu principal.




Pour réinitialiser les éléments d'affichage du menu principal :

- Dans le menu principal, déplacer la manette vers le bas et sélectionner RÉINITIALISER TOUT.
- Poussez la manette vers le haut/bas pour sélectionner CONFIRMER ou ANNULER. Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- CONFIRMER - Les réglages et données suivants du menu principal sont réinitialisés aux valeurs d'usine par défaut : modes de conduite, configuration des indicateurs, ordinateurs de bord, panneaux visibles, langues, antipatinage, style, luminosité de l'affichage, réglages et données du chronomètre.
- ANNULER - Les réglages et données du menu principal restent inchangés et l'écran retourne à l'affichage précédent.

### Panneau d'information

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque la moto est en mouvement, il suffit d'essayer de naviguer entre les modes du panneau d'information ou de réinitialiser les informations sur le carburant dans les conditions suivantes :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

***AVIS***

Pour accéder au panneau d'information, il faut d'abord acquitter les messages d'avertissement (voir page 73).

Le panneau d'information Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière. Pour plus d'informations, voir page 75.

Pour afficher les différents éléments du panneau d'informations, déplacer la manette vers la gauche/droite jusqu'à ce que l'élément requis du panneau d'information s'affiche.

Le panneau d'information contient les éléments d'information suivants :

- Messages d'avertissement et d'information, voir page 73

- Totalisateur partiel, voir page 73
- Consommation d'essence, voir page 74
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement), voir page 75
- Périodicité d'entretien, voir page 76
- Couleur, voir page 76
- Contraste de l'écran, voir page 76
- Luminosité, voir page 77
- Sélection du style, voir page 78
- Chronomètre, voir page 78.

Différents éléments du panneau d'information peuvent être affichés ou masqués. Pour plus d'informations, voir page 66.

## Évaluation des avertissements

Tous les messages d'information et d'avertissement s'affichent dans le panneau Avertissements. Un exemple s'affiche ci-dessous.

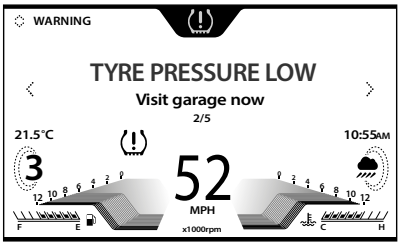


Pour afficher les avertissements :

- Déplacer la manette vers le bas/haut pour parcourir les options jusqu'à ce que la liste des avertissements s'affiche.
- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour consulter chaque avertissement (si plusieurs sont présents). Le décompte d'avertissements affichera le nombre d'avertissements qui sont présents.
- Déplacer la manette vers le bas/haut pour retourner au panneau d'information.

**Avertissement de batterie faible**

Si des éléments tels que les poignées chauffantes sont montés et sont laissés en marche avec le moteur au ralenti, la tension de la batterie pourra tomber en dessous d'une valeur prédéterminée au bout d'un certain temps et faire apparaître un message d'avertissement sur le panneau d'avertissements.

## Totalisateur partiel

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information.

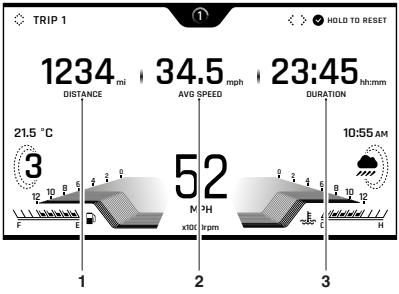


1. **Distance parcourue**
2. **Vitesse moyenne**
3. **Durée du trajet**

Pour afficher un totalisateur partiel spécifique :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour parcourir les éléments du panneau d'information jusqu'à ce que le compteur TRIP 1 s'affiche.
- Sélectionner TRIP 1 ou TRIP 2 en déplaçant la manette vers le haut/bas.

**AVIS**

Le totalisateur partiel 2 peut être affiché ou masqué sur le panneau d'information. Pour plus d'informations, voir page 64.

Pour réinitialiser un totalisateur partiel :

- Sélectionner le totalisateur partiel à réinitialiser.
- Appuyer sur la manette et la laisser enfoncée pendant plus d'une seconde.
- Le totalisateur partiel se réinitialise alors.

Le totalisateur partiel peut aussi être réinitialisé à partir du menu principal, voir page 63.

## Consommation d'essence

Le panneau d'information Consommation d'essence affiche les informations liées à la consommation d'essence.

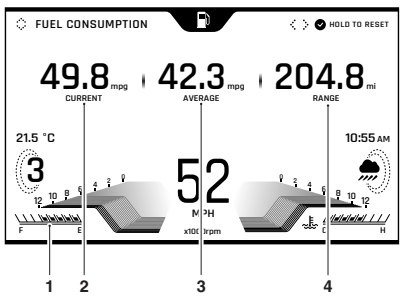


1. **Jauge de carburant**
2. **Consommation d'essence actuelle**
3. **Consommation moyenne de carburant**
4. **Autonomie**

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

### Consommation d'essence actuelle

Cela indique la consommation d'essence à un moment donné. Si la moto est immobile, --.- apparaît dans la zone d'affichage.

### Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, des tirets sont affichés jusqu'à ce que 0,1 kilomètre ait été parcouru.

**Autonomie**

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

**Réinitialiser**

Pour réinitialiser la consommation de carburant moyenne, appuyer sur le centre de la manette et le maintenir enfoncé.

## Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

**⚠ AVERTISSEMENT**

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entrainer une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le panneau d'information Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière. Pour plus d'informations, voir page 75.

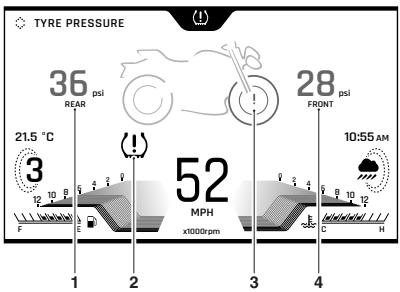


1. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
2. **Témoin de pression des pneus**
3. **Avertissement de basse pression du pneu avant illustré**
4. **Indicateur de la pression des pneus avant**

**Témoin de pression des pneus**

Le témoin de pression des pneus ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

**Indicateur de pression du pneu avant**

Il affiche la pression actuelle du pneu avant.

**Indicateur de pression du pneu arrière**

Il affiche la pression actuelle du pneu arrière.

**Pression des pneus faible**

Le pneu avant ou arrière est mis en surbrillance sur l'image de la moto pour indiquer que la pression du pneu est inférieure à la pression recommandée.

## Service (Entretien)

Le panneau d'information Entretien indique la distance et le nombre de jours restant avant le prochain entretien recommandé.

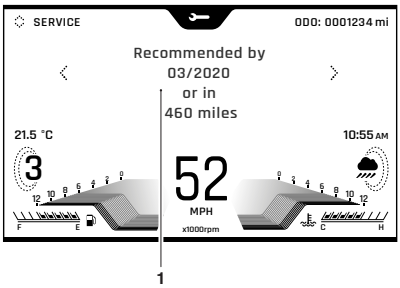


1. **Informations relatives à l'entretien**

## Coloris

Le panneau d'information Couleur permet d'appliquer une couleur différente au style actuel. Il y a quatre options de couleur disponibles : bleu, vert, jaune et blanc.

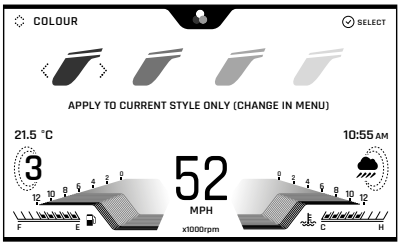


Pour appliquer une couleur différente au style actuel :

- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner la couleur souhaitée.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer la couleur sélectionnée.
- La nouvelle couleur est alors appliquée au style actuel.
- Pour appliquer une couleur à tous les styles, voir page 65

## Contraste de l'écran

Le panneau d'information Contraste permet de régler le contraste de l'écran d'affichage.

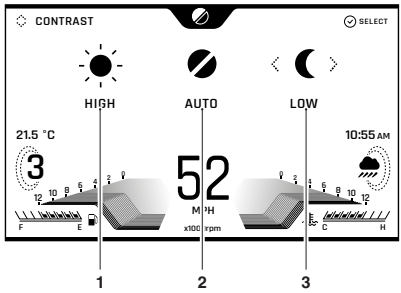


1. **Option de contraste élevé**
2. **Option de contraste automatique**
3. **Option de contraste faible**

Trois options sont disponibles :

- HAUT - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond blanc pour tous les styles d'écran pour une visibilité maximale de jour.
- AUTO - Cette option utilise le capteur de lumière du tableau de bord pour régler le contraste au réglage le plus adapté. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.
- BAS - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond noir pour tous les styles d'écran pour une visibilité maximale de nuit.

Pour sélectionner une option :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour sélectionner l'option de contraste HAUT, AUTO ou BAS, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Si le réglage de la luminosité que le conducteur a effectué est adapté, il sera appliqué (voir page 65).

**AVIS**

Ne pas recouvrir le capteur de lumière de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait les fonctions de luminosité et de contraste d'écran de fonctionner correctement.

### Luminosité

Le panneau d'information Luminosité permet de régler la luminosité de l'écran d'affichage. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

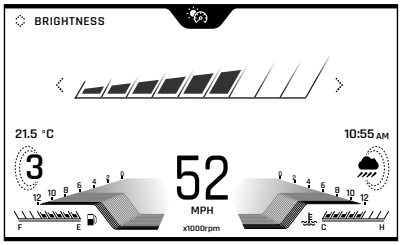


Pour ajuster la luminosité de l'écran d'affichage :

- Pousser la manette vers la gauche/droite pour augmenter/diminuer le niveau de luminosité.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le niveau requis de luminosité.

**AVIS**

Ne pas recouvrir le capteur de lumière de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait les fonctions de luminosité et de contraste d'écran de fonctionner correctement.

### Sélection du style

Le panneau d'information Sélection du style permet d'appliquer différents styles à l'écran d'affichage.

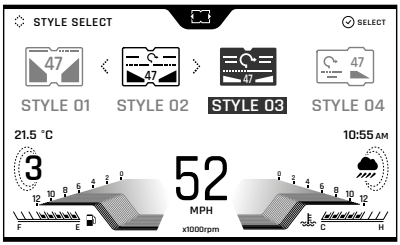


**Panneau d'information Sélection du style (Style 03 sélectionné)**

Pour changer le style de l'écran d'affichage :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour sélectionner le style requis puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

### Chronomètre

Le panneau d'information Chronomètre permet de chronométrer une distance/un tour donné et de le comparer à un tour précédemment chronométré.

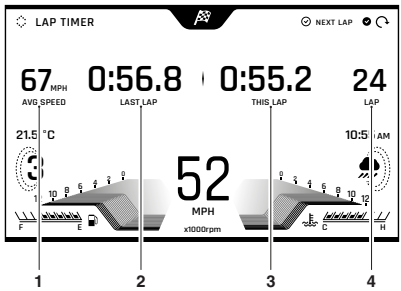


1. **Vitesse moyenne**
2. **Temps intermédiaire précédent**
3. **Ce temps intermédiaire**
4. **Nombre de tours**

Pour commencer un tour :

- Pousser brièvement la manette vers le bas/haut ou appuyer brièvement sur son centre. Le chronomètre commence à chronométrer le premier tour. Ce temps est appelé CE TOUR.
- Appuyer sur le centre de la manette ou la déplacer vers le bas/haut pour débuter un nouveau tour, et le temps du tour précédent et la vitesse moyenne s'affichent dans le panneau d'information (TOUR PRÉCÉDENT) à côté du temps du nouveau tour.
- Une pression longue (de plus de deux secondes) sur le centre de la manette ou son déplacement long vers le bas/haut arrête le chronomètre, efface les données enregistrées et démarre un nouveau temps intermédiaire.

- Les données de chronomètre enregistrées peuvent être visualisées à partir du Menu principal. Pour plus d'informations, voir page 71.

### Réglage de la position du tableau de bord

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'utilisation de la moto avec un tableau de bord mal réglé est dangereuse.

Toujours régler le tableau de bord pour disposer d'une vision arrière suffisante du tableau de bord avant de conduire la moto.

Un tableau de bord mal réglé entraînera une perte de vision du tableau de bord lors de la conduite et peut entraîner une distraction entraînant une perte de contrôle de la moto pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais essayer de nettoyer ou régler le tableau de bord en conduisant la moto. En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Ne nettoyer ou régler le tableau de bord qu'à l'arrêt.

Le fait de tenter de nettoyer ou de régler le tableau de bord pendant la conduite de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

***AVIS***

Ne pas directement appuyer sur l'écran du tableau de bord.

Il suffit de régler la position du tableau de bord en utilisant le levier de réglage.

Appuyer directement sur l'écran du tableau de bord peut endommager le tableau de bord lui-même.

Le tableau de bord peut être réglé pour permettre d'améliorer la visibilité de l'écran.

Positionner le tableau de bord pour avoir une vue dégagée de l'écran en utilisant la poignée de réglage.

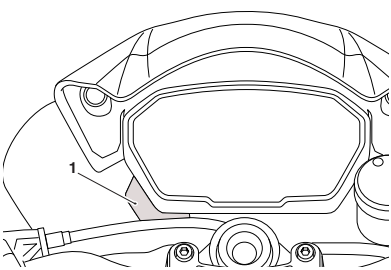


**1. Poignée de réglage**

Page réservée

## Tableau de bord à affichage à cristaux liquides (LCD)

## Table des matières

Disposition du tableau de bord 82
Témoins 83
Compteur de vitesse et totalisateur 87
Compte-tours 87
Affichage de position de boîte de vitesses 88
Thermomètre de liquide de refroidissement 88
Jauge de carburant 89
Boutons SET/SCROLL (réglage/défilement) du tableau de bord 89
Désactivation de l'antipatinage (TC) 90
Horloge 91
Annonce de périodicité d'entretien (SIA) 92
Témoins de changement de vitesses 92
UnitS (unités impériales, US ou métriques) 94
Totalisateur partiel 96
Chronomètre (selon l'équipement) 97
Sélection du mode de conduite 100
Mode RAIN (pluie) 101
Mode ROAD (route) 101
Mode SPORT (Street Triple R uniquement) 101
Mode RIDER (conducteur) (Street Triple R uniquement) 101
Réglage des options du mode RIDER (conducteur) 102
Sélection d'un mode de conduite - Moto immobile 105
Sélection d'un mode de conduite - Moto en déplacement 105

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Disposition du tableau de bord

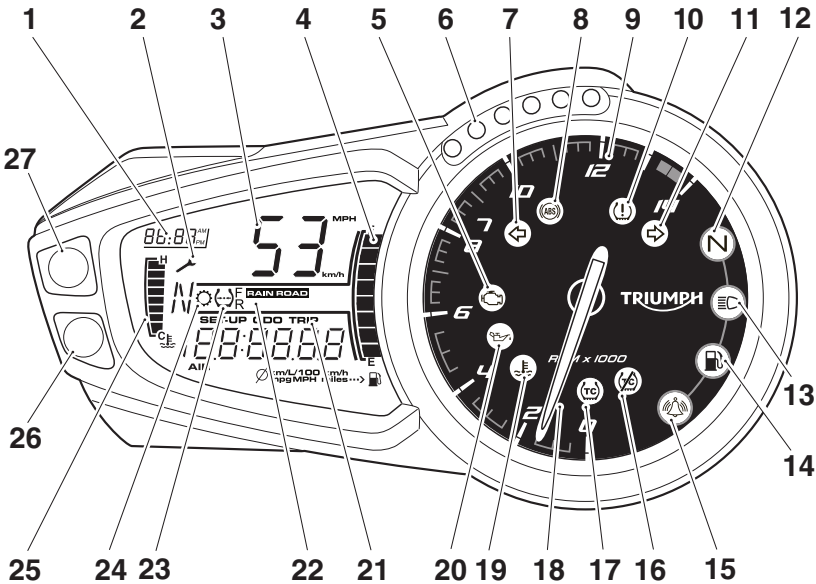


1. Horloge
2. Indicateur de périodicité d'entretien
3. Compteur de vitesse
4. Jauge de carburant
5. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
6. Témoins de changement de vitesses
7. Témoin d'indicateurs de direction gauches
8. Témoin d'ABS
9. Zone rouge du compte-tours
10. Témoin de pression des pneus (si la moto est équipée du système de contrôle de pression des pneus (TPMS))
11. Témoin d'indicateurs de direction droits
12. Témoin de point mort
13. Témoin de faisceau de route
14. Témoin de bas niveau de carburant
15. Témoin d'état de l'alarme/antidémarrage (l'alarme est un kit accessoire)
16. Témoin d'antipatinage (TC) désactivé
17. Témoin indicateur d'antipatinage (TC)
18. Compte-tours
19. Témoin de surchauffe de liquide de refroidissement
20. Témoin de basse pression d'huile
21. Indicateur du compteur de trajet
22. Témoin des modes de conduite
23. Affichage de la pression des pneus (si la moto est équipée du système de contrôle de pression des pneus (TPMS))
24. Symbole de position de boîte de vitesses
25. Affichage de température du liquide de refroidissement
26. Bouton de réglage
27. Bouton de défilement

## Témoins

### Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume brièvement quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne) mais ne doit pas s'allumer pendant la marche du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le témoin d'anomalie s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé. L'anomalie peut affecter le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des performances du moteur réduites peuvent occasionner des conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.

### Témoin de basse pression d'huile



Pendant la marche du moteur, si la pression d'huile moteur baisse à un niveau dangereux, le témoin de basse pression d'huile s'allume. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.

**AVIS**

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

### Témoin de surchauffe de liquide de refroidissement



Pendant la marche du moteur, si la température du liquide de refroidissement du moteur monte à un niveau dangereux, le témoin de surchauffe s'allume.

**AVIS**

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement est allumé.

### Témoin d'antidémarrage/alarme



Cette moto est équipée d'un système antidémarrage qui est activé lorsque le contact est coupé (OFF).

#### Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage/alarme clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

#### Avec alarme

Le témoin d'antidémarrage/alarme ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

### Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)




Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

**AVIS**

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Le témoin ne doit pas se rallumer tant que le moteur n'est pas redémarré sauf en cas d'anomalie.

Si le témoin s'allume à tout moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin ABS allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

### Témoin d'antipatinage (TC)




Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides. Le témoin clignote si le système de commande de couple de stabilité active limite le couple. L'antipatinage et le système de commande de couple de stabilité active ne fonctionnent pas forcément en cas d'anomalie du système ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Si l'antipatinage est activé :

- Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

### Témoin d'antipatinage (TC) désactivé




Le témoin de désactivation du système TC ne doit pas s'allumer si l'antipatinage n'est pas désactivé ou en l'absence d'anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

### Témoin d'indicateur de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin de l'indicateur de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

### Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est dans la position PARK (stationnement), et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

### Faisceau de route



Lorsque le contact est établi et que l'inverseur route/croisement est en position "FAISCEAU DE ROUTE", le témoin de faisceau de route s'allume.

### Voyant de réserve



Le témoin de bas niveau de carburant s'allume quand il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir.

### Témoin de point mort

N

Le témoin de point mort s'allume quand la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse engagée). Le témoin s'allume quand la boîte de vitesses est au point mort et le commutateur d'allumage en position contact établi (ON).

### Témoin de pression des pneus

**⚠ AVERTISSEMENT**

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

***AVIS***

Le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) est disponible dans un kit accessoire. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

L'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.



Le témoin de pression des pneus fonctionne conjointement avec le système de contrôle de pression des pneus (TPMS), voir page 112.

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, le symbole TPMS qui indique quel pneu est dégonflé et sa pression apparaît automatiquement dans la zone d'affichage.

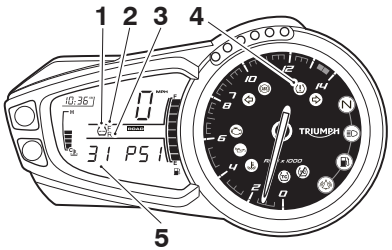


1. **Symbole TPMS**
2. **Indicateur de pneus avant**
3. **Indicateur de pneus arrière**
4. **Témoin de pression des pneus**
5. **Pressure des pneus**

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas (voir page 112). Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

### Compteur de vitesse et totalisateur

Le compteur indique la vitesse de la moto.

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto.

### Compte-tours

**AVIS**

Ne jamais laisser le régime moteur dépasser le régime moteur maximum car cela pourrait endommager gravement le moteur.

Le compte-tours indique la vitesse de rotation, ou régime, du moteur en tours par minute (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge.

Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.

## Affichage de position de boîte de vitesses

L'affichage de position de la boîte de vitesses indique quelle vitesse (un à six) a été engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), l'affichage indique N.

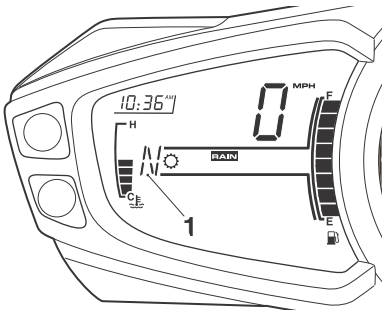


**1. Affichage de position de boîte de vitesses (position point mort affichée)**

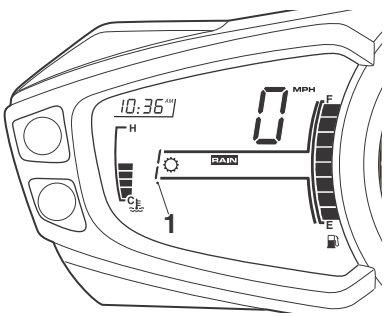


**1. Affichage de position de boîte de vitesses (première vitesse affichée)**

## Thermomètre de liquide de refroidissement

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur.

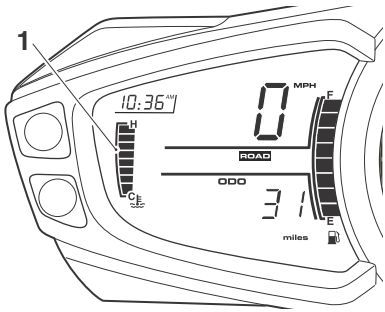


**1. Thermomètre de liquide de refroidissement**

Lorsqu'on met le contact, les huit barres de l'affichage apparaissent. Quand le moteur démarre à froid, une barre est visible. Au fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'affichent. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres correspondant à la température du moteur est affiché.

La plage de température normale se situe entre trois et cinq barres.

Si la température du liquide de refroidissement devient trop élevée, les huit barres sont affichées et se mettent à clignoter. Le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement s'allume également dans le compte-tours.

**AVIS**

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement s'allume.

Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement est allumé.

## Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.

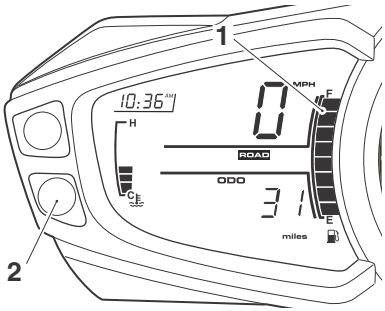


1. **Jauge de carburant**
2. **Bouton de réglage**

Quand le contact est établi, le nombre de barres affichées indique la quantité de carburant dans le réservoir.

Quand le réservoir est plein, les huit barres sont affichées et quand il est vide, aucune barre n'est affichée. Les autres nombres de barres indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre plein et vide.

Quand deux barres sont affichées, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Cela indique qu'il reste environ 4,5 litres de carburant dans le réservoir et que vous devrez ravitailler à la première occasion. Si un totalisateur partiel est affiché, il est possible de sélectionner l'autonomie en appuyant sur le bouton de réglage puis en le relâchant jusqu'à ce qu'elle s'affiche.

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

## Boutons SET/SCROLL (réglage/défilement) du tableau de bord

### Bouton de défilement

En cas de pression brève sur le bouton de défilement, il fait défiler le menu affiché sur l'écran d'affichage du tableau de bord.

Le bouton de défilement sert à commander les fonctions suivantes des instruments :

- Configuration (SEtUP)
  - Antipatinage (ttc), voir page 90
  - Réglage de l'horloge (t-SEt), voir page 91
  - Annonce de périodicité d'entretien (SIA), voir page 92
  - Témoins de changement de vitesses (SHIFt), voir page 92
  - Unités (UnitS), voir page 94.
- Retour (REtURn)

### Bouton de réglage

En cas de pression sur le bouton de réglage, il sélectionne le menu visible sur l'écran d'affichage du tableau de bord.

### Désactivation de l'antipatinage (TC)

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

Dans cette situation, une accélération trop forte sur une chaussée mouillée/glissante peut faire patiner la roue arrière.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entrainer une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Il est possible de désactiver temporairement le système d'antipatinage (TC). Il n'est pas possible de désactiver le système TC de façon permanente. Il est automatiquement activé lorsque vous coupez et remettez le contact.

#### Pour désactiver l'antipatinage

Pour accéder à la fonction de désactivation de l'antipatinage :

- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que SEtUP s'affiche dans l'écran puis appuyer sur le bouton de réglage SET.
- L'écran affiche ttc.
- Appuyer sur le bouton de réglage : ON ou OFF s'affiche.
- Appuyer plusieurs fois sur le bouton de défilement jusqu'à ce que OFF apparaisse sur l'écran d'affichage.
- Appuyer sur le bouton de réglage pour désactiver le système TC ; le message TC OFF s'affiche pendant 2 secondes et le témoin de TC s'allume.

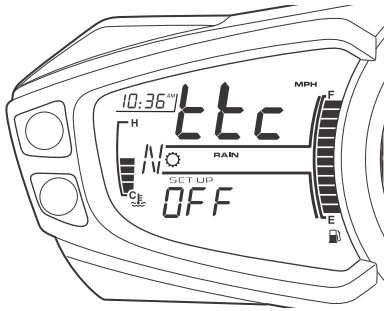


**Désactivation du TC en illustration**

#### Pour activer l'antipatinage

Pour réactiver le système d'antipatinage :

- Recommencer la procédure de désactivation de l'antipatinage et sélectionner ON.
- Pour réactiver le TC, il est aussi possible de couper et remettre le contact.

## Horloge

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas essayer de régler l'horloge pendant que la moto est en mouvement.

Arrêter la moto pour régler l'horloge.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

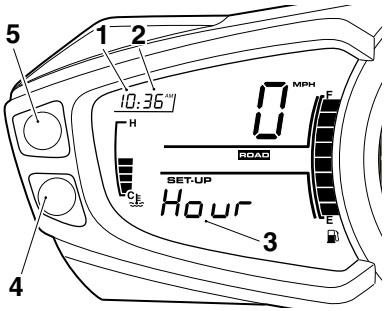


1. **Heures**
2. **Minutes**
3. **Écran d'affichage (heure sélectionnée pour le réglage)**
4. **Bouton de réglage**
5. **Bouton de défilement**

### Réglage de l'horloge - t-SEt

Pour définir le format de l'heure :

- Appuyer plusieurs fois sur le bouton de défilement jusqu'à ce que SEtUP apparaisse sur l'écran d'affichage. Appuyer brièvement sur le bouton de réglage SET jusqu'à ce que t-SEt s'affiche.
- Appuyer de nouveau sur le bouton de réglage pour afficher l'horloge au format 24 Hr ou 12 Hr.
- Appuyez sur le bouton de défilement pour sélectionner l'affichage d'horloge requis puis appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage des heures se met à clignoter et le mot Hour (heure) s'affiche à l'écran.

Pour régler l'affichage des heures et des minutes :

- Vérifiez qu'il clignote encore et que le mot "Hour" est visible.
- Appuyez sur le bouton de défilement pour changer le réglage. Chaque nouvelle pression sur le bouton changera le réglage d'une unité. Si vous maintenez la pression sur le bouton, l'affichage augmentera continuellement d'une unité à la fois.
- Une fois que l'heure correcte est affichée, appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage des minutes se met à clignoter et le mot "Min" est visible dans l'écran d'affichage. L'affichage des minutes se règle de la même manière que celui des heures.
- Une fois que les heures et les minutes sont correctement réglées, appuyer sur le bouton de réglage pour confirmer : t-SEt apparaît à l'écran.
- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que REtURn s'affiche puis appuyer sur le bouton de réglage SET.

### Annonce de périodicité d'entretien (SIA)

L'annonce de périodicité d'entretien (SIA) indique la distance totale que la moto peut parcourir avant qu'un entretien soit requis.

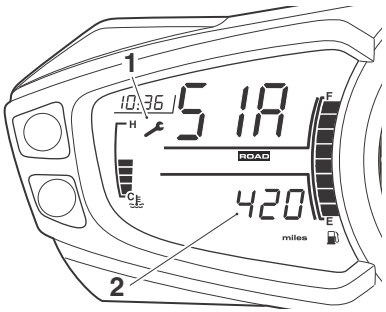


1. **Symbole d'entretien**
2. **Distance restante**

Lorsque la distance restante est 0 km, le symbole d'entretien reste affiché jusqu'à ce que l'entretien ait été effectué et que le système ait été réinitialisé par votre concessionnaire Triumph agréé.

Si l'entretien est en retard, la distance est affichée sous la forme d'un nombre négatif.

Lorsque vous mettez le contact et que la distance jusqu'au prochain entretien est égale ou inférieure à 800 km, le symbole d'entretien est affiché pendant trois secondes et la distance restante avant le prochain entretien est affichée à la place de l'heure.

### Témoins de changement de vitesses

**AVIS**

Les témoins de changement de vitesses ne fonctionnent pas sous 3 500 tr/min pour éviter que les témoins ne s'allument au ralenti.

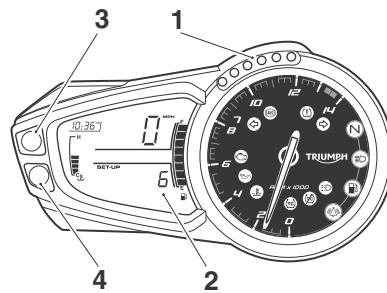


1. **Témoins de changement de vitesses**
2. **Écran d'affichage (mode 6 en illustration)**
3. **Bouton de défilement**
4. **Bouton de réglage**

### Modification des modes des témoins de changement de vitesses

Pour modifier les modes des témoins de changement de vitesses :

- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que SEtUP s'affiche dans l'écran puis appuyer sur le bouton de réglage SET.
- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que SHIFt s'affiche puis appuyer sur le bouton de réglage SET. Le mode en cours s'affiche et le témoin de changement de vitesses correspondant s'allume.

- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que le mode du témoin de changement de vitesses souhaité apparaisse puis appuyer sur le bouton de réglage SET. L'affichage défile dans l'ordre suivant :
  - 6 (mode 6 LED) ;
  - 3 (mode 3 LED) ;
  - SE (mode séquentiel) ;
  - OFF (témoins de changement de vitesses désactivés).

**AVIS**

A sa sortie d'usine, la moto est livrée avec les témoins de changement de vitesses réglés sur le mode 6 témoins LED à 3 500 tr/min.

Lorsque le mode des témoins de changement de vitesses a été sélectionné, l'aiguille du compte-tours se déplace jusqu'à la position actuellement programmée. Le régime est indiqué dans l'écran d'affichage et les unités actuellement programmées clignotent.

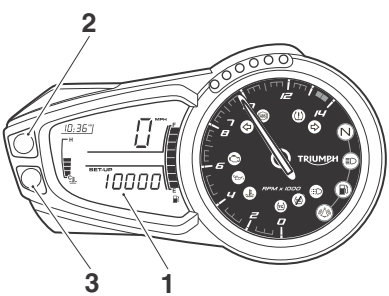


1. **Unités actuellement programmées**
2. **Bouton de défilement**
3. **Bouton de réglage**

**Modification du régime moteur programmé**

Pour modifier le réglage du régime moteur :

- Appuyer sur le bouton de défilement. Chaque pression sur le bouton de défilement augmente le réglage par incréments de 500 tr/min jusqu'à la limite maximale. Lorsque le régime limite maximum est atteint, le réglage retourne à 3 500 tr/min.
- Lorsque le bon réglage s'affiche, il suffit d'appuyer sur le bouton de réglage pour confirmer le réglage ; SHIFt apparaît dans l'écran d'affichage et tous les témoins de changement de vitesses clignotent.
- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que REtURn s'affiche dans l'écran puis appuyer sur le bouton de réglage SET.

**Désactivation des témoins de changement de vitesses**

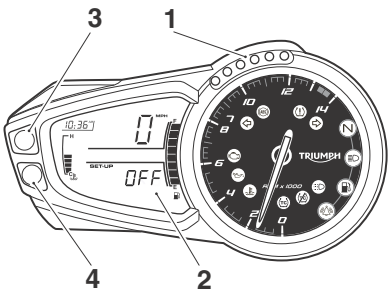


1. **Témoins de changement de vitesses**
2. **Écran d'affichage (mode OFF en illustration)**
3. **Bouton de défilement**
4. **Bouton de réglage**

Pour éteindre les témoins de changement de vitesses :

- Appuyer brièvement sur le bouton de sélection jusqu'à ce que OFF s'affiche puis appuyer sur le bouton de réglage.
- Appuyer sur le bouton de réglage SET : SHIFt apparaît à l'écran.
- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que REtURn s'affiche dans l'écran puis appuyer sur le bouton de réglage SET.

### UnitS (unités impériales, US ou métriques)

Quatre modes d'affichage des unités peuvent être sélectionnés.

Chaque affichage fournit les informations suivantes :

**mpg (gallons impériaux)**

Le compteur de vitesse et le totalisateur indiquent des miles. La consommation de carburant est mesurée en gallons impériaux.

**mpg US (gallons US)**

Le compteur de vitesse et le totalisateur indiquent des miles. La consommation de carburant est mesurée en gallons US.

**L/100 km (métrique)**

Le compteur de vitesse et le totalisateur indiquent des kilomètres. La consommation de carburant est mesurée en litres de carburant aux 100 km.

**km/L (métrique)**

Le compteur de vitesse et le totalisateur indiquent des kilomètres. La consommation de carburant est mesurée en kilomètres par litre de carburant.

**Modification de l'affichage des unités**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas essayer de régler les unités pendant que la moto est en mouvement.

Arrêter la moto pour régler les unités.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

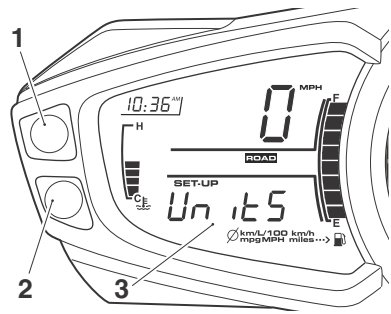


1. **Bouton de défilement**
2. **Bouton de réglage**
3. **Écran d'affichage**

Pour accéder à l'affichage des unités :

- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que SEtUP s'affiche dans l'écran puis appuyer sur le bouton de réglage SET.
- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que UnitS s'affiche puis appuyer sur le bouton de réglage.

- Appuyez brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que l'affichage requis soit visible. L'affichage défile dans l'ordre suivant lorsque vous appuyez vers le bas sur le bouton de défilement (il défile dans l'ordre inverse si vous appuyez vers le haut sur le bouton de défilement) :
  - mpg – gallons impériaux
  - mpg US – gallons US
  - L/100 km – métrique
  - km/L – métrique.

**Unités de pression des pneus - uniquement sur les modèles équipés du TPMS**

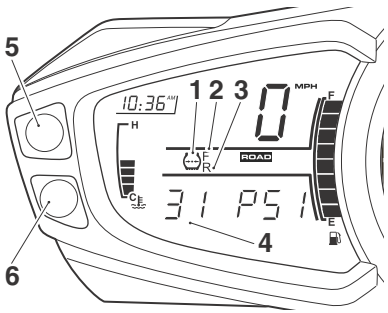


1. **Symbole TPMS**
2. **Indicateur de pneus avant**
3. **Indicateur de pneus arrière**
4. **Affichage de pression du pneu**
5. **Bouton de défilement**
6. **Bouton de réglage**

Pour accéder à l'affichage de la pression des pneus :

- Appuyer plusieurs fois sur le bouton de défilement jusqu'à ce que SEtUP apparaisse sur l'écran d'affichage.
- Appuyer sur le bouton de réglage et le relâcher.
- Appuyer plusieurs fois sur le bouton de défilement jusqu'à ce que UnitS apparaisse sur l'écran d'affichage.
- Appuyer brièvement sur le bouton de réglage SET pour sélectionner l'affichage de la pression.
- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement SCROLL pour basculer entre BAR et PSI.
- Appuyer brièvement sur le bouton de réglage SET pour sélectionner BAR ou PSI.
- Lorsque le système de contrôle de la pression des pneus a été sélectionné, –– PSI ou bAR apparaît sur l'écran jusqu'à ce que la moto roule à une vitesse supérieure à 20 km/h et que le signal de pression des pneus soit reçu.

Pour quitter l'affichage de la pression des pneus :

- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que REtURn soit visible.
- Appuyer brièvement sur le bouton de réglage SET pour retourner à l'écran du TOTALISATEUR

**Retour**

Sélectionnez REtURn pour revenir à l'affichage principal.

### Totalisateur partiel

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas essayer de basculer entre les modes d'affichage du totalisateur et du compteur de trajet ou de réinitialiser ce dernier pendant que la moto est en mouvement.

Arrêter la moto pour basculer entre les modes d'affichage du totalisateur et du compteur de trajet ou pour réinitialiser ce dernier.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

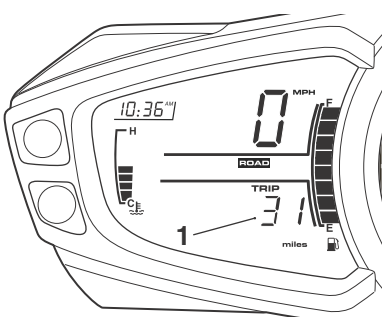


**1. Affichage du compteur de trajet**

Pour accéder aux informations du totalisateur partiel, appuyer brièvement sur le bouton du totalisateur TRIP du boîtier de commutateurs du guidon gauche jusqu'à ce que l'affichage souhaité s'affiche.

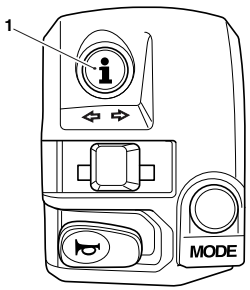


**1. Bouton TRIP**

L'affichage défile dans l'ordre suivant :

- Durée du trajet
- Consommation moyenne de carburant
- Consommation de carburant instantanée
- Vitesse moyenne
- Totalisateur
- Affichage de pression des pneus avant (motos avec TPMS)
- Affichage de pression des pneus arrière (motos avec TPMS)
- Distance du trajet
- Autonomie.

Chaque affichage fournit les informations suivantes, toutes calculées depuis la dernière remise à zéro du compteur de trajet :

**Durée du trajet**

La durée totale écoulée.

**Consommation moyenne de carburant**

Indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, des tirets sont affichés jusqu'à ce que 0,1 kilomètre ait été parcouru.

**Consommation de carburant instantanée**

Indication de la consommation de carburant à un moment donné.

**Vitesse moyenne**

La vitesse moyenne est calculée à partir de la dernière remise à zéro de l'ordinateur de bord. Après une remise à zéro, des tirets sont affichés jusqu'à ce que 1 kilomètre ait été parcouru.

**Totalisateur**

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto.

**Écran de la pression du pneu avant**

Affiche la pression actuelle des pneus avant.

**Écran de la pression du pneu arrière**

Affiche la pression actuelle des pneus arrière.

**Distance du trajet**

La distance totale parcourue du trajet.

**Autonomie**

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

**Remise à zéro du totalisateur partiel**

Pour remettre à zéro le totalisateur partiel, sélectionner et afficher le totalisateur partiel puis appuyer sur le bouton TRIP pendant une seconde. Après une seconde, le totalisateur partiel affiché se remet à zéro.

| *AVIS* |
| --- |
| Lorsque le totalisateur partiel est remis à zéro, la durée du trajet, la consommation de carburant moyenne et la vitesse moyenne sont aussi remises à zéro. |

## Chronomètre (selon l'équipement)

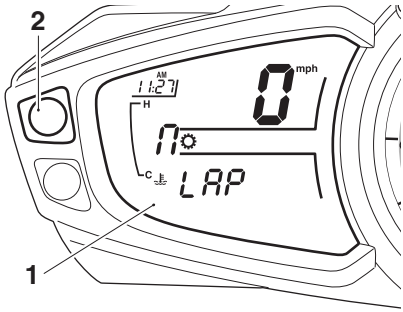


1. **Écran d'affichage**
2. **Bouton A**

Le chronomètre fournit les informations suivantes : temps intermédiaire, nombre de tours, vitesse moyenne, vitesse de pointe et distance parcourue. Chaque affichage fournit les informations suivantes :

**Temps intermédiaire**

Le temps parcouru pour un tour (le nombre de tours s'affiche dans l'affichage du compteur de vitesse). Les temps sont enregistrés pour chaque tout depuis la dernière réinitialisation. Le chronomètre se remet à zéro après 100 minutes.

**Nombre de tours**

Le nombre de tours enregistrés depuis la dernière réinitialisation s'affiche. Le chronomètre peut stocker jusqu'à 50 tours.

**Vitesse de pointe**

La vitesse de pointe atteinte à chaque tour et le numéro du tour.

**Vitesse moyenne**

La vitesse moyenne à chaque tour et le numéro du tour.

**Distance parcourue**

La distance parcourue à chaque tour et le numéro du tour.

### Accéder au chronomètre

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas essayer de basculer entre les modes affichage du chronomètre pendant le déplacement de la moto.

Arrêter la moto pour sélectionner le chronomètre.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entrainer une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Pour activer ou désactiver le chronomètre :

- S'assurer que la moto est arrêtée et au point mort, mettre le contact.
- Appuyer brièvement sur le bouton A jusqu'à ce que SEt UP (configuration) soit visible sur l'écran d'affichage.
- Appuyer sur le bouton B.
- Appuyer brièvement sur le bouton A jusqu'à ce que Lap (tour) soit visible puis appuyez sur le bouton B. ON (activé) ou OFF (désactivé) clignote sur l'écran d'affichage.
- Appuyer sur le bouton A pour sélectionner l'affichage souhaité puis appuyer sur le bouton B. Ne touchez pas les boutons A ou B jusqu'à ce que Lap (tour) soit visible sur l'écran d'affichage.
- Appuyer brièvement sur le bouton A jusqu'à ce que rEturn (retour) soit visible puis appuyer sur le bouton B. Trip 1 apparait sur l'écran d'affichage.

Le chronomètre a deux modes ; mode d'enregistrement des données et mode de récupération des données.

### Mode enregistrement des données

Le mode enregistrement des données et le mode récupération des données ne fonctionnent que lorsque le chronomètre est activé.

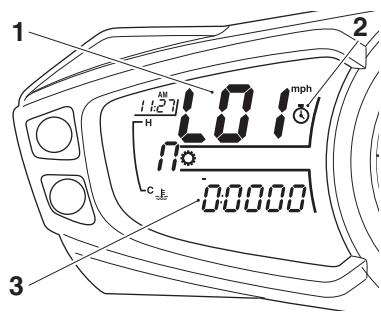


1. **Affichage des tours**
2. **Icône Chronomètre**
3. **Temps intermédiaire**

Pour sélectionner le mode d'enregistrement de données :

- Mettre le contact (ON).
- Appuyer brièvement sur le bouton A jusqu'à ce que Lap (tour) soit visible sur l'écran d'affichage, puis appuyer sur le bouton B.
  - L01 et l'icône de chronomètre seront affichés dans l'affichage du compteur de vitesse et le chronomètre sera visible sur l'écran d'affichage.

- Appuyez sur le bouton de démarreur (avec le moteur qui tourne uniquement) pour démarrer le chronomètre. L'affichage indique le temps intermédiaire en minutes, secondes et centièmes de seconde, et l'icône chronomètre est présente.

**Enregistrement d'un nouveau tour**

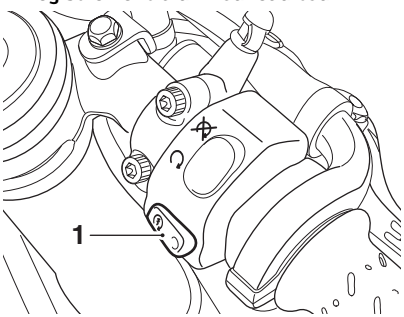


1. **Bouton de démarreur**

À la fin du tour, appuyez de nouveau sur le bouton de démarreur pour enregistrer le début d'un nouveau tour. L'affichage indique le dernier temps intermédiaire pendant cinq secondes puis le nouveau nombre de tours pendant cinq secondes. Après cela, l'affichage du compteur de vitesse indique le numéro du tour en cours et l'écran d'affichage montre le temps intermédiaire en cours.

## Mode récupération des données

Il est impossible d'accéder au mode récupération des données si la moto est en mouvement.

Il est possible d'accéder au mode récupération des données de l'une des façons suivantes :

- Alors que le contact est mis, à partir de l'affichage du chronomètre, appuyez sur le bouton B.
- À partir du mode récupération des données, avec le moteur qui tourne et la moto immobile, appuyez sur le bouton de démarreur pendant deux secondes. Cette action permet de retourner à l'affichage Lap (tour). Appuyer sur le bouton B.

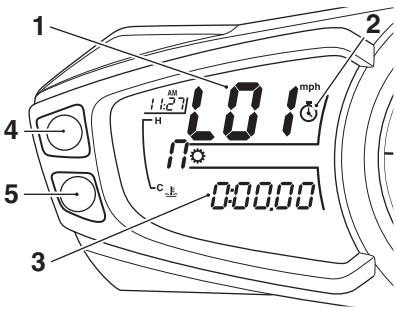


1. **Numéro de tour**
2. **Icône Chronomètre**
3. **Chronomètre**
4. **Bouton A**
5. **Bouton B**

Une fois en mode récupération des données, le temps intermédiaire du premier tour s'affiche. Le numéro de tours s'affiche sur l'écran d'affichage du compteur de vitesse.

Appuyer brièvement sur le bouton A jusqu'à ce que le tour souhaité (jusqu'à 50 tours maximum) s'affiche.

Appuyez brièvement sur le bouton B pour faire défiler les données disponibles dans l'ordre suivant :

- Vitesse moyenne (par tour ou sur le total des tours)
- Vitesse de pointe (par tour ou la vitesse de pointe atteinte)
- Distance parcourue (par tour ou sur le total des tours)

- Temps intermédiaire.

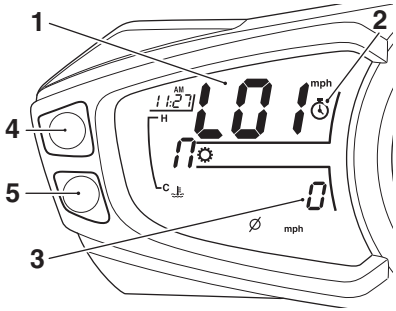


1. **Numéro de tour**
2. **Icône Chronomètre**
3. **Mode récupération des données (vitesse moyenne en illustration)**
4. **Bouton A**
5. **Bouton B**

La vitesse et la distance s'affichent en kilomètres ou en miles, selon les unités affichées par le compteur de vitesse.

### Remise à zéro du chronomètre

Pour remettre à zéro le chronomètre et quitter le chronomètre :

- Appuyer sur le bouton B pendant deux secondes.
- Au bout de deux secondes, le chronomètre se remet à zéro et Lap (tour) s'affiche sur l'écran d'affichage. Cela supprime les données stockées de tous les tours stockés.

Pour quitter le mode de récupération de données sans remettre à zéro le chronomètre :

- Appuyer sur le bouton A pendant deux secondes. Lap (tour) apparaît sur l'écran d'affichage.
- Appuyer brièvement sur le bouton A pour sélectionner l'affichage souhaité.

### Sélection du mode de conduite

**⚠ AVERTISSEMENT**

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'utilisateur est habitué.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les modes de conduite peuvent être sélectionnés lorsque la moto est immobile ou en mouvement.

Lorsque le bouton MODE est enfoncé, les modes de conduite s'affichent selon la séquence suivante :

- Mode RAIN (pluie)
- Mode ROAD (route)
- Mode SPORT
- Mode RIDER (conducteur).

Il y a un délai d'une seconde après avoir appuyé sur le bouton MODE entre chaque mode pour permettre de poursuivre le défilement.

Le mode sélectionné est automatiquement activé une fois le délai d'une seconde écoulé, et une fois les conditions nécessaires pour passer d'un mode à l'autre respectées.

Le dernier mode de conduite sélectionné sera mémorisé et activé lorsque le contact est établi.

### Mode RAIN (pluie)

Le mode RAIN (pluie) est déterminé et propose des réglages ABS, MAP, et TC optimaux pour une utilisation normale sur route en cas de pluie.

| Réglages système | |
|---|---|
| **ABS** | **Road (route)** - Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route. |
| **MAP** | **Rain (pluie)** - Reprise réduite comparée au réglage Road (route), dans des conditions humides ou glissantes. |
| **TC** | **Rain (pluie)** - Réglage optimal du TC pour une utilisation sur route en cas de pluie, qui permet un patinage minimal de la roue arrière. |

### Mode ROAD (route)

Le mode ROAD (route) est déterminé et propose des réglages ABS, MAP et TC optimaux pour une utilisation normale sur route.

| Réglages système | |
|---|---|
| **ABS** | **Road (route)** - Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route. |
| **MAP** | **Road (route)** - Reprise standard. |
| **TC** | **Road (route)** - Réglage TC optimal pour une utilisation sur route. |

### Mode SPORT (Street Triple R uniquement)

Le mode SPORT propose des réglages MAP, ABS et TTC pour une utilisation sport sur route.

| Réglages système | |
|---|---|
| **ABS** | **Road (route)** – Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route. |
| **MAP** | **Sport** – Reprise accrue comparée au réglage Road (route). |
| **TC** | **Sport** – Permet de réduire le patinage accru de la roue arrière par rapport au réglage Road (route). |

### Mode RIDER (conducteur) (Street Triple R uniquement)

Le mode RIDER est totalement réglable et permet au conducteur de sélectionner les options MAP, ABS et TTC pour s'adapter aux conditions de route ou aux préférences personnelles.

Options MAP, ABS et TC pouvant être sélectionnées :

| Options de la MAP | |
|---|---|
| **Rain (pluie)** | Reprise réduite comparée au réglage Road (route), dans des conditions humides ou glissantes. |
| **Road (route)** | Reprise standard. |
| **Sport** | Reprise accrue comparée au réglage Road (route). |

| Options de l'ABS | |
|---|---|
| **Road (route)** | Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route. |

| Options du TC | |
|---|---|
| **Rain (pluie)** | Réglage optimal du TC pour une utilisation sur route dans des conditions humides ou glissantes, qui permet un patinage minimal de la roue arrière. |
| **Road (route)** | Réglage optimal du TC pour une utilisation sur route, qui permet un patinage minimal de la roue arrière. |
| **Sport** | Le TC est configuré pour une utilisation sur route, permettant un patinage accru de la roue arrière par rapport à un réglage Road (route). |
| **Off** | Le TC est désactivé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé (voir page 85). |

Pour plus d'informations sur le réglage des options du mode RIDER (conducteur), voir page 102.

### Réglage des options du mode RIDER (conducteur)

Pendant la configuration, le TC peut être activé ou désactivé en mode RIDER (conducteur).

Si le mode RIDER (conducteur) est alors sélectionné, les changements des systèmes MAP, ABS et TC deviennent immédiatement actifs.

Si les modes RAIN (pluie), ROAD (route) ou SPORT sont sélectionnés, les réglages RIDER (conducteur) ne seront pas actifs tant que le mode RIDER n'est pas sélectionné (voir page 100).

Pour régler les options du mode RIDER (conducteur), avec la moto arrêtée et au point mort, mettez le contact.

- Appuyez brièvement sur le bouton MODE du boîtier de commutateurs du guidon gauche jusqu'à ce que le mode RIDER (conducteur) soit sélectionné.
- Appuyez sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que MAP s'affiche à l'écran.

ou bien :

- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que SEtUP apparaisse sur l'écran d'affichage. Appuyez sur le bouton de réglage pour confirmer la sélection.

- Appuyer brièvement sur le bouton de défilement jusqu'à ce que RIdER soit visible au bas de l'écran du tableau de bord puis appuyez sur le bouton de réglage pour confirmer.

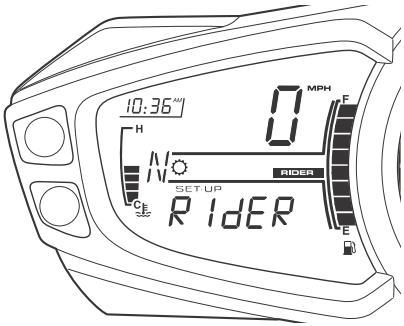


**RIDER (conducteur) s'affiche**

**Options de la MAP**

- Appuyez sur le bouton de défilement et choisissez l'une des options MAP disponibles :
  - Rain (pluie)
  - Road (route)
  - Sport.

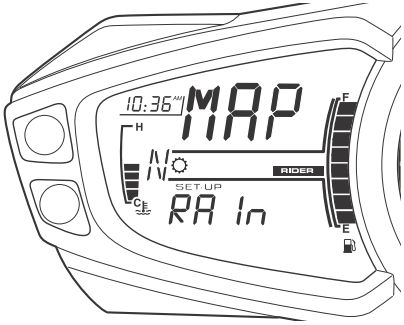


**Option Rain (pluie) en illustration**

- Appuyer sur le bouton de réglage pour confirmer la sélection.
- ABS apparaît alors à l'écran.

**Options de l'ABS**

- Appuyez sur le bouton de défilement et choisissez l'une des options ABS disponibles :
  - Road (route)

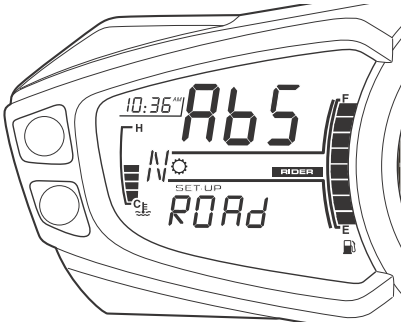


**Option Road (route) en illustration**

- Appuyer sur le bouton de réglage pour confirmer la sélection.
- TC apparaît alors à l'écran.

**Options du TC**

- Appuyez sur le bouton de défilement et choisissez l'une des options TC disponibles :
  - Rain (pluie)
  - Road (route)
  - Off (désactivé).

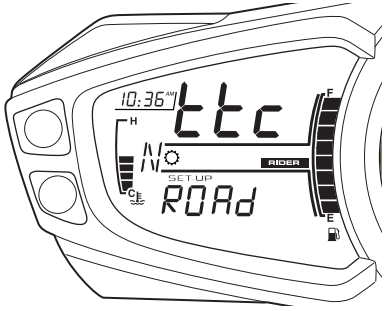


**Option Road (route) en illustration**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

Dans cette situation, une accélération trop forte sur une chaussée mouillée/ glissante peut faire patiner la roue arrière.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entrainer une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Appuyer sur le bouton de réglage pour confirmer la sélection.
- RIdER apparaît alors à l'écran.

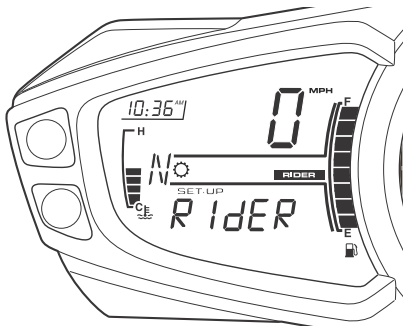


**RIDER (conducteur) s'affiche**

- Appuyer sur le bouton de réglage ; l'écran REtURn est affiché.

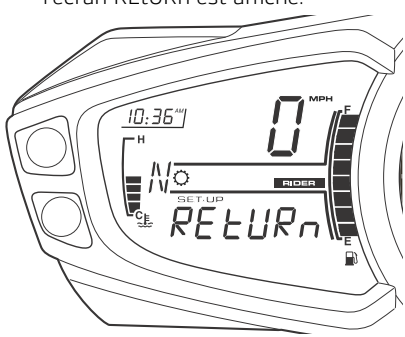


**RETURN (retour) s'affiche**

- Appuyez sur le bouton de réglage pour confirmer la sélection.

- L'écran Trip et le mode de conduite actuel s'affichent.

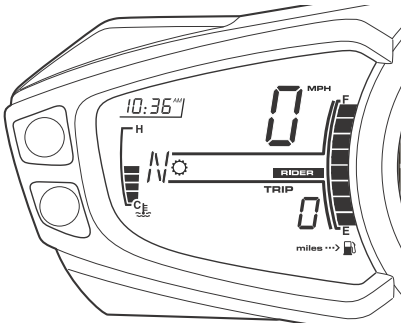


**Mode de conduite actuel**

- Pour sélectionner un mode de conduite, voir page 100.

## Sélection d'un mode de conduite - Moto immobile

Pour sélectionner un mode de conduite lorsque la moto est à l'arrêt :

- Appuyer brièvement sur le bouton MODE du boîtier de commutateurs du guidon gauche jusqu'à ce que le mode de conduite souhaité clignote dans l'affichage.

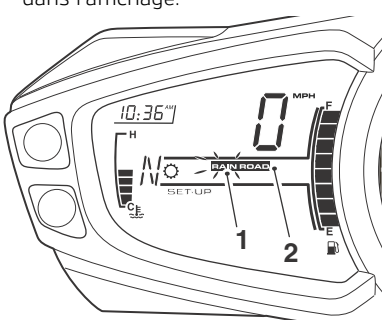


1. **Mode de conduite sélectionné (clignote)**
2. **Mode de conduite (actif) actuel**

- Le mode de conduite sélectionné est automatiquement activé une seconde après que le bouton MODE a été enfoncé, si les conditions suivantes sont respectées :

**Avec le moteur coupé**

- Le contact est établi.
- L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

**Avec le moteur en marche**

- Le point mort est sélectionné ou l'embrayage est enclenché.

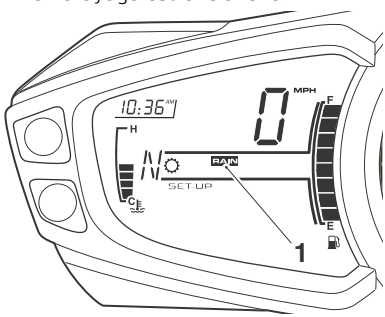


1. **Mode de conduite sélectionné**

- Une fois les réglages ABS, MAP et TTC modifiés, le mode de conduite sélectionné s'affiche et le mode précédent n'est plus visible.

## Sélection d'un mode de conduite - Moto en déplacement

**⚠ AVERTISSEMENT**

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la faire rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

**⚠ AVERTISSEMENT Suite**

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières/climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Pour sélectionner un mode de conduite lorsque la moto est en mouvement :

▾ Appuyer brièvement sur le bouton MODE du boîtier de commutateurs du guidon gauche jusqu'à ce que le mode de conduite souhaité clignote dans l'affichage.

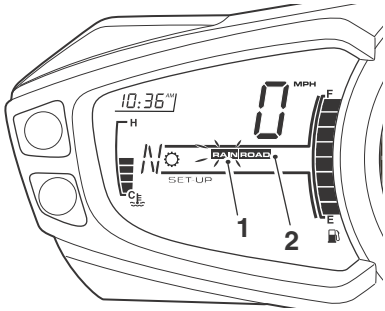


1. **Mode de conduite sélectionné (clignote)**
2. **Mode de conduite (actif) actuel**

▾ Le mode de conduite sélectionné est automatiquement activé si dans l'intervalle de 30 secondes suivant l'appui sur le bouton MODE, les opérations suivantes ont été effectuées simultanément :

– Papillon fermé.

– Freins non appliqués (laisser la moto rouler en roue libre).

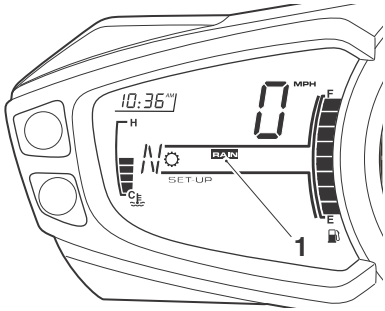


1. **Mode de conduite sélectionné**

- Une fois les réglages ABS, MAP et TTC modifiés, le mode de conduite sélectionné s'affiche et le mode précédent n'est plus visible.
- Reprenez la conduite normalement.
- Si l'un des systèmes (ABS, MAP ou TTC) n'adopte pas les réglages spécifiés par le mode de conduite sélectionné, les icônes du mode de conduite sélectionné et du précédent mode clignotent.

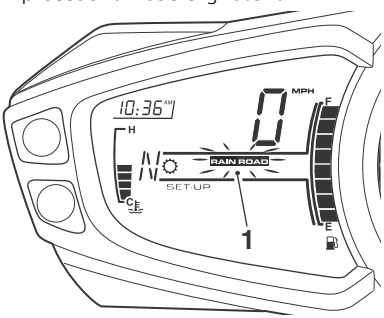


**1. Changement de mode indirect (clignote)**

- Deux icônes de mode de conduite qui clignotent indiquent que les réglages ABS, MAP ou TTC spécifiés par le mode de conduite sélectionné n'ont pas été correctement sélectionnés. Dans ce cas, les témoins ABS, MIL ou du TTC peuvent s'allumer selon l'état actuel de chaque système.

En cas de changement incomplet du mode de conduite :

- Arrêter la moto en toute sécurité.
- Passer au point mort.
- Couper ensuite le contact puis le remettre.
- Sélectionner le mode de conduite requis.
- Redémarrer le moteur et poursuivre la conduite.

**⚠ AVERTISSEMENT**

N'arrêtez pas le moteur en utilisant le commutateur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt du moteur alors que la moto est en mouvement.

Toujours arrêter la moto en toute sécurité et passer le point mort avant d'arrêter le moteur.

Le fait d'arrêter le moteur en coupant le contact ou en utilisant l'interrupteur de marche/arrêt du moteur alors que la moto est en mouvement peut provoquer le blocage de la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

***AVIS***

Vous devez normalement arrêter le moteur en coupant le contact (OFF).

L'interrupteur d'arrêt du moteur n'est prévu que pour les cas d'urgence.

Ne pas laisser le contact établi quand le moteur est arrêté. Cela risque d'entraîner des dégâts électriques.

***AVIS***

Le moteur ne doit pas être arrêté en plaçant commutateur d'allumage en position d'arrêt alors que la moto est en mouvement. L'interrupteur d'arrêt du moteur n'est prévu que pour les cas d'urgence.

Le fait d'arrêter le moteur alors que la moto roule peut endommager des pièces de la moto.

**AVIS**

Si les icônes du mode ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.

## Carburant

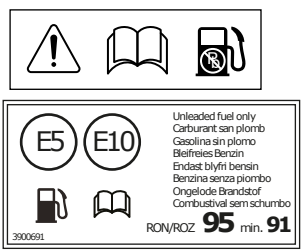


### Qualité du carburant

Les motos Triumph sont conçues pour utiliser du carburant sans plomb et offrirent les meilleures performances si ce type de carburant est utilisé. Utilisez toujours du carburant sans plomb ayant un indice d'octane de 91 RON minimum.

### Éthanol

En Europe, les motos Triumph sont compatibles avec les carburant sans plomb à l'éthanol E5 et E10 (5 % et 10 % d'éthanol).

Sur tous les autres marchés, il est possible d'utiliser du carburant à l'éthanol jusqu'à E25 (25 % d'éthanol).

### Étalonnage du moteur

Dans certains cas, l'étalonnage du moteur peut être nécessaire. Cette action doit être effectuée par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

**AVIS**

La moto peut être définitivement endommagée si elle est utilisée avec une qualité de carburant inappropriée ou un mauvais étalonnage du moteur.

Assurez-vous toujours que le carburant utilisé est de bonne qualité.

Les dommages produits par l'utilisation d'un carburant ou un étalonnage du moteur incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

**AVIS**

Le système d'échappement de cette moto est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

**AVIS**

L'utilisation d'essence au plomb est illégale dans certains pays, états ou territoires.

**Ravitaillement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Pour contribuer à réduire les dangers liés au ravitaillement en carburant, observez toujours les consignes de sécurité suivantes concernant le carburant :

- L'essence (carburant) est très inflammable et peut être explosive dans certaines conditions. Pour le ravitaillement, coupez toujours le contact (OFF).
- Ne fumez pas.
- N'utilisez pas de téléphone portable.
- Vérifiez que la zone de ravitaillement est bien aérée et exempte de toute source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.
- Rester attentif et vigilant pendant le ravitaillement.
- Ne remplissez jamais le réservoir au point que le carburant remonte dans le goulot de remplissage. La chaleur due à la lumière solaire ou à d'autres sources peut faire dilater le carburant et le faire déborder, ce qui créerait un risque d'incendie.
- Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.
- Comme l'essence (carburant) est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant, ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraîne un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

**AVIS**

Évitez de remplir le réservoir sous la pluie ou en atmosphère poussiéreuse où les matières contenues dans l'air peuvent contaminer le carburant.

Du carburant contaminé peut endommager les composants du circuit d'alimentation.

## Bouchon de réservoir de carburant

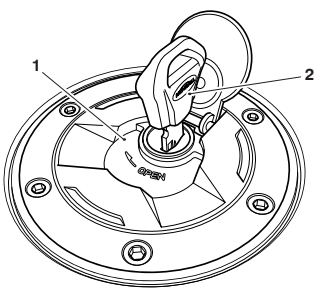


1. **Bouchon de réservoir de carburant**
2. **Légende**

Pour ouvrir le bouchon de réservoir de carburant, soulevez le cache qui masque la serrure. Introduire la clé dans la serrure et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour fermer et verrouiller le bouchon, appuyez dessus pour l'abaisser en place avec la clé dans la serrure jusqu'à ce que le verrou s'enclenche. Retirez la clé et fermez le cache du trou de serrure.

**AVIS**

Si vous fermez le bouchon sans la clé dans la serrure, vous endommagerez le bouchon, le réservoir et le mécanisme de serrure.

## Remplissage du réservoir de carburant

Remplissez le réservoir de carburant lentement pour éviter un débordement. Ne remplissez pas le réservoir au-dessus de la base du goulot de remplissage. Vous maintiendrez ainsi un espace vide suffisant pour permettre au carburant de se dilater sous l'effet de la chaleur du moteur ou de la lumière solaire directe.

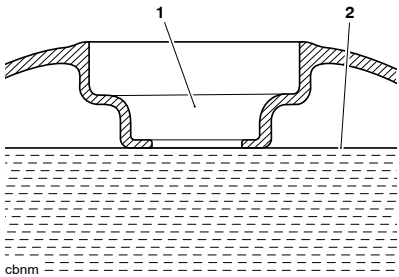


1. **Goulot de remplissage de carburant**
2. **Niveau maximum de carburant**

Après le ravitaillement, toujours s'assurer que le bouchon de réservoir de carburant est bien fermé.

## Antipatinage (TC)

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le système antipatinage ne remplace pas une conduite adaptée aux conditions routières et météorologiques en vigueur. Le système ne peut pas empêcher la perte de traction due à une vitesse excessive à l'entrée des virages, une accélération à angle d'inclinaison prononcé et un freinage.

L'antipatinage ne peut pas empêcher la roue avant de déraper.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'antipatinage aide à maintenir la motricité lors d'une accélération sur chaussée mouillée/glissante. Si les capteurs détectent que la roue arrière perd de l'adhérence (patine), le système antipatinage intervient et agit sur la puissance du moteur jusqu'à ce que la motricité de la roue arrière soit rétablie. Le témoin d'antipatinage clignote pendant l'intervention et le conducteur pourra remarquer un changement du bruit du moteur.

***AVIS***

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

## Réglages de l'antipatinage

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas essayer de régler les paramètres de l'antipatinage pendant que la moto est en mouvement.

Le réglage des paramètres de l'antipatinage pendant la conduite de la moto est dangereux.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

Dans cette situation, une accélération trop forte sur une chaussée mouillée/glissante peut faire patiner la roue arrière.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'antipatinage peut être réglé comme décrit dans page 55 pour les modèles Street Triple RS, ou dans page 90 pour tous les autres modèles.

Lorsque l'antipatinage est désactivé, le témoin d'avertissement TC désactivé s'allume (voir page 49 ou page 85).

L'antipatinage s'active automatiquement après avoir coupé le contact, puis l'avoir remis.

## Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)



**AVIS**

Le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) est disponible dans un kit accessoire. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

L'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.

Des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant et arrière. Ces capteurs mesurent la pression d'air à l'intérieur du pneu et la transmettent au tableau de bord. Ces capteurs ne transmettent les données que lorsque la moto roule à plus de 20 km/h. Deux tirets sont visibles dans la zone d'affichage jusqu'à ce que le signal de pression des pneus soit reçu.

Une étiquette adhésive est fixée à la jante pour indiquer la position du capteur de pression du pneu, qui est près de la valve.

### Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)

**⚠ AVERTISSEMENT**

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



Le témoin de pression des pneus fonctionne conjointement avec le système de contrôle de pression des pneus, voir page 112.

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, l'écran Pression des pneus indique le pneu dégonflé. Il indique également la pression des pneus.

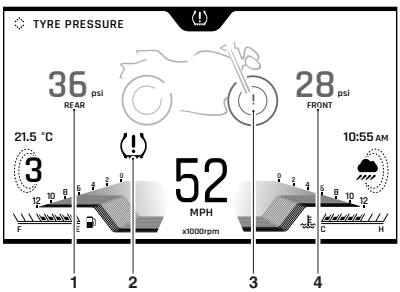


1. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
2. **Témoin TPMS**
3. **Avertissement de basse pression du pneu avant illustré**
4. **Indicateur de la pression des pneus avant**

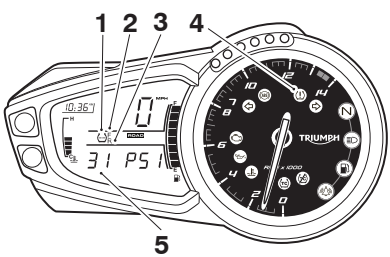


1. **Symbole TPMS**
2. **Indicateur de pneus avant**
3. **Indicateur de pneus arrière**
4. **Témoin de pression des pneus**
5. **Pressure des pneus**

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas (voir page 196). Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

### Numéro de série du capteur de pression du pneu

Le numéro de série du capteur de pression du pneu est imprimé sur une étiquette posée sur le capteur. Ce numéro pourra être requis par le concessionnaire Triumph agréé pour l'entretien ou le diagnostic.

Lorsque le système de surveillance de la pression des pneus est installé sur la moto, s'assurer que le concessionnaire Triumph agréé note les numéros de série des capteurs de pression des pneus avant et arrière dans les espaces prévus ci-dessous.

**Capteur de pression du pneu avant**

**Capteur de pression du pneu arrière**

### Pressions de gonflage des pneus

**⚠ AVERTISSEMENT**

Malgré la présence du système de contrôle de pression des pneus (TPMS), il est toujours nécessaire de vérifier quotidiennement la pression des pneus.

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus pour corriger la pression de gonflage des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner une pression des pneus incorrecte, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

***AVIS***

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment où l'affichage est sélectionné. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

Ne corriger la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis (voir page 196), et ne pas utiliser l'affichage de la pression des pneus au tableau de bord à cette fin.

### Pneus de rechange

Lors du remplacement des pneus, signaler que les jantes sont équipées de capteurs de pression des pneus et toujours confier cette opération à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

### Piles des capteurs

Lorsque la tension de la pile d'un capteur de pression est basse, un message s'affiche dans l'écran du tableau de bord et le symbole TPMS ou un message indique le capteur concerné. Si les piles sont complètement déchargées, seuls des tirets sont visibles dans l'écran du tableau de bord, le témoin de TPMS rouge est allumé et le symbole TPMS clignote continuellement. Contacter le concessionnaire Triumph agréé pour faire remplacer le capteur et inscrire le nouveau numéro de série dans les espaces prévus sur page 113.

Lorsque le contact est établi, si le symbole TPMS clignote en continu ou le témoin du TPMS reste allumé, il y a un défaut dans le système TPMS. Contacter un concessionnaire Triumph agréé pour faire corriger le défaut.

## Béquille latérale

**⚠ AVERTISSEMENT**

La moto est munie d'un système de verrouillage de sécurité empêchant de la conduire lorsque la béquille latérale est abaissée.

Ne jamais essayer de rouler avec la béquille latérale abaissée ni d'interférer avec le mécanisme de verrouillage car cela génère des conditions de conduite dangereuses.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ ATTENTION**

Ne pas se pencher, s'asseoir ou monter sur la moto lorsque celle-ci est appuyée sur la béquille latérale.

Cela peut entraîner la chute de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures légères à modérées.

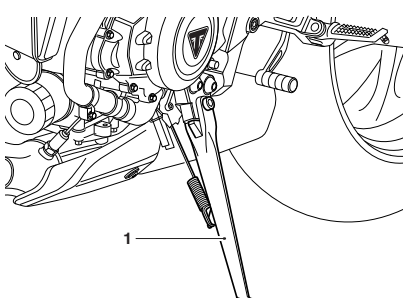


1. **Béquille latérale**

La moto est équipée d'une béquille latérale sur laquelle elle peut être parquée.

En utilisant la béquille latérale, tourner toujours le guidon à fond à gauche et laisser la moto en première vitesse.

Chaque fois que vous utilisez la béquille latérale avant de prendre la route, vérifiez toujours que cette béquille est bien relevée après vous être assis sur la moto.

Pour les instructions sur la sécurité du stationnement, se reporter à la section Conduite de la moto.

## Selles

### Entretien de la selle

**AVIS**

Pour éviter d'endommager la selle ou le dessus de selle, attention à ne pas la laisser tomber. N'appuyez pas la selle contre la moto ou contre une surface qui pourrait endommager la selle ou le dessus de selle. Placez-la, dessus vers le haut, sur une surface plane et propre recouverte d'un chiffon doux.

Ne placez sur la selle aucun article qui pourrait endommager ou tacher le dessus de selle.

Voir page 220 pour obtenir des informations sur le nettoyage.

### Selle du conducteur

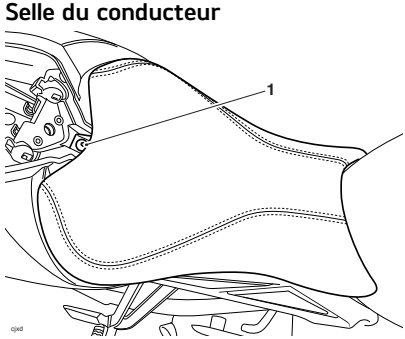


**1. Fixation de la selle du conducteur**

Pour déposer la selle du conducteur :

- Déposer la selle du passager ou le dosseret de selle (voir page 117).

- Déposer la fixation située à l'arrière du rembourrage. Cela permet de faire coulisser la selle du conducteur vers le haut et en arrière pour la déposer de la moto.

Pour reposer la selle :

- Engager la languette de la selle sous le réservoir de carburant.
- Poser la fixation et la serrer à 9 Nm.
- Reposer la selle du passager ou le dosseret de selle (voir page 117).

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais conduire la moto si les fixations sont desserrées ou déposées, car la selle du conducteur ne serait pas sûre et pourrait bouger.

La selle conducteur n'est retenue et supportée correctement qu'une fois les fixations correctement serrées.

Une selle lâche ou détachée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

### Selle du passager et dosseret de selle

***AVIS***

Cette section s'applique à la selle du passager et au dosseret de selle. Le dosseret de selle est installé sur certains modèles uniquement, ou est disponible comme accessoire.

Le verrou de selle du passager est situé du côté gauche de la carrosserie arrière, dans l'alignement du support de repose-pied.

**Dépose**

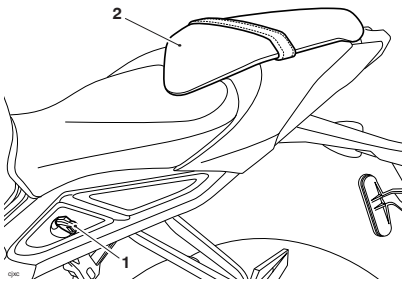


1. **Verrou de selle**
2. **Selle pour passager**

Pour déposer la selle pour passager :

- Introduire la clé de contact dans le verrou de selle et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en appuyant vers le bas sur l'avant de la selle. Cela libèrera la selle pour passager de son verrou.
- Faire glisser la selle pour passager vers l'avant pour la déposer complètement de la moto.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais conduire la moto alors que la selle du passager est desserrée ou déposée.

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la conduite, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement fixée, elle se dégagera du verrou. Une selle lâche ou détachée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Repose**

Pour reposer la selle pour passager :

- Engager la languette de la selle sous le support.
- Aligner l'ergot de positionnement sur la serrure et l'enfoncer pour engager le verrou de selle. Un déclic sonore se fait entendre lorsque la selle est complètement engagée dans son verrou.

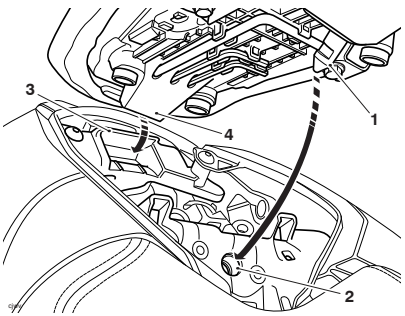


1. **Ergot de positionnement**
2. **Verrouiller**
3. **Support**
4. **Languette**

## Manuel du propriétaire et trousse à outils

**Manuel du propriétaire**

Le Manuel du propriétaire est situé sous la selle pour passager.

**Trousse à outils**

La trousse à outils est située sur le dessous de la selle passager.

**Street Triple S (660 cm³)**

La trousse à outils contient :

- Tournevis
- Outil de réglage de la précharge du ressort du combiné de suspension arrière (non présent dans la trousse à outils)
- Manche déployable (non présent dans la trousse à outils)
- Clé Allen de 4 mm
- Clé Allen de 5 mm.

**Street Triple R – LRH**

La trousse à outils contient :

- Tournevis
- Outil de réglage de la précharge du ressort du combiné de suspension arrière (non présent dans la trousse à outils)
- Manche déployable (non présent dans la trousse à outils)
- Clé Allen de 4 mm
- Clé Allen de 5 mm
- Outil de réglage de fourche avant

**Street Triple R**

La trousse à outils contient :

- Tournevis
- Clé Allen de 4 mm
- Clé Allen de 5 mm
- Outil de réglage de fourche avant.

**Street Triple RS**

La trousse à outils contient :

- Tournevis
- Clé Allen de 3 mm
- Clé Allen de 4 mm
- Clé Allen de 5 mm
- Outil de réglage de fourche avant.

## Prise USB

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les prises USB ne sont pas étanche à moins qu'un cache étanche ne soit installé. Ne pas connecter d'appareils électroniques lorsqu'il pleut.

La pénétration d'eau dans une prise USB peut entraîner un problème électrique et causer des dommages à la moto, ce qui peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

***AVIS***

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque de décharger la batterie.

**AVIS**

Assurez-vous que tous les dispositifs électroniques et les câbles sont correctement fixés sous la selle lors de la conduite.

Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace entourant les appareils électroniques pour que la selle puisse se fermer sans provoquer de dommages sur l'appareil électronique ou la moto.

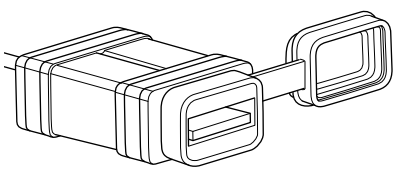

**Prise de port USB**

La prise USB permet une connexion USB 5 volts pour le chargement d'appareils électroniques tels que des téléphones mobiles, des caméras et des appareils GPS. Des charges jusqu'à deux Ampères maximum peuvent être connectées à la prise USB.

Pour accéder à la prise USB :

- Reposer la selle pour passager ou le dosseret de selle, voir page 117.
- La prise USB se trouve sur le côté droit, à côté du verrou de selle.

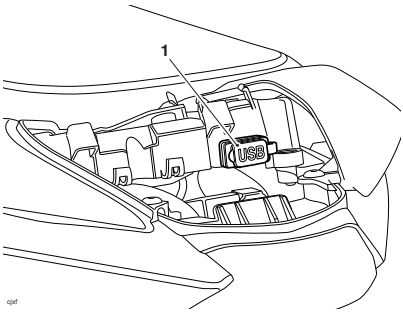


**Prise de port USB**

- Déposer le chapeau.
- Brancher le câble d'adaptateur USB dans la prise.

**AVIS**

Les câbles d'adaptateur ne sont pas fournis avec la moto.

## Rodage

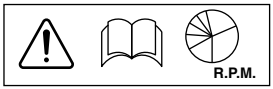


Le rodage est le nom donné au processus qui a lieu pendant les premières heures de fonctionnement d'un véhicule neuf.

En particulier, le frottement intérieur dans le moteur est plus élevé quand les composants sont neufs. Par la suite, lorsque le fonctionnement du moteur a fait 'roder' les pièces, ce frottement interne est considérablement réduit.

Une période de rodage prudent assurera des émissions à l'échappement plus basses et optimisera les performances, l'économie de carburant et la longévité du moteur et des autres composants de la moto.

Pendant les 1 000 premiers kilomètres :

- Ne pas utiliser l'accélération maximale
- Toujours éviter les régimes moteur élevés
- Éviter de rouler à un régime moteur constant, qu'il soit élevé ou bas, pendant une durée prolongée
- Éviter les démarrages et arrêts brutaux ainsi que les accélérations rapides, sauf en cas d'urgence
- Ne roulez pas à des vitesses supérieures aux ¾ du régime moteur maximum.

De 1 000 à 1 500 kilomètres :

- Le régime moteur peut être augmenté progressivement jusqu'à la limite de régime moteur maximum pendant de courtes durées.

Pendant et après le rodage :

- Ne pas faire tourner le moteur à un régime excessif à froid
- Ne laissez pas peiner le moteur. Toujours rétrograder avant que le moteur commence à forcer
- N'utilisez pas des régimes inutilement élevés. Le passage au rapport supérieur contribue à réduire la consommation de carburant et le bruit, et à protéger l'environnement.

## Contrôles de sécurité quotidiens




**⚠ AVERTISSEMENT**

Si ces contrôles ne sont pas effectués chaque jour avant de prendre la route, il y a un risque de graves dégâts pour la moto ou d'accident causant de graves blessures ou la mort.

Procéder aux contrôles suivants chaque jour avant de démarrer. Le temps qu'ils demandent est minime, mais ces contrôles contribueront à la sécurité et à la fiabilité.

Si des anomalies sont constatées pendant ces contrôles, se reporter à la section Entretien et réglage ou confier la moto à un concessionnaire Triumph agréé pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour remettre la moto en bon état de marche.

Vérifier les points suivants :

**Carburant :** Quantité suffisante dans le réservoir, absence de fuites (page 108).

**Huile moteur :** Niveau correct sur la jauge. Ajouter de l'huile de la spécification correcte selon besoin. Absence de fuites au moteur ou au refroidisseur d'huile (page 156).

**Chaîne de transmission :** Réglage correct (page 167).

**Pneus/roues :** Pressions de gonflage correctes (à froid). Profondeur/usure des dessins de la bande de roulement, dégâts de pneu/roue, perforations, etc. (page 195).

**Écrous, boulons, fixations :** Contrôle visuel du serrage/fixation correct de tous les composants de direction et de suspension, des essieux et de toutes les commandes. Vérifier partout s'il n'y a pas de fixations desserrées/endommagées.

**Action de la direction :** Action douce, mais pas de jeu d'une butée à l'autre. Aucun coincement des câbles de commande (page 182).

**Freins :** Tirer le levier de frein et appuyer sur la pédale de frein pour vérifier que la résistance est correcte. Vérifiez le levier et/ou la pédale si sa course est excessive avant le début de la résistance, ou si la sensation à l'une ou l'autre commande est spongieuse (page 171).

**Plaquettes de frein avant :** Vérifier que la quantité appropriée de matériau de friction reste sur toutes les plaquettes de frein (page 171).

**Niveaux de liquide de freins :** Pas de fuite de liquide de freins. Le niveau de liquide de freins doit être situé entre les repères MAX et MIN dans les deux réservoirs (page 175).

**Fourche avant :** Action douce. Pas de fuites aux joints de fourche (page 183).

**Accélérateur :** Vérifiez que la poignée d'accélérateur retourne à la position de ralenti sans coincement (page 30).

**Embrayage :** Souplesse de fonctionnement et jeu correct du câble (page 165).

**Liquide de refroidissement :** Pas de fuite de liquide de refroidissement. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion (moteur froid) (page 161).

**Équipement électrique :** Fonctionnement correct de tous les feux et de l'avertisseur sonore (page 209).

**Arrêt du moteur :** L'interrupteur d'arrêt arrête le moteur (page 126).

**Béquille :** Retour à la position de relevage complet par la tension des ressorts. Ressorts de rappel pas affaiblis ni endommagés (page 115).

Page réservée

## Table des matières

Arrêt du moteur 126
Démarrage du moteur 126
Mise en route 128
Changements de vitesses 129
Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement) 130
Freinage 131
Stationnement 136
Conduite à grande vitesse 138

## Arrêt du moteur

**AVIS**

Vous devez normalement arrêter le moteur en coupant le contact (OFF).

L'interrupteur d'arrêt du moteur n'est prévu que pour les cas d'urgence.

Ne pas laisser le contact établi quand le moteur est arrêté. Cela risque d'entraîner des dégâts électriques.

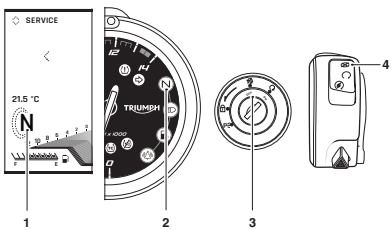


1. **Témoin de point mort (Street Triple RS seulement)**
2. **Témoin de point mort (tous les modèles sauf Street Triple RS)**
3. **Position OFF du commutateur d'allumage**
4. **Position STOP de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur**

Pour arrêter le moteur :

- Fermer complètement le papillon.
- Passer au point mort.
- Couper le contact.
- Sélectionner la première vitesse.
- Calez la moto avec la béquille latérale sur une surface ferme, plane et horizontale.
- Verrouiller la direction.

## Démarrage du moteur

**⚠ DANGER**

Ne mettez jamais le moteur en marche ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit fermé.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

## AVIS

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de cinq secondes de suite, car le démarreur surchaufferait et la batterie se déchargerait.

Attendez 15 secondes après chaque actionnement du démarreur pour le laisser refroidir et permettre à la batterie de récupérer.

Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant des durées prolongées car cela pourrait causer une surchauffe qui endommagerait le moteur.

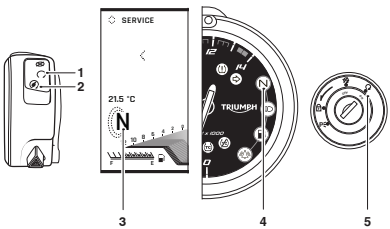


1. **Position RUN de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur**
2. **Position START de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur**
3. **Témoin de point mort (Street Triple RS seulement)**
4. **Témoin de point mort (tous les modèles sauf Street Triple RS)**
5. **Position ON du commutateur d'allumage**

Pour mettre le moteur en marche :

- Vérifier que l'interrupteur d'arrêt est en position de marche (RUN).
- Vérifier que la boîte de vitesses est au point mort.
- Tirer le levier d'embrayage à fond contre le guidon.
- Mettre le contact.

## AVIS

Quand le contact est établi, l'aiguille du compte-tours passe rapidement de zéro au maximum puis retourne à zéro (LCD du tableau de bord uniquement). Les témoins du tableau de bord s'allument puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur – voir page 45 pour le TFT du tableau de bord et page 83 pour le LCD du tableau de bord). Il n'est pas nécessaire d'attendre que les aiguilles retournent à zéro (LCD du tableau de bord uniquement) pour mettre le moteur en marche.

Un transpondeur intégré à la clé désactive l'antidémarrage. Pour assurer le bon fonctionnement de l'antidémarrage, ne placez qu'une seule des clés de contact près du commutateur d'allumage. La présence de deux clés de contact près du commutateur peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage reste activé jusqu'à ce qu'une des clés de contact soit enlevée.

- Sans toucher à l'accélérateur, appuyer sur le bouton de démarreur jusqu'à ce que le moteur démarre.
- Relâcher lentement le levier d'embrayage.

**AVIS**

Le témoin de basse pression d'huile doit s'éteindre peu après le démarrage du moteur.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé après le démarrage du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

- La moto est équipée de contacteurs de neutralisation du démarreur. Ces interrupteurs empêchent le démarreur électrique de fonctionner si une vitesse est engagée et si la béquille latérale abaissée.
- Si la béquille latérale est abaissée pendant que le moteur est en marche et si la boîte de vitesses n'est pas au point mort, le moteur s'arrête quelle que soit la position de l'embrayage.

## Mise en route

- Serrez le levier d'embrayage et enclenchez la première vitesse.
- Accélérez légèrement et relâchez lentement le levier d'embrayage.
- Pendant l'engagement de l'embrayage, accélérez un peu plus, en augmentant suffisamment le régime pour empêcher le moteur de caler.

## Changements de vitesses

**⚠ AVERTISSEMENT**

Éviter d'ouvrir excessivement ou trop rapidement les gaz sur un des rapports inférieurs, car cela risque de faire décoller la roue avant du sol (cabrage) et de faire patiner la roue arrière.

Toujours ouvrir l'accélérateur avec précaution, en particulier si le conducteur ne connaît pas bien la moto.

La réalisation d'un cabrage ou une perte de traction peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas rétrograder à des vitesses pouvant causer un surrégime du moteur (tr/min).

La rétrogradation doit être effectuée d'une manière assurant de bas régimes moteur.

Le fait de passer à une vitesse inférieure à grande vitesse peut bloquer la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Sur les modèles équipés de l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 130.

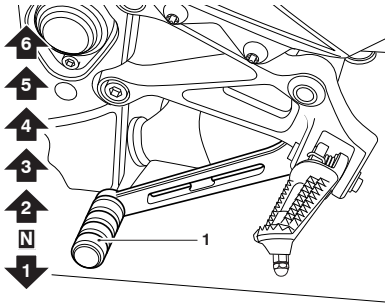


**1. Pédale de changement de vitesses**

Pour changer de vitesse :

- Fermer le papillon tout en tirant le levier d'embrayage.
- Passer au rapport immédiatement supérieur ou inférieur.
- Ouvrir partiellement le papillon tout en relâchant le levier d'embrayage.
- Toujours utiliser l'embrayage pour changer de vitesses.

***AVIS***

Le mécanisme de changement de vitesses est du type à "butée positive". Cela signifie que, pour chaque manœuvre de la pédale de changement de vitesses, vous ne pouvez changer qu'une vitesse à la fois, séquentiellement dans l'ordre ascendant ou descendant.

## Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement)

**AVIS**

En cas de défaillance du système TSA lors de la conduite, ce dernier sera désactivé.

Utiliser l'embrayage pour changer de vitesse de la manière normale, sinon le moteur ou la boîte de vitesses pourrait être endommagé(e).

Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

**AVIS**

Le changement de vitesse doit être complété par un mouvement de pédale rapide et énergique, en veillant à ce que la pédale soit enfoncée à fond.

Faites toujours attention lorsque vous changez de vitesse. Après un changement de vitesse, la pédale doit être complètement relâchée avant de pouvoir effectuer un autre changement de vitesse.

Des changements de vitesses incorrects peuvent endommager le moteur et la boîte de vitesses.

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) ajuste le couple du moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans coupure de la poignée d'accélérateur ni actionnement de l'embrayage.

La TSA n'est pas un système automatique pour le changement de vitesse. Les vitesses doivent être sélectionnées et changées de la manière normale, à l'aide de la pédale de changement de vitesses, comme décrit dans page 129.

La TSA sert à passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur. Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer. L'embrayage doit être utilisé lors de la sélection d'une vitesse depuis le point mort, ainsi que lors de la sélection du point mort depuis une autre vitesse.

L'assistance au changement de vitesse Triumph ne fonctionnera pas si :

- L'embrayage est actionné.
- Il est tenté par erreur de passer à un rapport supérieur lorsque la 6ème vitesse est passée.
- Il est tenté par erreur de passer à un rapport inférieur lorsque la 1ère vitesse est passée.
- Il est tenté de passer à un rapport supérieur avec un régime moteur très bas.
- Il est tenté de passer à un rapport inférieur avec un régime moteur très élevé.
- Il est tenté de passer à un rapport supérieur pendant le dépassement.
- Le limiteur de vitesse du véhicule est actif.
- Le régulateur de vitesse est actif.
- L'antipatinage fonctionne.
- Si le rapport précédent n'a pas été complètement engagé.
- La position de l'accélérateur est changée pendant un changement de vitesses.

Si la TSA ne fonctionne pas, l'embrayage peut être utilisé pour changer de vitesse de la manière normale.

Pour plus d'informations sur l'activation et la désactivation de la fonctionnalité TSA, voir page 61.

## Freinage

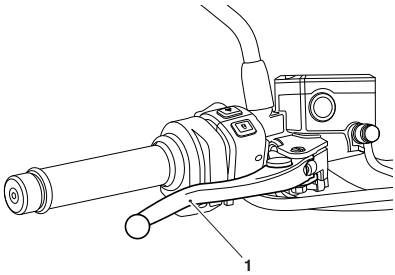


cjxh

**1. Levier de frein avant**

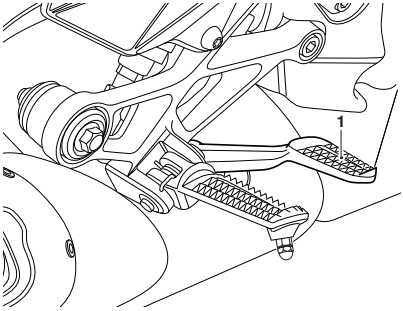


**1. Pédale de frein arrière**

**⚠ AVERTISSEMENT**

EN FREINANT, OBSERVER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Fermer complètement le papillon des gaz, sans débrayer, pour laisser ralentir la moto par le frein moteur.
- Rétrograder une vitesse à la fois de telle sorte que la boîte de vitesses soit en première quand la moto s'arrête complètement.
- Pour s'arrêter, toujours actionner les deux freins à la fois. Normalement, le frein avant doit être actionné un peu plus que le frein arrière.
- Rétrograder ou débrayer complètement selon besoin pour empêcher le moteur de caler.
- Ne jamais bloquer les roues en freinant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Pour un arrêt d'urgence, ne pas se préoccuper de rétrograder, s'efforcer seulement de freiner aussi fort que possible de l'avant et de l'arrière sans déraper.

Les conducteurs doivent s'entraîner au freinage d'urgence dans un espace sans circulation.

Triumph conseille vivement à tous les motocyclistes de suivre un cours de conduite comprenant des conseils sur la bonne utilisation des freins. Une technique de freinage incorrecte peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Pour votre sécurité, faites toujours preuve d'une extrême prudence en freinant, en accélérant ou en tournant, car toute imprudence peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident. L'utilisation indépendante des freins avant ou arrière réduit l'efficacité de freinage générale. Un freinage extrême peut faire bloquer une des roues, réduire le contrôle de la moto et causer un accident (voir les avertissements concernant l'ABS).

Si possible, réduire sa vitesse ou freiner avant d'entrer dans un virage car la fermeture du papillon ou un freinage dans le virage peut faire déraper une roue et entraîner une perte de contrôle.

Sur route mouillée ou sous la pluie, ou sur des surfaces meubles, l'aptitude à manœuvrer et à s'arrêter sera réduite. Toutes les manœuvres doivent être exécutées avec douceur dans ces conditions. Une accélération, un freinage ou un changement de direction soudain peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Dans une longue descente à fort pourcentage ou au passage d'un col, utiliser le frein moteur en rétrogradant et utiliser les freins avant et arrière par intermittence.

L'application continue des freins ou l'utilisation du frein arrière uniquement peut entraîner une surchauffe des freins et réduire leur efficacité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

En cas de conduite avec le pied sur la pédale de frein ou la main sur le levier de frein, le feu de freinage pourra s'allumer et donner une fausse indication aux autres usagers.

Vous risquez aussi de faire surchauffer les freins et d'en réduire l'efficacité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas rouler en roue libre avec le moteur arrêté, et ne pas remorquer la moto.

La boîte de vitesses n'est lubrifiée sous pression que pendant la marche du moteur.

Une lubrification inadéquate peut endommager ou bloquer la transmission, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**ABS (système de freinage antiblocage)**

**⚠ AVERTISSEMENT**

La fonction ABS tente de maximiser les chances de conserver le contrôle de la moto lors du freinage. Les distances de freinage plus courtes que peut autoriser l'ABS dans certaines conditions ne remplacent pas une conduite prudente.

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Ne conduisez jamais avec imprudence et réduisez toujours votre vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent.

Dans certaines conditions, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS nécessite une distance d'arrêt plus longue.

Aborder les virages avec prudence. Si vous freinez dans un virage, l'ABS ne pourra pas s'opposer au poids et à l'accélération latérale de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Témoin d'ABS**




Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis, voir page 46 pour les modèles Street Triple R, Street Triple R – LRH et Street Triple RS ou page 46 pour les modèles Street Triple S (660 cm³). Si le témoin d'ABS reste allumé, cela indique que la fonction ABS n'est pas disponible car :

- L'ABS a été désactivé par le conducteur, voir page 56 des modèles Street Triple R, Street Triple R – LRH et Street Triple RS.
- L'ABS connaît un dysfonctionnement qui demande une inspection.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire lorsque le témoin ABS est allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS. Toujours monter les pneus recommandés.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

***AVIS***

Le fonctionnement de l'ABS peut donner l'impression que la pédale est plus difficile à enfoncer ou une sensation de pulsation au niveau du levier et de la pédale de frein.

L'ABS n'est pas un système de freinage intégré et ne contrôle pas simultanément les freins avant et arrière de sorte que cette pulsation peut être ressentie dans le levier, dans la pédale ou dans les deux.

L'ABS peut être déclenché par des variations soudaines du revêtement routier vers le haut ou le bas.

**AVIS**

Le témoin d'ABS s'allumera si la roue arrière tourne à vitesse élevée pendant plus de 30 secondes alors que la moto est sur une béquille. Cette réaction est normale.

Lorsque le contact est coupé et que la moto est remise en marche, le témoin s'allume jusqu'à ce que la vitesse dépasse 30 km/h.

## Stationnement

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Si la moto est garée dans un garage ou un autre local, s'assurer que celui-ci est bien aéré et que la moto n'est pas près d'une source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

La négligence des conseils ci-dessus peut causer un incendie entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ ATTENTION**

Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto.

NE PAS garer la moto à un endroit où des piétons et des enfants sont susceptibles de la toucher.

Le fait de toucher n'importe quelle partie du moteur ou du système d'échappement lorsqu'il est chaud peut entraîner des blessures légères à modérées.

**⚠ ATTENTION**

Faire preuve de prudence en cas de stationnement sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée.

Si elle est garée dans ces conditions, la moto risque de basculer, ce qui peut entraîner des blessures légères à modérées.

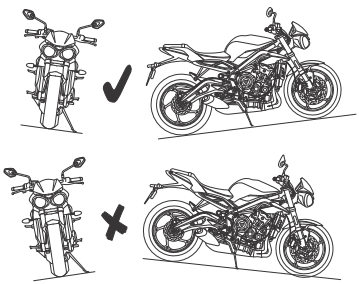

Pour garer la moto :

- Passer au point mort et couper le contact (OFF).
- Sélectionner la première vitesse.
- Verrouiller la direction pour prévenir le vol.
- Toujours garer la moto sur une surface ferme et horizontale pour éviter qu'elle ne bascule. Cela est particulièrement important en cas de stationnement hors route.
- Si la moto est garée sur une pente, toujours la garer dans le sens de la montée pour éviter qu'elle ne se libère de la béquille et ne roule en avant. Enclencher la première vitesse pour empêcher la moto de se déplacer.
- Sur une pente latérale, toujours garer la moto de telle sorte que la pente la pousse naturellement vers la béquille latérale.
- Ne jamais garer la moto sur une pente latérale de plus de 6°, ni dans le sens de la descente.
- Ne laissez pas le commutateur en position stationnement (P) pendant une durée prolongée car cela déchargerait la batterie.
- En vous garant de nuit sur la chaussée, ou en vous garant dans un emplacement où les feux de stationnement sont exigés par la loi, laissez le feu arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation et le feu de position allumés en tournant le commutateur d'allumage en position stationnement (P).

## Conduite à grande vitesse

**⚠ AVERTISSEMENT**

Cette moto doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur la route utilisée.

La conduite d'une moto à grande vitesse peut être dangereuse car le temps de réaction à un danger diminue considérablement avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne conduire cette moto à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

L'utilisation à grande vitesse dans toutes les autres circonstances est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les caractéristiques de comportement d'une moto à grande vitesse peuvent varier par rapport à celles auxquelles on est habitué aux vitesses limitées sur route.

Ne pas essayer de rouler à grande vitesse à moins d'avoir suivi une formation suffisante et d'avoir les compétences requises.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les opérations indiquées ci-dessous sont extrêmement importantes et ne doivent jamais être négligées.

Un problème qui pourra passer inaperçu à des vitesses normales pourra être considérablement exagéré à grande vitesse.

Vérifier les éléments énumérés ci-dessous avant toute utilisation à grande vitesse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Généralités**

S'assurer que la moto a bien été entretenue conformément au tableau d'entretien périodique.

**Freins**

Vérifier que les freins avant et arrière fonctionnent correctement.

**Liquide de refroidissement**

Vérifier que le niveau de liquide de refroidissement est au repère supérieur dans le vase d'expansion. Toujours vérifier le niveau à froid.

**Équipement électrique**

S'assurer que tous les équipements électriques tels que le phare, le feu stop/arrière, les indicateurs de direction et l'avertisseur sonore fonctionnent correctement.

**Huile moteur**

Vérifier que le niveau d'huile moteur est correct. Toujours utiliser de l'huile de la qualité et du type corrects pour faire l'appoint.

**Chaîne de transmission**

Vérifier que la chaîne de transmission est correctement réglée et lubrifiée. Contrôler l'usure et/ou l'état de la chaîne.

**Carburant**

***AVIS***

Dans de nombreux pays, le système d'échappement de ce modèle est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Il faut avoir une quantité de carburant suffisante pour tenir compte de la consommation accrue qui résultera de la conduite à grande vitesse.

**Bagages**

Vérifier que toutes les sacoches éventuelles sont fermées, verrouillées et solidement fixées à la moto.

**Divers**

Vérifier visuellement que toutes les fixations sont bien serrées.

**Direction**

Vérifier que le guidon tourne avec douceur sans jeu excessif ou points durs. Vérifier que les câbles de commande ne limitent pas la direction de quelque manière que ce soit.

**Pneus**

La conduite à grande vitesse impose de fortes contraintes aux pneus ; des pneus en bon état sont donc indispensables à la sécurité de la conduite. Examiner leur état général, les gonfler à la pression correcte (à froid), et vérifier l'équilibre des roues. Revisser fermement les capuchons de valves après avoir vérifié la pression des pneus. Observer les informations données dans les sections Entretien et Caractéristiques sur le contrôle et la sécurité des pneus.

Page réservée

L'ajout d'accessoires et le transport de poids supplémentaire peuvent affecter les caractéristiques de comportement de la moto et causer des changements de stabilité nécessitant une réduction de la vitesse. Les informations suivantes constituent un guide des dangers potentiels de l'adjonction d'accessoires à une moto et du transport de passagers et de charges additionnelles.

**Accessoires**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas installer d'accessoires ni transporter de bagages qui gênent le contrôle de la moto.

Veiller à ne pas affecter défavorablement l'équipement d'éclairage, la garde au sol, l'aptitude de la moto à s'incliner (c à d. l'angle d'inclinaison), le fonctionnement des commandes, le débattement des roues, l'action de la fourche avant, la visibilité dans une direction quelconque, ni aucun autre aspect du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph.

Nous recommandons de faire monter les accessoires et conversions par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage incorrect de pièces, accessoires ou conversions homologués.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement les accessoires Triumph d'origine sur le modèle de moto Triumph correspondant.

Toujours vérifier les instructions de montage Triumph associées à l'accessoire d'origine Triumph. S'assurer que le modèle de moto Triumph sur lequel l'accessoire Triumph doit être monté est homologué pour l'accessoire d'origine Triumph. Pour toutes les instructions de montage Triumph, voir www.triumphinstructions.com.

Ne jamais monter d'accessoires Triumph d'origine sur un modèle de moto Triumph qui ne figure pas dans les instructions de montage Triumph correspondantes, car cela pourrait affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto et entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler à plus de 130 km/h avec une moto équipée d'accessoires ou avec une moto transportant une charge, quelle qu'elle soit. Pour l'une ou/et l'autre de ces conditions, ne pas essayer de dépasser la vitesse de 130 km/h même si la vitesse maximale autorisée le permet.

La présence d'accessoires et/ou d'une charge provoquera des changements de stabilité et de comportement de la moto.

## ⚠ AVERTISSEMENT Suite

Le fait de ne pas tenir compte des changements de stabilité de la moto risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto. En roulant à vitesse élevée, toujours tenir compte des divers facteurs de configuration de la moto et de l'environnement qui peuvent affecter défavorablement la stabilité de la moto. Par exemple :

- Charges mal équilibrées entre les deux côtés de la moto
- Réglages de suspension avant et arrière incorrects
- Pneus incorrectement gonflés
- Usure excessive ou irrégulière des pneus
- Vents latéraux et remous causés par d'autres véhicules
- Vêtements flottants.

Il faut se rappeler que la limite absolue de 130 km/h sera encore réduite par le montage d'accessoires non approuvés, une charge incorrecte, des pneus usés, l'état général de la moto et de mauvaises conditions routières ou météorologiques.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Charge**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les charges doivent toujours être également réparties des deux côtés de la moto. La charge doit être correctement fixée de sorte qu'elle ne puisse pas se déplacer pendant que la moto est en marche.

Répartir uniformément la charge dans chaque sacoche (selon l'équipement). Placer les articles lourds au fond et vers le côté intérieur de la sacoche.

Vérifier régulièrement la fixation de la charge (mais pas pendant la marche) et s'assurer qu'elle ne dépasse pas à l'arrière de la moto.

Ne jamais dépasser la charge maximale autorisée indiquée dans la section Spécifications.

Cette charge maximum comprend le poids combiné du conducteur, du passager, des accessoires éventuels, et de toute charge transportée.

Pour les modèles à suspension réglable, vérifier que les réglages de précharge des ressorts et d'amortissement avant et arrière conviennent à la charge de la moto. Noter que la charge utile maximale autorisée pour les sacoches est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais essayer de transporter d'objets entre le cadre et le réservoir de carburant. Cela peut restreindre les capacités de direction de la moto.

La fixation d'un poids au guidon ou à la fourche avant augmente la masse de l'ensemble de direction. Cela peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

La charge de sécurité maximale pour chaque sacoche est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Ne jamais dépasser cette limite de charge car cela pourrait rendre la moto instable.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si la selle du passager est utilisée pour transporter de petits objets, ceux-ci ne doivent pas peser plus de 5 kg, ne doivent pas gêner la commande de la moto, doivent être solidement fixés et ne doivent pas dépasser à l'arrière ou sur les côtés de la moto.

Même si les petits objets sont correctement chargés sur la selle pour passager, la vitesse maximale de la moto doit être réduite à 130 km/h.

Transporter des objets de plus de 5 kg, qui sont mal fixés, gênent la commande ou dépassent à l'arrière ou sur les côtés de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto et des blessures graves, voire mortelles.

**Passagers**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le comportement et les capacités de freinage d'une moto sont affectés par la présence d'un passager.

Le conducteur doit tenir compte de ces changements lorsqu'il conduit la moto avec un passager et ne doit pas entreprendre cette conduite s'il n'en a pas reçu la formation et s'il ne s'est pas familiarisé et n'est pas à l'aise avec les changements de caractéristiques de fonctionnement entraînés par la présence d'un passager.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas transporter de passager s'il n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds prévus.

Un passager qui n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds ne peut pas s'asseoir fermement sur la moto, ce qui peut causer une instabilité entraînant la perte de contrôle de la moto et provoquant des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le passager doit être informé qu'il peut causer une perte de contrôle de la moto en cas de mouvements brusques ou de mauvais position sur la moto.

Le conducteur doit donner les instructions suivantes au passager :

- Il est important que le passager reste assis immobile pendant la marche de la moto et ne gêne pas sa conduite.
- Il doit poser les pieds sur les repose-pieds passager et se tenir fermement à la sangle de selle ou à la poignée passager (le cas échéant), ou encore à la taille ou aux hanches du conducteur.
- Informez le passager qu'il doit se pencher avec le conducteur dans les virages et ne pas se pencher si le conducteur ne le fait pas.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas transporter d'animaux sur la moto.

Un animal est susceptible de faire des mouvements brusques et imprévisibles qui peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Page réservée

## Table des matières

Entretien périodique 150
Élimination des fluides usagés 152
Tableau d'entretien périodique 153
Entretien 1 000 km ou 6 mois 153
1er entretien annuel 153
2e entretien annuel 153
3e entretien annuel 153
4e entretien annuel 153
Entretien 10 000 et 30 000 km 153
Entretien 20 000 km 153
Entretien 40 000 km 153
Huile moteur 156
Contrôle du niveau d'huile moteur 156
Remplacement de l'huile moteur et du filtre 157
Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50) 159
Circuit de refroidissement 160
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 161
Correction du niveau de liquide de refroidissement 162
Changement du liquide de refroidissement 163
Commande d'accélérateur 164
Examen de l'accélérateur 164
Embrayage 165
Examen de l'embrayage 165
Ajustement de l'embrayage 165
Chaîne de transmission 166
Lubrification de la chaîne de transmission 167
Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission 167
Réglage de la flèche de la chaîne de transmission 168
Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission 169
Freins 170
Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs 170
Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 171
Contrôle de l'usure de frein avant 171
Contrôle de l'usure des freins arrière 173
Liquide de freins à disque 174
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant 175
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière 178
Contacteurs de feu de freinage 179

Rétroviseurs 180
Direction 181
- Contrôle de la direction 182
- Contrôle des roulements de roues 182
- Examen de la fourche avant 183

Suspension 184
- Réglages de la suspension avant 185
- Réglage de la précharge du ressort de suspension avant 187
- Réglage de la précharge du ressort de suspension avant 187
- Réglage de la détente de suspension avant et de l'amortissement de compression 188
- Réglage de la détente de suspension avant et de l'amortissement de compression 188
- Suspension arrière 189
- Réglages de suspension arrière 189
- Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière 191
- Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière 191
- Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière 192
- Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière 192
- Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière 193
- Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière 193
- Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière 194

Indicateurs d'angle d'inclinaison 194
Pneus 195
- Pressions de gonflage des pneus 196
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 197
- Usure des pneus 198
- Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement 198
- Remplacement d'un pneu 199

Batterie 203
- Dépose de la batterie 204
- Mise au rebut de la batterie 204
- Entretien de la batterie 204
- Décharge de la batterie 205
- Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto 205
- Charge de la batterie 205
- Pose de la batterie 207

Fusibles 208
- Identification des fusibles 209

Phares 209
Réglage des phares 210
Remplacement du phare 211
Indicateurs de direction 211
Feu arrière 212
Éclairage de plaque d'immatriculation 212

## Entretien périodique

**⚠ AVERTISSEMENT**

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Tout l'entretien est d'une importance capitale et ne doit pas être négligé. Un entretien ou un réglage incorrect peut entraîner des anomalies de fonctionnement d'un ou plusieurs organes de la moto.

Le climat, le terrain et la situation géographique ont une incidence sur l'entretien. Le programme d'entretien doit être ajusté pour s'adapter à l'environnement particulier dans lequel est utilisée la moto et aux exigences du propriétaire.

Des connaissances et une formation et des outils spéciaux sont nécessaires pour exécuter correctement les opérations d'entretien figurant dans le tableau d'entretien périodique. Un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Pour maintenir la sécurité et la fiabilité de la moto, l'entretien et les réglages décrits dans cette section doivent être effectués de la manière spécifiée dans le programme des contrôles journaliers, et conformément au tableau d'entretien périodique. Les informations qui suivent décrivent les procédures à observer pour effectuer les contrôles journaliers et certaines opérations simples d'entretien et de réglage.

L'entretien périodique peut être effectué de trois manières : entretien annuel, entretien basé sur le kilométrage ou une combinaison des deux, selon le kilométrage annuel parcouru par la moto.

- Les motos qui parcourent moins de 10 000 km par an doivent subir un entretien annuel. En outre, les opérations d'entretien basées sur le kilométrage doivent être effectuées aux intervalles de distance spécifiés.
- Sur les motos qui parcourent environ 10 000 km par an, l'entretien annuel et les opérations à effectuer à un kilométrage spécifié doivent avoir lieu simultanément.
- Sur les motos qui parcourent plus de 10 000 km par an, les opérations basées sur la distance doivent être effectuées lorsque la moto atteint le kilométrage spécifié. En outre, les opérations d'entretien annuelles doivent aussi être effectuées aux intervalles spécifiés.

Dans tous les cas, l'entretien doit être effectué au plus tard aux intervalles spécifiés indiqués. Pour obtenir des conseils sur le calendrier d'entretien le mieux adapté à la moto, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

**Symbole d'entretien/Symbole d'avertissement général**



Le symbole d'entretien s'allume pendant cinq secondes après la séquence de démarrage de la moto pour rappeler qu'un entretien doit être réalisé dans 100 km environ. Le symbole d'entretien s'allume de façon permanente lorsque le kilométrage est atteint ; il reste allumé en continu jusqu'à ce que l'intervalle d'entretien soit réinitialisé. Nous recommandons de faire réinitialiser l'intervalle d'entretien par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.



Le symbole d'avertissement général clignote en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

**AVIS**

Les éléments marqués par le symbole * dans le tableau de maintenance planifiée font l'objet d'une facturation supplémentaire en plus du coût et du temps de main d'œuvre pour l'entretien de base, qui ne comprend que le temps du contrôle.

### Élimination des fluides usagés

Pour protéger l'environnement, ne pas déverser les éléments suivants sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau :

- Huile moteur
- Liquide de refroidissement
- Carburant
- Liquide d'embrayage et de frein
- Huile de fourche avant.

Ne pas jeter les filtres à huile usagés avec les déchets ordinaires.

En cas de doute sur l'élimination des éléments ci-dessus, contacter les autorités locales compétentes.

# Tableau d'entretien périodique

| Description de l'opération | Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Première révision | Entretien annuel | Entretien basé sur le kilométrage | | |
| | Quotidien | Entretien 1 000 km ou 6 mois | Ans | Entretien 10 000 et 30 000 km | Entretien 20 000 km | Entretien 40 000 km |
| **Lubrification** | | | | | | |
| Moteur et refroidisseur d'huile – recherche de fuites | • | • | • | • | • | • |
| Huile moteur – vidange/remplacement | | • | • | • | • | • |
| Filtre à huile moteur – remplacement | | • | • | • | • | • |
| **Alimentation et gestion du moteur** | | | | | | |
| Circuit d'alimentation – recherche de fuites | • | • | • | • | • | • |
| Autoscan – effectuer un Autoscan complet avec l'outil de diagnostic Triumph (imprimer une copie pour le client) | | • | • | • | • | • |
| Circuit d'alimentation – rechercher de l'usure par frottement, des craquelures ou d'autres dommages sur les flexibles de carburant. Les remplacer au besoin | | • | • | • | • | • |
| Flexibles de carburant – remplacement tous les 4 ans, indépendamment du kilométrage | Tous les quatre ans, quel que soit le kilométrage | | | | | |
| Flexibles de vapeur – remplacement (si existants) – tous les 4 ans, indépendamment du kilométrage | Tous les quatre ans, quel que soit le kilométrage | | | | | |
| Papillon d'accélérateur – contrôle/nettoyage | | | | • | • | • |
| Boîtiers de papillons/carburateurs – équilibrage* | | | | • | • | • |
| Bougies – contrôle | | | | • | • | • |
| Filtre à air – remplacement | | | | | • | • |
| Système d'injection d'air secondaire – contrôle/nettoyage | | | | | • | • |
| Bougies – remplacement | | | | | • | • |
| **Circuit de refroidissement** | | | | | | |
| Circuit de refroidissement – recherche de fuites | • | • | • | • | • | • |
| Niveau de liquide de refroidissement – contrôle/appoint | • | • | • | • | • | • |
| Circuit de refroidissement – rechercher de l'usure par frottement, des craquelures ou d'autres dommages sur les flexibles de liquide de refroidissement. Les remplacer au besoin | | • | • | • | • | • |
| Liquide de refroidissement – remplacement tous les 3 ans, indépendamment du kilométrage* | Tous les trois ans, quel que soit le kilométrage | | | | | |
| **Moteur** | | | | | | |
| Embrayage - contrôle du fonctionnement | • | | | | | |
| Câble d'embrayage – vérifier le fonctionnement et régler au besoin (modèles pourvus d'un embrayage à câble uniquement) | • | • | • | • | • | • |
| Jeu aux soupapes – contrôle/réglage* | | | | | • | • |
| Distribution – contrôle/réglage* | | | | | • | • |
| **Roues et pneumatiques** | | | | | | |
| Roues – contrôle de l'état | • | • | • | • | • | • |
| Usure/état des pneus – contrôle | • | • | • | • | • | • |

| Description de l'opération | Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Première révision | Entretien annuel | Entretien basé sur le kilométrage | | |
| | Quotidien | Entretien 1 000 km ou 6 mois | Ans | Entretien 10 000 et 30 000 km | Entretien 20 000 km | Entretien 40 000 km |
| Pression de gonflage des pneus – contrôle/correction | • | • | • | • | • | • |
| Roulements de roues – contrôle de l'usure/souplesse de fonctionnement | | • | • | • | • | • |
| **Direction et suspension** | | | | | | |
| Direction – contrôle du fonctionnement libre | • | • | • | • | • | • |
| Suspension avant et arrière – contrôle de l'état/fuites/souplesse de fonctionnement | • | • | • | • | • | • |
| Roulements de colonne – contrôle/réglage – sauf lors de la première révision | | | • | • | • | • |
| Roulements de colonne – graissage | | | | | • | • |
| Combiné et biellette de suspension arrière – graissage (modèles à simple combiné de suspension arrière seulement) | | | | | • | • |
| Huile de fourche – remplacement | | | | | | • |
| **Freins** | | | | | | |
| Système de freinage – contrôle du fonctionnement | • | | | | | |
| Plaquettes de freins – contrôle du niveau d'usure* | • | • | • | • | • | • |
| Niveaux de liquide de frein – contrôle | • | • | • | • | • | • |
| Maîtres-cylindres de freins – recherche de fuites de liquide | | • | • | • | • | • |
| Étriers de freins – recherche de fuites de liquide et de pistons grippés* | | • | • | • | • | • |
| Liquide de freins – remplacement tous les 2 ans, indépendamment du kilométrage* | Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage | | | | | |
| **Transmission tertiaire** | | | | | | |
| Flèche de la chaîne de transmission – contrôle/réglage | • | • | • | • | • | • |
| Chaîne de transmission – contrôle de l'usure* | | • | • | • | • | • |
| Chaîne de transmission – graissage | | • | • | • | • | • |
| Bande de frottement de la chaîne de transmission – recherche d'usure, craquelures ou autres dommages* | | • | • | • | • | • |
| **Équipement électrique** | | | | | | |
| Éclairage, instruments et circuits électriques – contrôle/réglage | • | • | • | • | • | • |
| **Généralités** | | | | | | |
| Indicateurs d'angle d'inclinaison – contrôle de l'usure* | • | • | • | • | • | • |
| Béquille centrale et/ou latérale – contrôle d'usure/du fonctionnement | • | • | • | • | • | • |
| Instruments et ECM du moteur – contrôle du dernier téléchargement d'étalonnage en utilisant l'outil de diagnostic Triumph | | • | • | • | • | • |
| Fixations – contrôle visuel du serrage | | • | • | • | • | • |
| Axe de pivot de béquille latérale – nettoyer/graisser | | • | • | • | • | • |

| Description de l'opération | Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Première révision | Entretien annuel | Entretien basé sur le kilométrage | | |
| | Quotidien | Entretien 1 000 km ou 6 mois | Ans | Entretien 10 000 et 30 000 km | Entretien 20 000 km | Entretien 40 000 km |
| Effectuer tous travaux restants prévus par les bulletins de service et les travaux sous garantie | | • | • | • | • | • |
| Effectuer un essai sur route | | • | • | • | • | • |
| Compléter le Carnet d'entretien et réinitialiser l'indicateur de révision (si installé) | | • | • | • | • | • |

## Huile moteur



Pour que le moteur, la boîte de vitesses et l'embrayage fonctionnent correctement, il faut maintenir l'huile moteur au niveau correct et remplacer l'huile moteur et le filtre à huile conformément au programme d'entretien périodique.

### Contrôle du niveau d'huile moteur

**⚠ DANGER**

Ne mettez jamais le moteur en marche ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit fermé.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

**⚠ ATTENTION**

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

Un contact avec des composants chauds peut provoquer des blessures légères à modérées sur la peau exposée.

**AVIS**

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

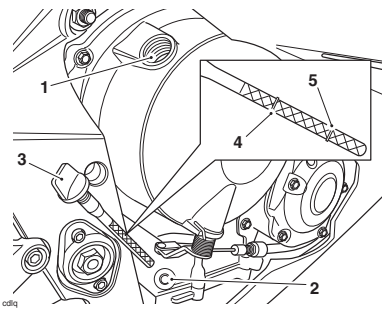


1. **Bouchon de remplissage**
2. **Emplacement de la jauge dans le carter moteur**
3. **Jauge de niveau**
4. **Repère supérieur**
5. **Repère inférieur**

Pour contrôler le niveau d'huile moteur :

- Mettre le moteur en marche et le laisse tourner au ralenti pendant cinq minutes environ.
- Arrêter le moteur et attendre au moins trois minutes pour permettre à l'huile de se déposer dans le carter.

**AVIS**

Le niveau d'huile moteur n'est indiqué avec précision que lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement et que la moto est verticale (pas sur la béquille latérale).

- Retirer la jauge de niveau.
- Le niveau d'huile est indiqué par des repères sur la jauge. Lorsque le carter est plein, le niveau d'huile indiqué doit atteindre le repère supérieur.
- Si le niveau d'huile est sous le repère inférieur, retirez le bouchon de remplissage et ajoutez de l'huile petit à petit par l'orifice de remplissage dans le carter d'embrayage jusqu'à ce que le niveau correct soit atteint.
- Une fois le niveau correct atteint, remettre le bouchon en place et le serrer.

### Remplacement de l'huile moteur et du filtre

**⚠ AVERTISSEMENT**

Portez toujours des vêtements protecteurs et évitez tout contact de la peau avec l'huile moteur usagée.

Un contact prolongé ou répété avec l'huile moteur peut causer un dessèchement de la peau, des irritations et des dermatites.

L'huile moteur usée contient des contaminants nocifs qui peuvent causer le cancer de la peau.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ ATTENTION**

L'huile moteur peut être chaude.

Éviter le contact de l'huile moteur chaude en portant des vêtements, gants et lunettes de protection.

Un contact avec de l'huile moteur chaude peut provoquer des blessures mineures à modérées sur la peau exposée.

**⚠ ATTENTION**

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

Un contact avec des composants chauds peut provoquer des blessures légères à modérées sur la peau exposée.

L'huile moteur et le filtre à huile moteur doivent être remplacés conformément au programme d'entretien périodique.

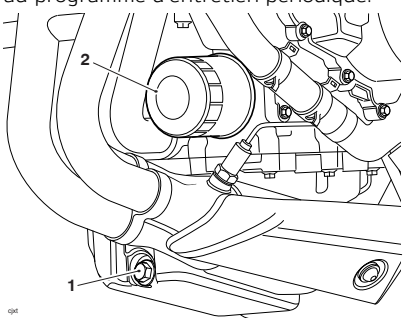


1. **Bouchon de vidange d'huile**
2. **Filtre à huile**

Pour changer l'huile moteur et le filtre à huile moteur :

- Laissez bien réchauffer le moteur puis arrêtez-le et calez la moto en position verticale sur une surface plane et horizontale.
- Placer un bac de vidange d'huile sous le moteur.
- Déposez le bouchon de vidange d'huile.
- Mettre la rondelle d'étanchéité au rebut.
- Dévissez et déposez le filtre à huile à l'aide de l'outil spécial Triumph T3880313. Se débarrasser du filtre à huile usagé d'une manière respectant l'environnement.
- Enduisez d'un peu d'huile moteur propre l'anneau d'étanchéité du nouveau filtre à huile.
- Posez le filtre à huile et serrez-le à 10 Nm.
- Une fois toute l'huile vidangée, placer une rondelle d'étanchéité neuve sur le bouchon de vidange.
- Poser le bouchon de vidange et le serrer à 25 Nm.
- Remplir le moteur d'huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SH (ou supérieure) et JASO MA. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance.
- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti au moins 30 secondes.

***AVIS***

Le fonctionnement du moteur au-dessus du ralenti avant que l'huile en atteigne toutes les parties peut l'endommager et même provoquer son serrage.

Ne faire monter le régime du moteur qu'après l'avoir laissé tourner 60 secondes au ralenti pour bien faire circuler l'huile moteur.

**AVIS**

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

- Vérifiez que le témoin de basse pression d'huile reste atteint et que le message sur la pression d'huile n'est pas affiché dans l'écran d'affichage du tableau de bord.
- Coupez le moteur et vérifiez de nouveau le niveau d'huile. Corriger si nécessaire.

### Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50)

Les moteurs à injection directe Triumph à hautes performances sont conçus pour utiliser une huile moteur semi ou totalement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telle que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays.

Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître la viscosité d'huile adaptée (10W/40 ou 10W/50) à utiliser dans la région d'utilisation de la moto.

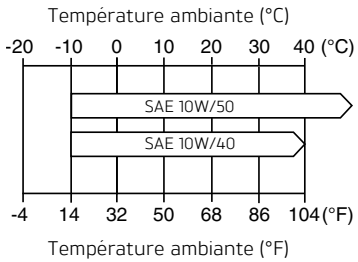


**Intervalle de température pour la viscosité de l'huile**

Ne pas ajouter d'additifs chimiques à l'huile moteur. L'huile moteur lubrifie aussi l'embrayage et des additifs pourraient provoquer le patinage de l'embrayage.

Ne pas utiliser d'huile minérale, végétale, non détergente, à base d'huile de ricin, ni d'huile non conforme à la spécification requise. L'utilisation de ces huiles risque de causer instantanément de graves dégâts au moteur.

Ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans le carter moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint.

## Circuit de refroidissement



Pour assurer le rendement du refroidissement du moteur, contrôler le niveau de liquide chaque jour avant de prendre la route, et faire l'appoint si le niveau est bas.

**AVIS**

Le circuit est rempli d'un liquide de refroidissement permanent de type Hybrid Organic Acid Technology (appelé Hybrid OAT ou HOAT) lorsque la moto quitte l'usine. Il est de couleur verte et contient 50 % d'antigel à base d'éthylène glycol. Son point de congélation est de -35 °C.

**Inhibiteurs de corrosion**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le liquide de refroidissement Hybrid OAT HD4X contient des inhibiteurs de corrosion et un antigel convenant aux moteurs et radiateurs en aluminium. Toujours utiliser le liquide de refroidissement conformément aux instructions du fabricant.

Le liquide de refroidissement contient des produits chimiques qui sont toxiques pour l'homme.

Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves irritations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire lors de la manipulation du liquide de refroidissement.

En cas d'inhalation de liquide de refroidissement, emmener la personne à l'air libre et la maintenir dans une position facilitant la ventilation. En cas de doute ou de symptômes persistants, consulter un médecin.

En cas de contact du liquide de refroidissement avec la peau, rincer immédiatement à l'eau. Retirer les vêtements contaminés.

Si du liquide de refroidissement pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion de liquide de refroidissement, se rincer la bouche avec de l'eau et CONSULTER D'URGENCE UN MÉDECIN.

GARDER LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

**AVIS**

Le liquide de refroidissement Hybrid OAT HD4X fourni par Triumph est pré-mélangé et il n'est pas nécessaire de le diluer avant de faire le plein ou l'appoint du circuit de refroidissement.

Pour protéger le circuit de refroidissement de la corrosion, il est indispensable d'utiliser des inhibiteurs de corrosion dans le liquide de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement utilisé ne contient pas d'inhibiteurs de corrosion, le circuit de refroidissement accumulera de la rouille et du tartre dans la chemise d'eau et le radiateur. Cela colmatera les conduits de liquide et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

## Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

**AVIS**

Le niveau de liquide de refroidissement moteur doit être contrôlé à froid (à la température ambiante ou du local).

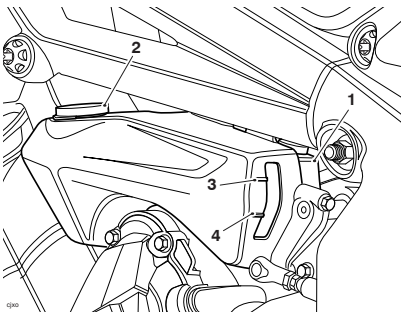


1. **Vase d'expansion**
2. **Bouchon de réservoir**
3. **Repère MAX**
4. **Repère MIN**

Pour contrôler le niveau de liquide de refroidissement :

- Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale. Le vase d'expansion est visible du côté gauche de la moto, en dessous et en avant de l'avant du réservoir de carburant.
- Contrôler le niveau de liquide dans le vase d'expansion. Le niveau doit se situer entre les repères MAX et MIN.
- Si le niveau de liquide est en dessous du niveau minimum, il faut faire l'appoint de liquide.

### Correction du niveau de liquide de refroidissement

**⚠ ATTENTION**

Ne retirez pas le bouchon de radiateur quand le moteur est chaud.

Quand le moteur est chaud, le liquide du circuit de refroidissement est chaud et sous pression.

Un contact avec ce liquide de refroidissement chaud sous pression peut provoquer des blessures mineures à modérées sur la peau exposée.

**AVIS**

Si l'on utilise de l'eau dure dans le circuit, elle entartrera le moteur et le radiateur et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Un rendement réduit du circuit de refroidissement peut provoquer la surchauffe du moteur et entraîner de graves dégâts.

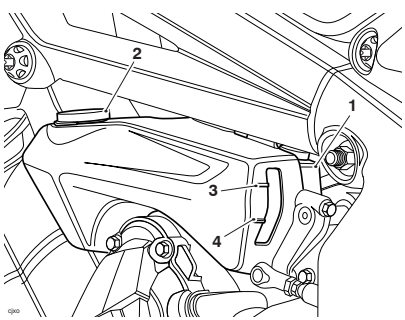


1. **Vase d'expansion**
2. **Bouchon de réservoir**
3. **Repère MAX**
4. **Repère MIN**

Pour ajuster le niveau de liquide de refroidissement :

- Laissez refroidir le moteur.
- Le vase d'expansion peut être déposé du côté gauche de la moto.
- Retirez le bouchon du vase d'expansion et versez le mélange de refroidissement par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère MAX. Remettre le bouchon en place.

**AVIS**

Si le contrôle du niveau de liquide a lieu par suite d'une surchauffe, vérifier également le niveau dans le radiateur et faire l'appoint si nécessaire.

En cas d'urgence, on peut ajouter de l'eau distillée dans le circuit de refroidissement. Il faudra cependant vidanger ce liquide et le remplacer par du liquide de refroidissement Hybrid OAT HD4X dès que possible.

### Changement du liquide de refroidissement

Il est recommandé de remplacer le liquide de refroidissement conformément aux exigences de l'entretien périodique.

### Radiateur et flexibles

**⚠ ATTENTION**

Le ventilateur se met automatiquement en marche lorsque le moteur est en marche.

Toujours garder les mains et les vêtements éloignés du ventilateur.

Tout contact avec le ventilateur en rotation peut provoquer des blessures mineures à modérées.

***AVIS***

L'utilisation de jets d'eau à haute pression, comme ceux des lave-autos ou des machines de lavage domestiques à haute pression, peut endommager les ailettes du radiateur et provoquer des fuites, ce qui réduirait le rendement du radiateur.

Ne pas faire obstacle au passage de l'air à travers le radiateur en montant des accessoires non autorisés devant le radiateur ou derrière le ventilateur.

L'obstruction du débit d'air à travers le radiateur peut provoquer une surchauffe pouvant entraîner des dégâts de moteur.

Vérifier que les durits de radiateur ne sont pas craquelées ou détériorées et que les colliers de tension sont bien serrés, conformément aux exigences de l'entretien périodique. Tout article défectueux doit être remplacé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Vérifier si la grille et les ailettes du radiateur ne sont pas colmatées par des insectes, des feuilles ou de la boue. Enlever toutes les obstructions avec un jet d'eau basse pression.

## Commande d'accélérateur

**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours rester attentif aux changements de « sensation » de la commande d'accélérateur. Des changements peuvent être dus à l'usure du mécanisme, ce qui pourrait provoquer un coincement ou un grippage de la commande d'accélérateur.

Si des changements sont détectés, le système d'accélérateur doit être inspecté par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Une commande d'accélérateur grippée ou bloquée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

### Examen de l'accélérateur

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'utilisation de la moto avec une commande d'accélérateur grippée ou endommagée interfère avec la fonction d'accélérateur. L'accélérateur peut être difficile à contrôler et les performances en sont affectées.

Pour éviter l'utilisation continue d'une commande d'accélérateur grippée ou endommagée, le système d'accélérateur doit être inspecté par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifier que le papillon s'ouvre en douceur, sans force excessive et qu'il se ferme rapidement sous sa propre force de ressort de rappel sans se bloquer et sans intervention manuelle.
- Vérifier qu'il y a 1 - 2 mm de jeu à la poignée lorsqu'on la tourne légèrement dans un sens et dans l'autre.
- En cas de problème, de doute ou de jeu incorrect, le système d'accélérateur doit être inspecté par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

## Embrayage

La moto est équipée d'un embrayage commandé par câble.

Si le levier d'embrayage a un jeu excessif, le débrayage risque de ne pas se faire complètement. Cela provoquera des difficultés de changements de vitesses et de sélection du point mort. Cela peut faire caler le moteur et rendre la moto difficile à contrôler.

Inversement, si le levier d'embrayage a un jeu insuffisant, l'embrayage ne s'engagera peut-être pas complètement, ce qui le fera patiner et réduira les performances tout en causant une usure prématurée de l'embrayage.

Le jeu du levier d'embrayage doit être contrôlé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

### Examen de l'embrayage

- Vérifiez qu'il y a 2 - 3 mm de jeu au levier d'embrayage.
- Si le jeu est incorrect, il faut le régler.

### Ajustement de l'embrayage

Pour régler l'embrayage :

- Tourner le manchon de réglage de manière à obtenir le jeu correct au levier d'embrayage.

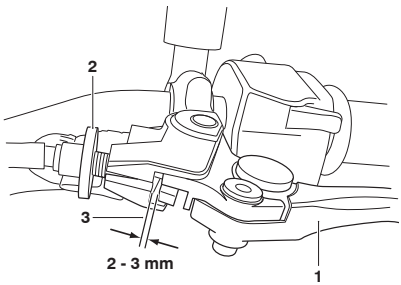


1. **Levier d'embrayage**
2. **Manchon de réglage (écrou de blocage totalement desserré)**
3. **Jeu correct, 2 – 3 mm**

- Vérifier qu'il y a 2 – 3 mm de jeu au levier d'embrayage.
- Si le jeu est incorrect, il faut le régler.
- Si un réglage adapté ne peut être réalisé en utilisant la vis de réglage du levier, utiliser la bague de réglage du câble située à l'extrémité inférieure du câble.

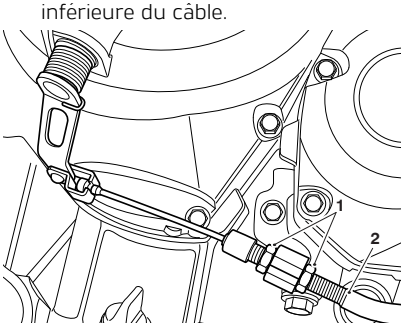


1. **Écrous de blocage de dispositif de réglage**
2. **Câble extérieur d'embrayage**

- Desserrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage.
- Tourner la bague de réglage du câble extérieure pour donner 2 – 3 mm de jeu au levier d'embrayage.
- Serrer l'écrou de blocage à 3,5 Nm.

## Chaîne de transmission

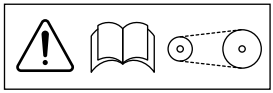

**⚠ DANGER**

Si la chaîne est détendue ou usée, ou si elle se casse ou saute des pignons, elle risque de se coincer sur le pignon avant ou de bloquer la roue arrière.

Une chaîne qui s'accroche au pignon avant ou au dispositif de verrouillage de la roue arrière blesse le pilote.

Le non-respect des conseils ci-dessus entraînera une perte de contrôle de la moto et provoquera des blessures graves, voire mortelles.

Par mesure de sécurité et pour éviter une usure excessive, la chaîne de transmission doit être contrôlée, réglée et lubrifiée conformément au programme d'entretien spécifié. La chaîne doit être contrôlée, réglée et lubrifiée plus fréquemment dans les conditions d'utilisation extrêmes telles que sur routes salées ou très sablées ou à grande vitesse.

Si la chaîne est très usée ou incorrectement réglée (insuffisamment ou excessivement tendue), elle risque de sauter des pignons ou de casser. En conséquence, nous recommandons de toujours remplacer les chaînes usées ou endommagées par des pièces d'origine Triumph.

### Lubrification de la chaîne de transmission

La lubrification est nécessaire tous les 300 km et après avoir roulé sous la pluie, sur routes mouillées, ou lorsque la chaîne paraît sèche.

- Utiliser le lubrifiant spécial pour chaîne de transmission recommandé dans la section Spécifications.
- Appliquer du lubrifiant sur les côtés des rouleaux et ne pas utiliser la moto pendant au moins huit heures (une nuit entière est l'idéal). Cela donnera le temps au lubrifiant de pénétrer dans les joints toriques de la chaîne de transmission, etc.
- Avant de l'utiliser, essuyer le lubrifiant en excès.
- Si la chaîne de transmission est particulièrement sale, commencer par la nettoyer puis appliquer du lubrifiant en suivant les consignes ci-dessus.

**AVIS**

Ne pas utiliser de jet à haute pression pour nettoyer la chaîne de transmission sous peine d'endommager les éléments de la chaîne de transmission.

### Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission

**⚠ AVERTISSEMENT**

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, ce qui peut causer des dommages à la moto et des blessures graves, voire mortelles.

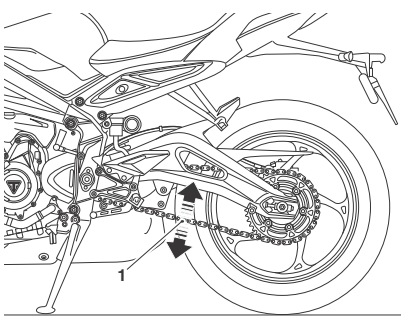


**1. Position de flèche maximale**

Pour inspecter la flèche de la chaîne de transmission :

- Placer la moto sur une surface horizontale et la maintenir en position verticale et complètement délestée.
- Tournez la roue arrière en poussant la moto pour trouver la position où la chaîne est la plus tendue, et mesurez la flèche de la chaîne à mi-chemin entre les pignons.

- La flèche de la chaîne de transmission doit être de 20 à 30 mm.

### Réglage de la flèche de la chaîne de transmission

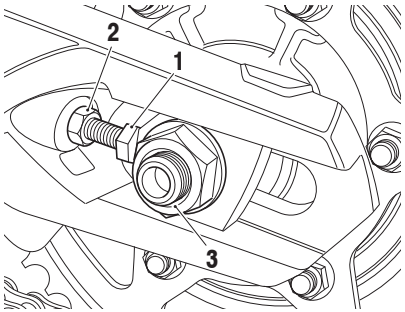


1. **Boulon de réglage**
2. **Écrou de blocage du boulon de réglage**
3. **Écrou d'axe de roue arrière**

Si la flèche de la chaîne de transmission est incorrecte, un ajustement doit être effectué comme suit :

- Desserrer l'écrou de l'axe de roue.
- Desserrer les écrous de blocage des boulons de réglage gauche et droit de la chaîne.
- Tourner les deux boulons de réglage du même nombre de tours, dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la flèche de la chaîne de transmission et dans le sens inverse pour la réduire.
- Une fois la flèche de la chaîne de transmission correctement réglée, pousser la roue fermement en contact avec les boulons de réglage. Serrez les deux écrous de blocage de réglage à 20 Nm et l'écrou de l'axe de roue arrière à 110 Nm.
- Répéter le contrôle de réglage de la chaîne de transmission.
- Réajuster si nécessaire.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Un serrage insuffisant des écrous de blocage de réglage ou de l'axe de roue risque d'entraîner une détérioration de la stabilité et du comportement de la moto.

Cette détérioration de la stabilité et de la maniabilité risque de provoquer une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifier l'efficacité du frein arrière. Corriger si nécessaire.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Il est dangereux de conduire une moto dont les freins sont défectueux.

En cas de problème, de doute ou de jeu incorrect, les freins doivent être inspectés par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

L'utilisation de la moto avec des freins défectueux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

### Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les chaînes de transmission de rechange doivent être installées par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Nous recommandons de toujours remplacer les chaînes usées ou endommagées par des pièces d'origine Triumph.

Une chaîne de transmission mal installée risque de se casser ou de sauter des pignons, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**AVIS**

Si les pignons s'avèrent usés, toujours remplacer simultanément les pignons et la chaîne de transmission.

Le fait de remplacer les pignons usés sans également remplacer la chaîne de transmission provoquera une usure prématurée des pignons neufs.

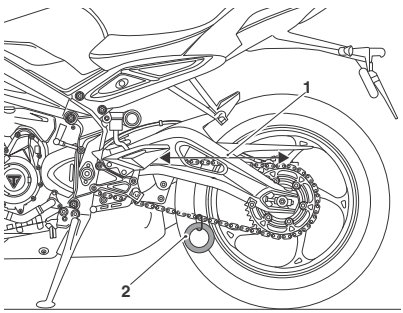


1. **Mesurer sur 20 maillons**
2. **Poids**

Pour contrôler l'usure de la chaîne de transmission et du pignon :

- Déposez le carter de chaîne.
- Tendre la chaîne en y suspendant une masse de 10–20 kg.
- Mesurer une longueur de 20 maillons du brin supérieur de la chaîne entre le centre de l'axe du 1er maillon et le centre de l'axe du 21ème maillon. La chaîne pouvant s'user de façon irrégulière, prendre les mesures à plusieurs endroits.
- Si la longueur dépasse la limite d'usure maximale de 319 mm, la chaîne doit être remplacée.

- Faire tourner la roue arrière et vérifier que les rouleaux de la chaîne de transmission ne sont pas endommagés et que les maillons et les broches ne sont pas lâches.
- Contrôler également les pignons pour s'assurer qu'ils ne sont pas usés de manière irrégulière ou excessive et que des dents ne sont pas endommagées.

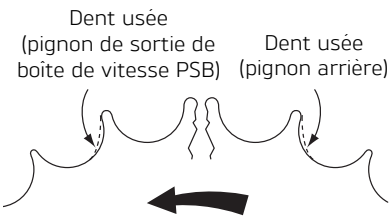


(L'usure du pignon est exagérée aux fins de l'illustration)

ccol

- Si des anomalies son constatées, faire remplacer la chaîne de transmission et/ou les pignons par un concessionnaire Triumph agréé.
- Reposer le carter de chaîne, en serrant ses fixations à 4 Nm.

## Freins

### Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les plaquettes doivent toujours être remplacées par jeu complet pour une roue. À l'avant, qui est équipé de deux disques de freins, remplacer toutes les plaquettes des deux étriers.

Après le remplacement des plaquettes de freins, rouler avec une extrême prudence jusqu'à ce que les plaquettes neuves soient 'rodées'.

Le remplacement individuel des plaquettes réduit l'efficacité du freinage et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles.

Les disques et/ou plaquettes de freins neufs nécessitent une période de rodage prudent qui optimisera les performances et la longévité des disques et des plaquettes.

La distance recommandée pour le rodage des plaquettes et disques neufs est 300 km.

Pendant la période de rodage, évitez les freinages extrêmes, conduisez avec prudence et prévoyez des distances de freinage plus longues.

### Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux ou flexibles de freins ou les freins sont peut-être défectueux.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

La conduite avec des freins défaillants peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'usure des disques et des plaquettes avant et arrière est compensée automatiquement et n'a aucun effet sur l'action du levier ou de la pédale de frein. Les freins avant et arrière ne comportent aucune pièce nécessitant un réglage.

### Contrôle de l'usure de frein avant

**⚠ AVERTISSEMENT**

Avant de monter des plaquettes de frein de marque neuves, vérifier que l'épaisseur de leur plaque arrière correspond à celle indiquée dans le tableau.

Le montage de plaquettes de freins dont l'épaisseur de la plaque arrière est inférieure à celle spécifiée risque d'entraîner une défaillance des freins due à la perte des plaquettes avec l'usure.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

# ENTRETIEN ET RÉGLAGE

Les plaquettes de freins doivent être contrôlées conformément aux exigences de l'entretien courant et remplacées si elles sont usées jusqu'à l'épaisseur minimum de service ou au-delà.

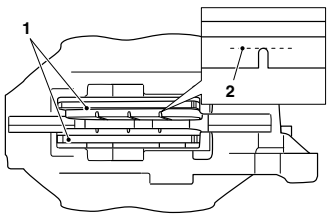


cbmz_1

1. **Plaque support**
2. **Plaquette de frein**

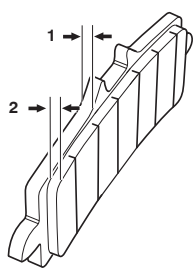


chbe_2

1. **Plaque support**
2. **Garniture des plaquettes de freins**

Les plaquettes de freins fournies par Triumph pour ce modèle ont une plaque support de l'épaisseur recommandée. Procurez-vous toujours des plaquettes de freins de rechange chez votre concessionnaire Triumph et faites-les monter par lui.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette de frein est inférieure à celle spécifiée dans le tableau, remplacer toutes les plaquettes de frein de la roue.

| | **Street Triple RS** | **Tous les autres modèles** |
|---|---|---|
| **Épaisseur minimum de la plaque support** | 4,8 mm | 4,0 mm |
| **Épaisseur minimum de la garniture de plaquette de frein** | 1,0 mm | 1,5 mm |
| **Épaisseur minimum de service (Garniture de plaquette de frein et plaque support)** | 5,8 mm | 5,5 mm |

### Contrôle de l'usure des freins arrière

**⚠ AVERTISSEMENT**

Avant de monter des plaquettes de frein de marque neuves, vérifier que l'épaisseur de leur plaque arrière correspond à celle indiquée dans le tableau.

Le montage de plaquettes de freins dont l'épaisseur de la plaque arrière est inférieure à celle spécifiée risque d'entraîner une défaillance des freins due à la perte des plaquettes avec l'usure.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

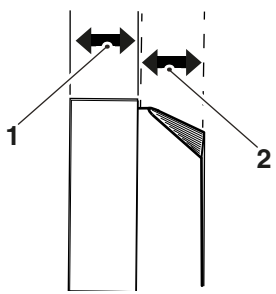


1. **Plaque support**
2. **Garniture des plaquettes de freins**

Les plaquettes de freins fournies par Triumph ont une plaque support de l'épaisseur recommandée. Procurez-vous toujours des plaquettes de freins de rechange chez votre concessionnaire Triumph et faites-les monter par lui.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette de frein est inférieure à celle spécifiée dans le tableau, remplacer toutes les plaquettes de frein de la roue.

| | **Tous modèles** |
|---|---|
| **Épaisseur minimum de la plaque support** | 3,0 mm |
| **Épaisseur minimum de la garniture de plaquette de frein** | 1,5 mm |
| **Épaisseur minimum de service (Garniture de plaquette de frein et plaque support)** | 4,5 mm |

### Liquide de freins à disque

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le liquide de frein est hygroscopique, ce qui veut dire qu'il absorbe l'humidité de l'air.

Toute humidité absorbée réduira considérablement le point d'ébullition du liquide de freins, ce qui causera une réduction de l'efficacité de freinage.

Pour cette raison, remplacer toujours le liquide de freins conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Toujours utiliser du liquide de freins neuf provenant d'un bidon scellé et jamais du liquide provenant d'un bidon non scellé ou qui était déjà ouvert.

Ne pas mélanger de liquides de freins de marques ou de qualités différentes.

Rechercher des fuites de liquide autour des raccords de freins et des joints, et vérifier aussi si les flexibles de freins ne présentent pas de fissurations, de détérioration ou d'autres dommages.

Toujours corriger les défauts avant de conduire la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire lorsque le témoin ABS est allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Contrôler le niveau de liquide de freins dans les deux réservoirs et remplacer le liquide conformément aux exigences de l'entretien périodique. Utiliser uniquement du liquide DOT 4 Triumph Performance recommandé dans la section Caractéristiques. Le liquide de freins doit aussi être remplacé s'il est, ou si l'on soupçonne qu'il soit, contaminé par de l'humidité ou d'autres contaminants.

**AVIS**

Un outil spécial est nécessaire pour purger le circuit de freinage. Lorsque le liquide de frein doit être renouvelé ou que le système hydraulique nécessite un entretien, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

### Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant

**Tous modèles sauf Street Triple RS**

**⚠ AVERTISSEMENT**

En cas de chute sensible du niveau de liquide de frein dans l'un ou l'autre réservoir de liquide, inspecter le système de freinage.

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux de freins ou le frein est peut-être défectueux.

Le fait de conduire alors que le liquide de frein est épuisé ou avec une fuite de liquide de frein est dangereux et entraîne une réduction des performances de freinage.

Demander à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé d'inspecter le système de freinage et de le réparer, le cas échéant.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

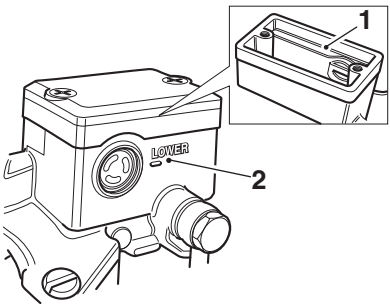


1. **Réservoir de liquide de frein avant, repère de niveau supérieur**
2. **Repère de niveau inférieur**

Pour contrôler le niveau de liquide de frein avant :

- Vérifier le niveau de liquide de frein visible dans la fenêtre à l'avant du réservoir.
- Le niveau de liquide de freins doit être maintenu entre les repères de niveau supérieur et inférieur (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein :

- Desserrez les vis de retenue du bouchon de réservoir et déposez le bouchon de réservoir et la membrane d'étanchéité.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau supérieur avec du liquide de frein DOT 4 Triumph Performance neuf provenant d'un bidon scellé.
- Remettre en place le bouchon de réservoir en vérifiant que le joint de la membrane est correctement positionné entre le bouchon de réservoir et le corps du réservoir.
- Serrer les vis de retenue du bouchon de réservoir à 1 Nm.

**Street Triple RS**

**⚠ AVERTISSEMENT**

En cas de chute sensible du niveau de liquide de frein dans l'un ou l'autre réservoir de liquide, inspecter le système de freinage.

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux de freins ou le frein est peut-être défectueux.

Le fait de conduire alors que le liquide de frein est épuisé ou avec une fuite de liquide de frein est dangereux et entraîne une réduction des performances de freinage.

Demander à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé d'inspecter le système de freinage et de le réparer, le cas échéant.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

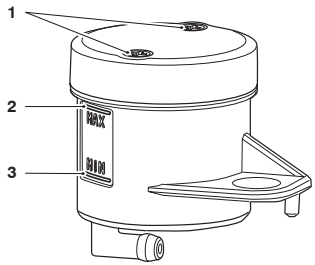


1. **Vis de retenue du bouchon de réservoir**
2. **Repère de niveau MAX**
3. **Repère de niveau MIN**

Pour contrôler le niveau de liquide de frein avant :

- Vérifier le niveau de liquide de frein visible entre les repères MIN et MAX du réservoir.
- Le niveau de liquide de frein dans le réservoir doit être maintenu entre les repères de niveau MAX et MIN (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein :

- Desserrez les vis de retenue du bouchon de réservoir et déposez le bouchon de réservoir et la membrane d'étanchéité.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère MAX avec du liquide de frein DOT 4 Triumph Performance neuf provenant d'un bidon scellé.
- Placer la membrane d'étanchéité dans le bouchon de réservoir et vérifier que les trous destinés aux fixations dans le bouchon de réservoir et dans la membrane d'étanchéité sont correctement alignés.

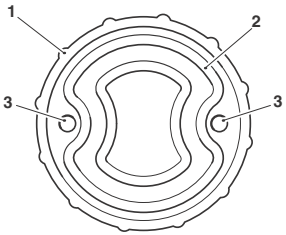


cbks

1. **Bouchon de réservoir**
2. **Membrane d'étanchéité**
3. **Trous de vis de retenue du bouchon de réservoir**

- Insérer les vis de fixation du bouchon de réservoir dans l'ensemble bouchon de réservoir et membrane d'étanchéité.
- Maintenir l'ensemble et placer le bouchon de réservoir, la membrane d'étanchéité et les fixations du bouchon de réservoir sur le réservoir.

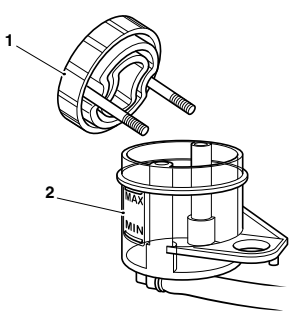


cbkr

1. **Ensemble bouchon de réservoir, membrane d'étanchéité et vis de fixation du bouchon de réservoir**
2. **Réservoir**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas trop serrer les fixations du bouchon du réservoir.

Si les fixations du bouchon du réservoir sont trop serrées, cela peut endommager le réservoir de liquide de frein, provoquer une fuite de liquide de frein et réduire l'efficacité du freinage.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

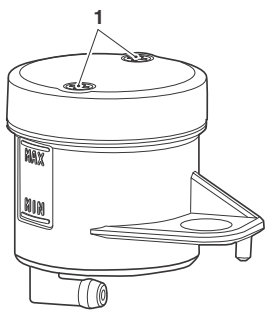


**1. Vis de retenue du bouchon de réservoir**

- Serrer les vis de retenue du bouchon de réservoir à 0,7 Nm.

### Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière

**⚠ AVERTISSEMENT**

En cas de chute sensible du niveau de liquide de frein dans l'un ou l'autre réservoir de liquide, inspecter le système de freinage.

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux de freins ou le frein est peut-être défectueux.

Le fait de conduire alors que le liquide de frein est épuisé ou avec une fuite de liquide de frein est dangereux et entraîne une réduction des performances de freinage.

Demander à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé d'inspecter le système de freinage et de le réparer, le cas échéant.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le réservoir est visible du côté droit de la moto, en avant du silencieux, sous la selle du conducteur.

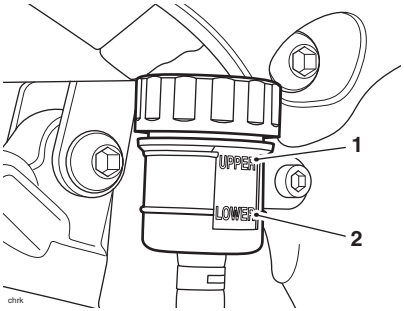


1. **Repère de niveau supérieur**
2. **Repère de niveau inférieur**

Pour contrôler le niveau de liquide de frein arrière :

- Contrôle le niveau de liquide de frein visible dans le réservoir.
- Le niveau de liquide de freins doit être maintenu entre les repères de niveau supérieur et inférieur (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein arrière :

- Desserrer le bouchon de réservoir et retirer la membrane d'étanchéité.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau supérieur avec du liquide de frein DOT 4 Triumph Performance neuf provenant d'un bidon scellé.
- Remettre le bouchon en place sur le réservoir en s'assurant que la membrane d'étanchéité est correctement positionnée.

## Contacteurs de feu de freinage

**⚠ AVERTISSEMENT**

La conduite de la moto avec un feu de freinage défectueux est illégale et dangereuse.

Avant de conduire la moto, vérifier que tous les feux fonctionnent.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Le feu de freinage est allumé indépendamment par le frein avant ou arrière. Contact établi (ON), si le feu de freinage ne s'allume pas quand le levier de frein avant est tiré ou la pédale de frein arrière actionnée, faire rechercher et corriger la cause du défaut par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

## Rétroviseurs

**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours régler les rétroviseurs pour disposer d'une vision arrière suffisante avant de conduire la moto.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés est dangereuse.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés provoquera une perte de vision à l'arrière de la moto. Il est dangereux de conduire une moto avec une visibilité arrière insuffisante.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais essayer de nettoyer ou régler les rétroviseurs en conduisant la moto. En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Ne nettoyer ou régler les rétroviseurs qu'à l'arrêt.

Le fait de nettoyer les rétroviseurs pendant la conduite de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Modèles avec rétroviseurs d'extrémité de guidon**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Un réglage incorrect des rétroviseurs d'extrémité de guidon peut mettre en contact le bras du rétroviseur avec le réservoir de carburant, les leviers de frein ou d'embrayage ou d'autres parties de la moto.

Cela limitera le fonctionnement du levier de frein ou d'embrayage ou limitera le mouvement de la direction, ce qui pourrait affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto.

Régler les rétroviseurs selon besoin pour prévenir tout contact avec une partie de la moto. Après le réglage, tourner le guidon avec précaution jusqu'en butée gauche puis droite tout en vérifiant que les rétroviseurs n'entrent pas en contact avec le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**AVIS**

Un réglage incorrect des rétroviseurs d'extrémité de guidon peut mettre en contact le bras du rétroviseur avec le réservoir de carburant, les leviers de frein ou d'embrayage ou d'autres parties de la moto.

Un tel contact endommagerait le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Régler les rétroviseurs selon besoin pour prévenir tout contact avec une partie de la moto. Après le réglage, tourner le guidon avec précaution jusqu'en butée gauche puis droite tout en vérifiant que les rétroviseurs n'entrent pas en contact avec le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Les rétroviseurs d'extrémité de guidon seront réglés par votre concessionnaire Triumph agréé et ne nécessiteront normalement pas de réglage. Si un réglage s'avérait nécessaire, ne tournez pas le rétroviseur au-delà de 75°, mesuré à partir de la section verticale du bras du rétroviseur.

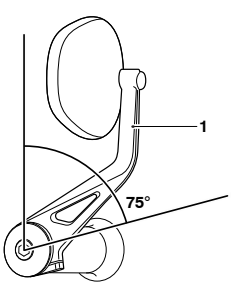


1. **Section verticale du bras du rétroviseur**

## Direction

**⚠ AVERTISSEMENT**

Pour éviter que la moto ne blesse quelqu'un en tombant pendant le contrôle, elle doit être stabilisée et calée sur un support approprié.

Lors de l'inspection de la direction et des roulements de roue, ne pas exercer de force excessive contre chaque roue et ne pas secouer ces dernières vigoureusement car cela pourrait rendre la moto instable et la faire tomber de son support.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut causer des dommages à la moto ou entraîner des blessures graves, voire mortelles.

### Contrôle de la direction

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais négliger l'entretien des roulements de direction (colonne). Contrôler les roulements de direction conformément aux exigences d'entretien prévues et les régler ou les remplacer, selon le besoin.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de conduire la moto avec des roulements de direction mal réglés ou défectueux est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

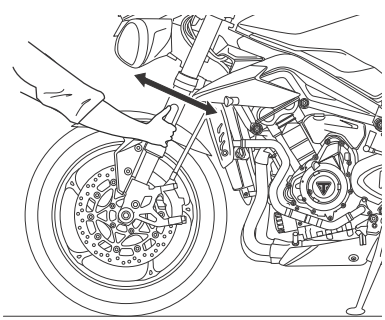

Contrôle du jeu de la direction

Pour contrôler la direction :

- Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- Se tenir devant la moto et saisir l'extrémité inférieure des tubes extérieurs des fourches avant ; essayer alors de les faire déplacer en avant et en arrière.
- Si du jeu est détecté dans les roulements de direction (colonne), demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.
- Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

### Contrôle des roulements de roues

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais négliger l'entretien des roulements de roue. Contrôler les roulements de roue conformément aux exigences d'entretien prévues et les régler ou les remplacer, selon le besoin.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de conduire la moto avec des roulements de direction usés ou endommagés est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les roulements de roues doivent être contrôlés aux intervalles spécifiés dans le tableau d'entretien périodique.

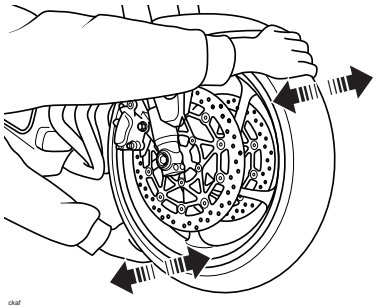


**Examen des roulements de roues**

Pour contrôler les roulements de roues :

- Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- En se tenant sur le côté de la moto, secouer doucement le haut de la roue avant d'un côté à l'autre.
- Si du jeu est détecté, demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.
- Repositionner l'appareil de levage et répéter la procédure pour la roue arrière.
- Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

**AVIS**

Si les roulements de roue ont du jeu dans le moyeu de roue avant ou arrière, sont bruyants ou si la roue ne tourne pas de manière fluide, les roulements de roue doivent être inspectés par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

**Examen de la fourche avant**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais négliger l'entretien de la fourche avant. Contrôler la fourche avant conformément aux exigences d'entretien périodique et procéder au réglage ou au remplacement, selon le besoin.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de rouler avec des composants de suspension défectueux ou endommagés est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles.

**⚠ ATTENTION**

Toutes les unités de suspension contiennent de l'huile sous pression.

Ne pas essayer de démonter les combinés de suspension, même en partie. Les inspections et les réparations doivent être effectuées par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

La libération accidentelle d'huile sous pression ou de ressorts peut causer des blessures légères à modérées.

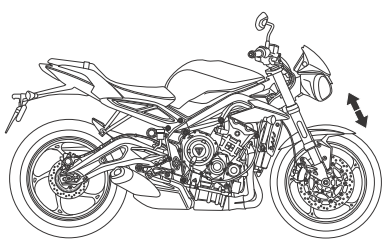

**Modèle Street Triple S (660 cm³) illustré**

Pour inspecter les fourches :

- Positionner la moto sur une surface horizontale.
- Tout en tenant le guidon et en serrant le frein avant, pomper la fourche plusieurs fois de suite.
- Si des points durs ou une raideur excessive sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.
- Examiner chaque jambe de fourche en recherchant des dégâts, des éraillures de la surface de coulissement, ou des fuites d'huile.
- Si des dégâts ou des fuites sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.

## Suspension

**⚠ AVERTISSEMENT**

Veiller à toujours maintenir un équilibre correct entre les réglages de suspension avant et arrière.

Si le réglage de la suspension arrière est modifié, celui de la suspension avant doit également l'être.

Un déséquilibre de la suspension peut affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

S'assurer que le réglage des combinés de suspension avant est identique des deux côtés.

Des différences de réglage entre le côté gauche et le côté droit peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

## Réglages de la suspension avant

À la sortie d'usine, la suspension de la moto est réglée sur Route (sans passager), comme indiqué dans les tableaux des réglages de suspension appropriés. Les réglages de la suspension Route procurent un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager.

Les détails figurant dans les tableaux sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

### Street Triple R – LRH

| Réglages de la suspension avant - Street Triple R – LRH | | | |
|---|---|---|---|
| **Charge** | **Précharge du ressort**[1] | **Détente**[2] | **Amortissement de compression**[2] |
| Conducteur seul - piste | 5 | 1 | 1 |
| Conducteur seul - sport | 5 | 2 | 2 |
| Conducteur seul - route | 5 | 2,5 | 5 |
| Conducteur seul - confort | 5 | 5,5 | 7 |
| Conducteur et passager | 5 | 2,5 | 5 |

[1] Nombre de tours de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

[2] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

### Street Triple R

| Réglages de la suspension avant - Street Triple R | | | |
|---|---|---|---|
| **Charge** | **Précharge du ressort**[1] | **Détente**[2] | **Amortissement de compression**[2] |
| Conducteur seul - piste | 5 | 1 | 1,5 |
| Conducteur seul - sport | 5 | 1 | 2 |
| Conducteur seul - route | 5 | 2,5 | 5 |
| Conducteur seul - confort | 5 | 5,5 | 7 |
| Conducteur et passager | 5 | 2,5 | 5 |

[1] Nombre de tours de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

[2] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

### Street Triple RS

| Réglages de la suspension avant - Street Triple RS | | | |
|---|---|---|---|
| **Charge** | **Précharge du ressort**[1] | **Détente**[2] | **Amortissement de compression**[2] |
| Conducteur seul - piste | 3,5 | 2 | 1 |
| Conducteur seul - sport | 3,5 | 2 | 2 |
| Conducteur seul - route | 3,5 | 4 | 5 |
| Conducteur seul - confort | 3,5 | 5,5 | 7 |
| Conducteur et passager | 3,5 | 4 | 5 |

[1] Nombre de tours de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

[2] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

## Réglage de la précharge du ressort de suspension avant

### Street Triple R et Street Triple R – LRH

Les dispositifs de réglage de précharge des ressorts sont situés au sommet de chaque jambe de fourche.

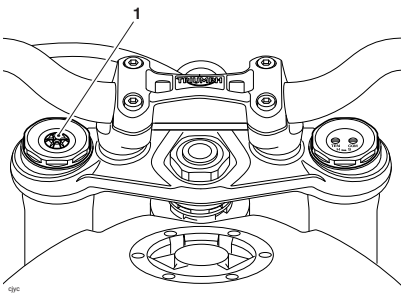


**1. Vis de réglage**

Pour changer la précharge du ressort :

- Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour l'augmenter ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de vissage maximum.

## Réglage de la précharge du ressort de suspension avant

### Street Triple RS

Le dispositif de réglage de précharge des ressorts est situé au bas des deux fourches avant.

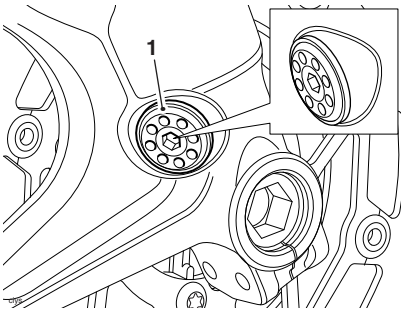


**1. Écrou de réglage de précharge des ressorts de suspension avant (côté droit illustré)**

Pour changer la précharge du ressort :

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'augmenter ou dans le sens contraire pour la diminuer à l'aide de la clé Allen fixée à la selle du passager.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de vissage maximum.

## Réglage de la détente de suspension avant et de l'amortissement de compression

### Street Triple R et Street Triple R – LRH

Les vis de réglage d'amortissement de compression et de détente sont situées au sommet de la fourche droite.

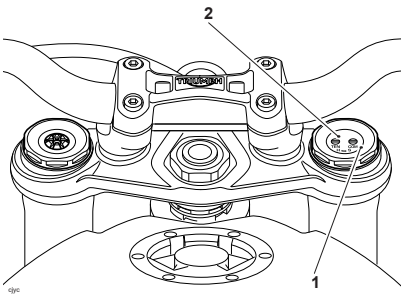


1. **Vis de réglage d'amortissement de compression (COM)**
2. **Molette de réglage d'amortissement de détente (TEN)**

Pour changer le réglage de l'amortissement de détente :

- Tourner la vis de réglage TEN dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Pour changer le réglage de l'amortissement de compression :

- Tourner la vis de réglage COM dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

## Réglage de la détente de suspension avant et de l'amortissement de compression

### Street Triple RS

Les vis de réglage d'amortissement de compression et de détente sont situées au sommet des deux jambes de fourche.

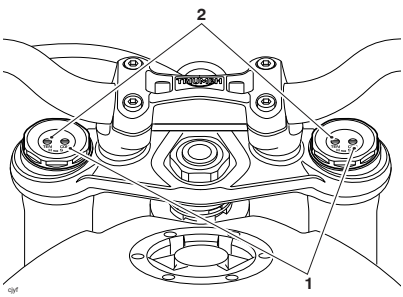


1. **Vis de réglage d'amortissement de compression**
2. **Vis de réglage d'amortissement de détente**

Pour changer le réglage de l'amortissement de détente :

- Tourner la vis de réglage TEN dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Pour changer le réglage de l'amortissement de compression :

- Tourner la vis de réglage COM dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

## Suspension arrière

**⚠ AVERTISSEMENT**

Veiller à toujours maintenir un équilibre correct entre les réglages de suspension avant et arrière.

Si le réglage de la suspension arrière est modifié, celui de la suspension avant doit également l'être.

Un déséquilibre de la suspension peut affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

### Réglages de suspension arrière

À la sortie d'usine, la suspension de la moto est réglée sur Route (sans passager), comme indiqué dans les tableaux de suspension appropriés. Les réglages de la suspension Route procurent un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager.

Les détails figurant dans les tableaux sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

### Street Triple R – LRH

**Réglages de suspension arrière - Street Triple R – LRH**

| Charge | Précharge du ressort | Amortissement de compression[1] |
|---|---|---|
| Conducteur seul - piste | Min | 0,25 |
| Conducteur seul - sport | Min | 0,75 |
| Conducteur seul - route | Min | 2 |
| Conducteur seul - confort | Min | 2,75 |
| Conducteur et passager | Max | 0,25 |

[1] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

**Street Triple R**

**⚠ AVERTISSEMENT**

La précharge du ressort de suspension arrière n'est pas réglable par le conducteur.

Toute tentative de réglage de la précharge du ressort pourrait donner lieu à une conduite dangereuse entraînant une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Réglages de la suspension arrière- Street Triple R, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple Moto2™ Edition**

| Charge | Détente[1] | Amortissement de compression[1] |
|---|---|---|
| Conducteur seul - piste | 1,25 | 1,5 |
| Conducteur seul - sport | 1,5 | 2 |
| Conducteur seul - route | 2,5 | 2 |
| Conducteur seul - confort | 3 | 2,75 |
| Conducteur et passager | 1,5 | 1,5 |

[1] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

**Street Triple RS**

**⚠ AVERTISSEMENT**

La précharge du ressort de suspension arrière n'est pas réglable par le conducteur.

Toute tentative de réglage de la précharge du ressort pourrait donner lieu à une conduite dangereuse entraînant une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Réglages de suspension arrière - Street Triple RS**

| Charge | Détente[1] | Amortissement de compression[1] |
|---|---|---|
| Conducteur seul - piste | 8 | 7 |
| Conducteur seul - sport | 10 | 10 |
| Conducteur seul - route | 14 | 20 |
| Conducteur seul - confort | 20 | 20 |
| Conducteur et passager | 9 | 9 |

[1] Nombre de crans dans le sens contraire des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran comptant pour un.

**Street Triple S (660 cm³)**

| Réglages de suspension arrière - Street Triple S (660 cm³) | |
|---|---|
| **Charge** | **Précharge du ressort** |
| Conducteur seul | Min |
| Conducteur et passager | Max |

## Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière

**Street Triple R – LRH**

Le dispositif de réglage du ressort est situé en haut du combiné de suspension arrière.

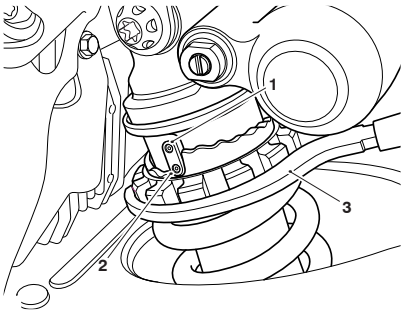


1. **Ergot**
2. **Position 1 (réglage minimum)**
3. **Outil de réglage**

Pour modifier le réglage de la précharge du ressort :

- Insérer l'outil de réglage fourni dans la trousse à outils dans la fente prévue dans la bague de réglage.
- Tournez la bague de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour réduire la précharge des ressorts et dans le sens inverse pour l'augmenter.
- Les positions de réglage de la bague sont comptées à partir de la position un, qui est celle du vissage maximum dans le sens des aiguilles d'une montre. La position un donne le minimum de précharge du ressort.

## Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière

**Street Triple S (660 cm³)**

Le dispositif de réglage du ressort est situé en haut du combiné de suspension arrière.

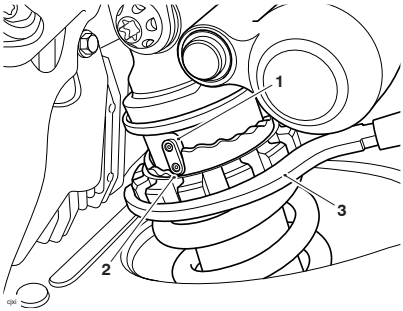


1. **Ergot**
2. **Position 1 (réglage minimum)**
3. **Outil de réglage**

Pour modifier le réglage de la précharge du ressort :

- Insérer l'outil de réglage fourni dans la trousse à outils dans la fente prévue dans la bague de réglage.
- Tournez la bague de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour réduire la précharge des ressorts et dans le sens inverse pour l'augmenter.

- À la sortie d'usine, le dispositif de réglage de précharge des ressorts est réglé sur la position Solo Riding (conduite normale sans passager) comme indiqué dans le tableau des réglages suggérés de suspension.
- Les positions de réglage de la bague sont comptées à partir de la position un, qui est celle du vissage maximum dans le sens des aiguilles d'une montre. La position un donne le minimum de précharge du ressort.

## Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière

### Street Triple R

La vis de réglage d'amortissement de détente est située à la base de l'élément de suspension arrière, du côté gauche de la moto.

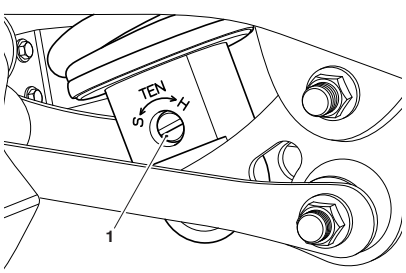


**1. Vis de réglage fendue**

Pour changer le réglage de l'amortissement de détente :

- Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter l'amortissement de détente ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.

## Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière

### Street Triple RS

La vis de réglage d'amortissement de détente est située à la base de l'élément de suspension arrière, du côté gauche de la moto.

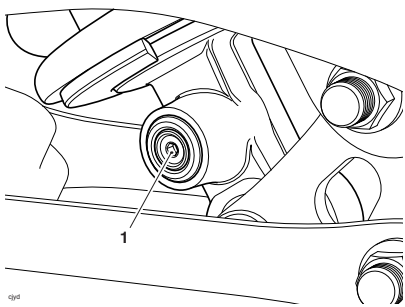


**1. Vis de réglage**

Pour changer le réglage de l'amortissement de détente :

- Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter l'amortissement de détente ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.

## Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière

### Street Triple R

La vis de réglage d'amortissement de compression est située à proximité du réservoir de l'élément de suspension arrière.

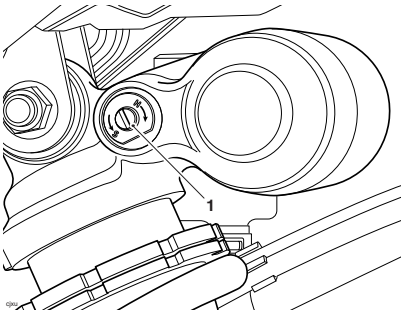


**1. Vis de réglage fendue**

Pour ajuster l'amortissement en compression :

- Tournez la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.

## Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière

### Street Triple R – LRH

La vis de réglage d'amortissement de compression est située à proximité du réservoir de l'élément de suspension arrière.

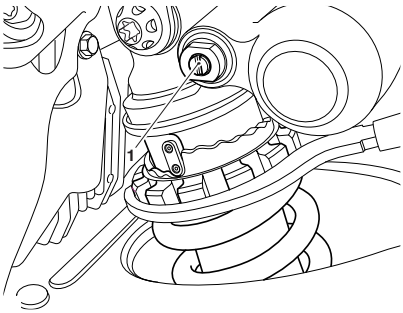


**1. Vis de réglage fendue**

Pour changer le réglage de l'amortissement de compression :

- Tournez la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.

### Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière

#### Street Triple RS

La vis de réglage d'amortissement de compression est située à proximité du réservoir de l'élément de suspension arrière.

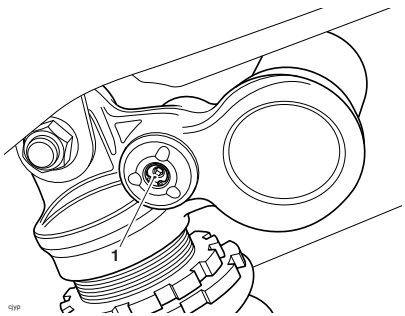


**1. Vis de réglage**

Pour ajuster l'amortissement en compression :

- Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour l'augmenter ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.

## Indicateurs d'angle d'inclinaison

**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les indicateurs d'angle d'inclinaison se trouvent sur les repose-pieds du conducteur.

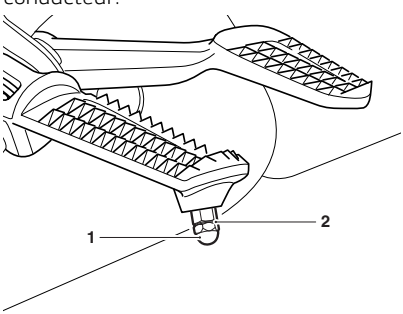


**1. Indicateur d'angle d'inclinaison**
**2. Rainure de limite d'usure maximale**

Les indicateurs d'angle d'inclinaison doivent être remplacés lorsqu'ils sont usés à leur limite d'usure maximale. La limite d'usure maximum est indiquée par une rainure sur l'indicateur d'angle d'inclinaison.

Vérifier régulièrement l'usure des indicateurs d'angle d'inclinaison.

## Pneus



Ce modèle est équipé de pneus tubeless (sans chambre) et de valves et de jantes pour pneus tubeless. Utiliser uniquement des pneus marqués "TUBELESS" et des valves pour pneus tubeless sur les jantes marquées "SUITABLE FOR TUBELESS TYRES" (prévue pour pneus tubeless).

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless. Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu et l'échauffement en résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

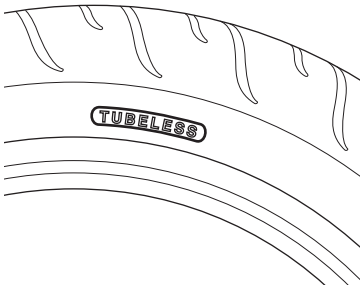


**Marquage type d'un pneu – Pneu tubeless**

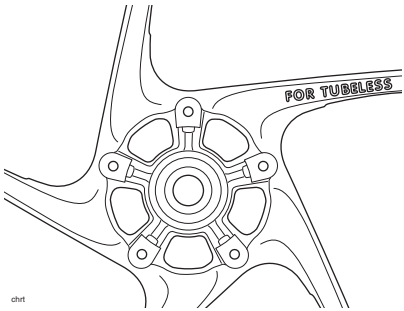


**Marquage type d'une roue - Pneu tubeless**

### Pressions de gonflage des pneus

**⚠ AVERTISSEMENT**

Un gonflage incorrect des pneus entraine une usure anormale de la bande de roulement ainsi que des problèmes d'instabilité.

Un sous-gonflage peut entraîner un glissement du pneu sur la jante, voire un déjantage. Un surgonflage causera de l'instabilité et une usure prématurée de la bande de roulement.

Ces deux conditions sont dangereuses car elles peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si la pression des pneus a été réduite pour la conduite tout-terrain, la stabilité sur route sera réduite.

Gonflez toujours les pneus aux pressions indiquées dans les Spécifications pour la conduite routière.

La conduite de la moto avec des pneus incorrectement gonflés peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

La pression de gonflage correcte offrira le maximum de stabilité, de confort de roulement et de longévité des pneus. Toujours vérifier la pression des pneus à froid, avant de rouler. Vérifier chaque jour la pression des pneus et la corriger si nécessaire. Voir la section Caractéristiques pour tous détails sur les pressions de gonflage correctes.

**Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)**

**AVIS**

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

**AVIS**

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment de la sélection de l'affichage. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

N'ajuster la pression que sur les pneus froids à l'aide d'un manomètre précis. Ne pas utiliser 'affichage de la pression de gonflage sur les instruments.

### Usure des pneus

Avec l'usure de la bande de roulement, le pneu devient plus facilement sujet aux crevaisons et aux défaillances. Il est estimé que 90 % de tous les problèmes de pneus se produisent pendant les derniers 10 % de la vie du pneu (90 % d'usure). Il est recommandé de changer les pneus avant qu'ils soient usés jusqu'à la profondeur minimale des dessins de la bande de roulement.

### Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le fait de rouler avec des roues endommagées ou défectueuses et/ou des pneus excessivement usés, crevés ou endommagés affecte la traction, la maniabilité et la stabilité.

Lorsque les pneus tubeless sont perforés, la fuite est souvent très lente. Examinez toujours les pneus très soigneusement pour vérifier qu'ils ne sont pas perforés. Vérifier que les pneus ne présentent pas d'entailles et de clous ou d'autres objets pointus incrustés. Vérifier si les jantes ne présentent pas de traces de chocs ou de déformation.

Pour remplacer les pneus ou pour effectuer une inspection de sécurité des pneus, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de rouler avec des roues et des pneus endommagés est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Conformément au tableau d'entretien périodique, mesurez la profondeur des dessins de la bande de roulement avec une jauge de profondeur et remplacez tout pneu qui a atteint ou dépassé l'usure maximale autorisée spécifiée dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---|---|
| Moins de 130 km/h | 2 mm |
| Plus de 130 km/h | Avant 2 mm<br>Arrière 3 mm |

**Remplacement d'un pneu**

Toutes les motos Triumph sont soumises à des essais poussés et prolongés dans une grande variété de conditions de conduite pour faire en sorte que les combinaisons de pneus les plus efficaces soient approuvées pour chaque modèle.

Il est impératif que des pneus et chambres à air (le cas échéant) homologués, montés dans les combinaisons homologuées, soient utilisés lors de l'achat de pneus de rechange.

L'utilisation de pneus et de chambres à air non homologués, ou de pneus et chambres à air homologués dans des combinaisons non homologuées, risque d'entraîner de l'instabilité, une perte de contrôle et un accident.

Une liste des pneus et chambres à air homologués spécifiques à la moto est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Sélectionner la bonne combinaison pneu/chambre à air au moyen du sélecteur de pneus approuvé. Les pneus et les chambres à air doivent être montés et équilibrés conformément aux instructions de leurs fabricants.

Lorsque les pneus ou les chambres à air doivent être remplacés, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Initialement, les pneus et chambres à air neufs ne donneront pas le même comportement que les pneus et chambres à air usés et le pilote devra prévoir un kilométrage suffisant (environ 160 km) pour se familiariser avec le nouveau comportement.

La pression des pneus doit être contrôlée et ajustée. Le positionnement des pneus et des chambres à air doit être vérifié 24 heures après la pose. Si nécessaire, les mesures correctives doivent être prises. Les mêmes contrôles et ajustements doivent aussi être effectués lorsque les pneus ont parcouru 160 km.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Des chambres à air ne doivent être utilisées que sur les motos équipées de roues à rayons et de pneus marqués "TUBE TYPE".

Certaines marques de pneus homologués marqués "TUBELESS" peuvent convenir à l'utilisation d'une chambre à air. Dans ce cas, une inscription autorisant le montage d'une chambre à air figure sur le flanc du pneu.

L'utilisation d'une chambre à air avec un pneu marqué TUBELESS et ne portant PAS l'inscription autorisant l'utilisation d'une chambre à air, ou l'utilisation d'une chambre à air sur une roue en alliage marquée SUITABLE FOR TUBELESS TYRES (CONVIENT AUX PNEUS TUBELESS) entraîne le dégonflage du pneu, provoquant une perte de contrôle de la moto et un accident.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless. Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu et l'échauffement en résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si un pneu ou une chambre à air subit une crevaison, tous deux doivent être remplacés.

Si un pneu et une chambre à air crevés ne sont pas remplacés, ou si la moto est utilisée avec un pneu ou une chambre à air réparé, elle risque de devenir instable, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si des dommages au pneu sont suspectés, par exemple après avoir heurté un objet, faire inspecter l'intérieur et l'extérieur du pneu par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Ne pas oublier que les dommages subis par un pneu ne sont pas toujours visibles de l'extérieur.

L'utilisation de la moto avec des pneus endommagés peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'utilisation d'une moto avec des pneus ou des chambres à air mal installés, des pressions de gonflage mal réglées ou sans être habitué à ses caractéristiques de conduite peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS dans des conditions dans lesquelles il se déclencherait normalement.

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Un équilibrage précis des roues est nécessaire à la sécurité et à la stabilité du comportement de la moto. Ne pas enlever et ne pas changer les masses d'équilibrage des roues. Un équilibrage incorrect des roues peut provoquer une instabilité.

Utiliser uniquement des masses adhésives. Les masses à clipser peuvent endommager la jante, le pneu ou la chambre à air et provoquer le dégonflage du pneu.

Lorsqu'un équilibrage des roues est nécessaire, comme après le remplacement d'un pneu ou d'une chambre à air, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

ILe non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Les pneus et les chambres à air qui ont été utilisés sur un banc dynamométrique à rouleaux peuvent être endommagés. Dans certains cas, les dégâts ne seront peut-être pas visibles à l'extérieur du pneu.

Les pneus et les chambres à air doivent être remplacés après une telle utilisation car la conduite avec un pneu ou une chambre à air endommagé peut entraîner une instabilité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

## Batterie

**⚠ AVERTISSEMENT**

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

S'assurer de la présence d'une ventilation suffisante lors de la charge la batterie ou de son utilisation dans un espace fermé.

Dans certaines circonstances, la batterie peut libérer des gaz explosifs. Veiller à ne pas approcher d'étincelles, de flammes ou de cigarettes à proximité de la batterie.

Ne pas faire démarrer la moto en y reliant une batterie de secours ; éviter que les câbles de batterie se touchent et ne pas inverser leur polarité, car l'une quelconque de ces actions risque de provoquer une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de la batterie, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

La batterie contient des matières dangereuses.

Toujours tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés de la batterie, à tout moment.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

### Dépose de la batterie

**⚠ AVERTISSEMENT**

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

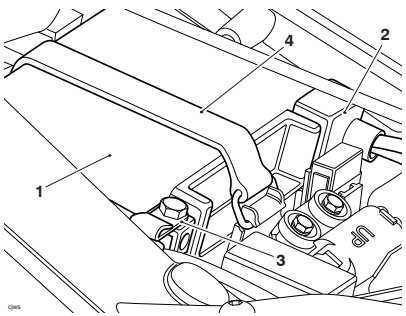


1. **Batterie**
2. **Borne positive (rouge)**
3. **Borne négative (noire)**
4. **Sangle de batterie**

Pour déposer la batterie :

- Déposer les selles du conducteur et du passager (voir page 116).
- Déposer la sangle de batterie.
- Débrancher les câbles de la batterie, le câble négatif (noir) en premier, puis le câble positif.
- Déposer la batterie de son boîtier.

### Mise au rebut de la batterie

Si la batterie doit être remplacée, remettez l'ancienne à une entreprise de recyclage qui fera en sorte que les substances dangereuses entrant dans la fabrication de la batterie ne polluent pas l'environnement.

### Entretien de la batterie

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'électrolyte de batterie est corrosif et toxique et cause des lésions à la peau sans protection.

Ne jamais avaler d'électrolyte et ne pas le laisser entrer en contact avec la peau.

Pour éviter des blessures, toujours se protéger les yeux et la peau en manipulant la batterie.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

La batterie est de type scellé et ne nécessite pas d'autre entretien que le contrôle de la tension et la recharge périodique si nécessaire, par exemple pendant son remisage.

Nettoyer la batterie avec un chiffon propre et sec. Vérifier que les connexions des câbles sont propres.

Il n'est pas possible de régler le niveau d'électrolyte dans la batterie ; la bande d'étanchéité ne doit pas être retirée.

### Décharge de la batterie

**AVIS**

Le niveau de charge de la batterie doit être maintenu pour maximiser la durée de vie de la batterie.

Si le niveau de charge de la batterie n'est pas maintenu, elle risque de subir de graves dégâts internes.

Dans les conditions normales, le circuit de charge de la moto maintient la batterie chargée au maximum. Toutefois, si la moto est inutilisée, la batterie se déchargera progressivement sous l'effet du processus normal d'autodécharge. La montre, la mémoire du module de commande moteur (ECM), les températures ambiantes élevées ou l'adjonction de systèmes de sécurité électriques ou d'autres accessoires électriques contribueront toutes à accélérer cette décharge. Le débranchement de la batterie de la moto pendant le remisage ralentira sa décharge.

### Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto

Si la moto est remisée ou peu utilisée, contrôler la tension de la batterie chaque semaine avec un multimètre. Suivez les instructions du fabricant fournies avec l'appareil.

Si la tension de la batterie tombe à moins de 12,7 V, il faut la recharger.

Si une batterie se décharge complètement ou si elle reste déchargée même pendant une courte durée, il se produit une sulfatation des plaques de plomb. La sulfatation est une partie normale de la réaction interne de la batterie. Cependant, au bout d'un certain temps le sulfate peut se cristalliser sur les plaques et rendre la récupération difficile, voire impossible. Ces dégâts permanents ne sont pas couverts par la garantie de la moto, car ils ne sont pas dus à un défaut de fabrication.

Gardez la batterie chargée au maximum pour réduire le risque de gel par temps froid. Si la batterie gèle, elle subira de graves dégâts internes.

### Charge de la batterie

**⚠ AVERTISSEMENT**

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**AVIS**

Ne pas utiliser de chargeur rapide pour automobile car il risque de surcharger la batterie et de l'endommager.

Pour choisir un chargeur de batterie, contrôler la tension de la batterie ou charger la batterie, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le chargeur de batterie recommandé par Triumph est fourni avec un jeu de câbles de connexion à la batterie :

- Un câble de connecteur avec borne circulaire.
- Un câble de connecteur avec pinces crocodiles.

Un câble de connecteur avec fiche DIN est également disponible en accessoire auprès des concessionnaires Triumph.

Pour un remisage de plus de deux semaines, la batterie doit être déposée de la moto et maintenue en charge avec un chargeur d'entretien approuvé par Triumph.

De même, si la charge de la batterie tombe à un niveau tel que le démarrage devient impossible, déposer la batterie de la moto avant de la charger.

Si la tension de la batterie tombe en dessous de 12,7 volts, la recharger avec un chargeur approuvé par Triumph. Toujours déposer la batterie de la moto.

Pour charger la batterie, procéder comme suit :

- Nous recommandons de retirer la batterie de la moto avant de la charger.
  - Si la batterie doit être chargée alors qu'elle est montée sur la moto, utiliser le câble de connecteur avec borne circulaire (fourni avec le chargeur de batterie recommandé par Triumph), le cas échéant.
  - Ne pas utiliser la prise électrique pour accessoires. Le chargement de la batterie de la moto au moyen de la prise pour accessoire électrique peut endommager l'unité de commande du châssis.
  - Ne pas utiliser le câble de connecteur avec pinces crocodiles pour charger la batterie lorsqu'elle est montée sur la moto.
- Toujours respecter les instructions fournies avec le chargeur de batterie.
- Charger la batterie avec un courant inférieur au courant de charge MAX indiqué sur l'étiquette de charge.
- Si la batterie devient chaude au toucher, arrêter la charge et laisser refroidir la batterie avant de reprendre.
- Après la charge, laisser la batterie pendant 1 à 2 heures avant de vérifier la tension. Si la tension est inférieure à 12,9 V, une charge supplémentaire est nécessaire.

### Pose de la batterie

**⚠ AVERTISSEMENT**

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

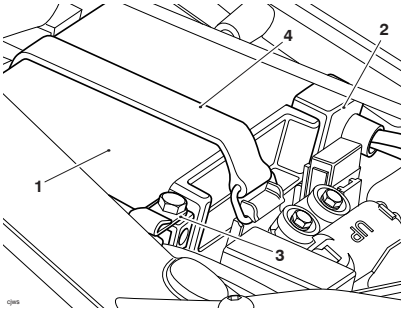


1. **Batterie**
2. **Borne positive (rouge)**
3. **Borne négative (noire)**
4. **Sangle de batterie**

Pour poser la batterie :

- Positionner la batterie dans son boîtier.
- Rebrancher la batterie en commençant par le câble positif (rouge), puis le câble négatif.
- Serrer les bornes de batterie à 4,5 Nm.
- Enduire les bornes d'une mince couche de graisse pour les protéger contre la corrosion.
- Couvrir la borne positive avec son capuchon protecteur.
- Reposer la sangle de batterie.
- Reposer les selles du conducteur et pour passager.

## Fusibles

**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours remplacer les fusibles grillés par des neufs de l'intensité correcte (spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles).

Ne jamais remplacer un fusible fondu par un fusible d'une intensité différente.

L'utilisation d'un fusible incorrect peut entraîner un problème électrique entraînant des dommages à la moto et entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

***AVIS***

On sait qu'un fusible est grillé quand tous les circuits qu'il protège cessent de fonctionner. Pour localiser un fusible grillé, utilisez les tableaux ci-dessous.

Les boîtes à fusibles sont situées sur le dessous de la selle du conducteur. Pour accéder aux boîtes à fusibles, il faut déposer la selle du conducteur (voir page 116).

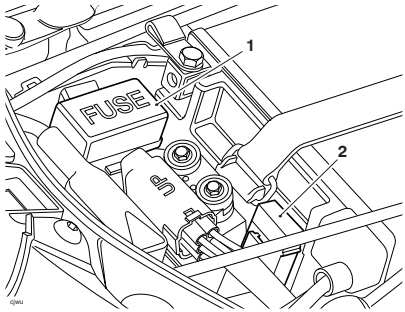


1. **Boîte à fusibles**
2. **Fusible principal (30 A)**

### Identification des fusibles

Des fusibles de rechange sont situés à l'intérieur du couvercle de boîte de fusibles et doivent être remplacés s'ils sont usagés.

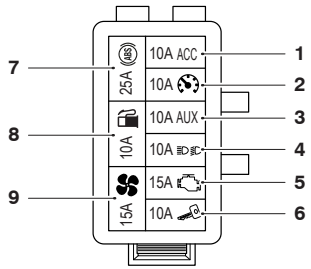


**Boîte à fusibles**

| Position | Circuit protégé | Intensité (A) |
|---|---|---|
| 1 | Accessoires | 10 |
| 2 | Instruments | 10 |
| 3 | Auxiliaire | 10 |
| 4 | Feu | 10 |
| 5 | Système de gestion du moteur | 15 |
| 6 | Allumage | 10 |
| 7 | Modulateur d'ABS | 25 |
| 8 | Pompe à carburant | 10 |
| 9 | Ventilateur de refroidissement | 15 |

## Phares

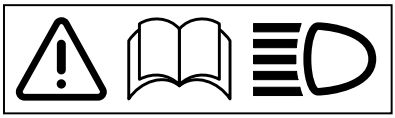

**⚠ AVERTISSEMENT**

Adapter la vitesse à la visibilité et aux conditions atmosphériques dans lesquelles la moto est conduite.

Vérifier que le faisceau de phare est réglé pour éclairer la chaussée à une distance suffisante, mais sans éblouir les usagers venant en sens inverse.

Un phare mal réglé peut nuire à la visibilité des véhicules venant en sens inverse et provoquer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais essayer de régler un phare pendant la marche.

Le réglage d'un phare pendant que la moto est en mouvement risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**AVIS**

Ne pas couvrir le phare ou le cabochon avec un composant pouvant obstruer le débit d'air vers le cabochon de phare ou empêcher que la chaleur s'en échappe.

Couvrir le cabochon de phare allumé avec des vêtements, des bagages, de la bande adhésive, des appareils visant à modifier ou régler le faisceau de phare ou des couvercles de cabochon de phare qui ne sont pas d'origine entraîne la chauffe et la distorsion du cabochon de phare, causant des dommages irréparables sur l'ensemble phare.

Les dommages produits par une surchauffe ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Si le phare doit être couvert alors qu'il est utilisé, comme l'obturer avec du ruban adhésif du cabochon de phare nécessaire pour obtenir un fonctionnement en circuit fermé, le phare doit être débranché.

## Réglage des phares

Le réglage vertical des phares gauche et droit n'est possible que sur les deux simultanément. Leur réglage indépendant n'est pas possible.

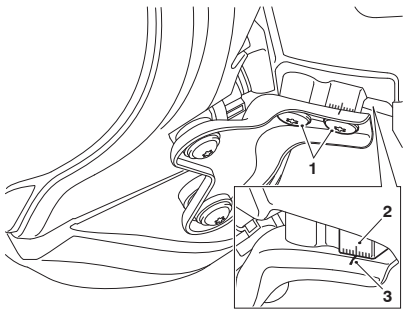


1. **Boulons du support de phare**
2. **Repères d'alignement de la boucle de cadre avant**
3. **Repère du support de phare**

Pour le réglage vertical des phares :

- Mettre le contact. Le moteur n'a pas besoin d'être en marche.
- Allumer le faisceau de croisement.
- Desserrer les deux boulons fixant le support de phare sur la boucle de cadre avant suffisamment pour permettre un mouvement restreint des phares.
- À l'aide du repère du support de phare et des repères d'alignement sur la boucle de cadre avant, réglez la position des phares pour obtenir le réglage de faisceau requis. Chaque repère d'alignement sur la boucle de cadre représente 1°.
- Le déplacement en avant du support de phare déplace le phare vers le haut. Le déplacement en arrière du support de phare déplace le phare vers le bas.

- Serrez le boulon du support de phare à 7 Nm.
- Revérifiez les réglages des faisceaux de phare.
- Éteignez les phares une fois les faisceaux correctement réglés.

### Remplacement du phare

Le bloc optique est un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. Le bloc optique doit être remplacé en cas de panne.

## Indicateurs de direction

**Modèles équipés de LED**

Les indicateurs de direction sont du type à diodes LED, scellés et sans entretien. L'ensemble indicateur de direction doit être remplacé en cas de panne de l'indicateur de direction.

**Modèles équipés d'ampoules**

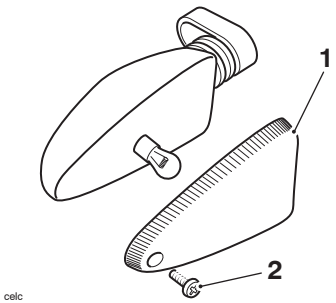


1. **Cabochon**
2. **Vis du cabochon d'indicateur de direction**

Pour remplacer l'ampoule d'indicateur de direction :

- Le cabochon de chaque indicateur de direction est maintenu en place par une vis située dans le cabochon.
- Desserrer la vis du cabochon d'indicateur de direction.
- Déposer le cabochon pour accéder à l'ampoule et la remplacer.
- Remplacez l'ampoule.
- Lors de la repose du cabochon, vérifier que la languette de positionnement est correctement alignée sur le corps de l'indicateur.
- Serrer la vis du cabochon d'indicateur de direction à 1 Nm.

## Feu arrière

Le feu arrière est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'unité de feu arrière doit être remplacée en cas de panne.

## Éclairage de plaque d'immatriculation

**Remplacement de l'ampoule**

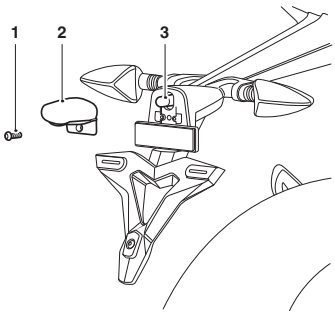


1. **Fixation**
2. **Cabochon**
3. **Ampoule**

Pour remplacer l'ampoule de l'éclairage de plaque d'immatriculation :

- Libérez la fixation et déposez le cabochon de l'éclairage de plaque d'immatriculation.
- Remplacez l'ampoule.
- Reposer le cabochon et serrer la fixation à 1 Nm.

## Table des matières

Nettoyage 214
Préparation au nettoyage 214
Précautions particulières 215
Lavage 216
Après le lavage 216
Entretien de la peinture brillante 217
Entretien de la peinture mate 217
Éléments en aluminium - non laqués ou peints 217
Entretien du chrome et de l'acier inox 218
Entretien du chrome noir 218
Entretien du système d'échappement 219
Entretien de la selle 220
Entretien du pare-brise (le cas échéant) 220
Entretien des produits en cuir 221
Remisage 222

# NETTOYAGE ET REMISAGE

## Nettoyage

Le nettoyage fréquent et régulier est une partie essentielle de l'entretien de votre moto. Si vous la nettoyez régulièrement, elle conservera son aspect pendant de nombreuses années.

Le nettoyage à l'eau froide contenant un produit de nettoyage automobile est indispensable de manière régulière, mais particulièrement après l'exposition aux brises marines, à l'eau de mer, à la poussière ou à la boue, et au sel et au sable des routes en hiver.

N'utilisez pas de détergents domestiques, car l'emploi de ces produits entrainerait une corrosion prématurée.

Bien que les clauses de la garantie de votre moto prévoient une couverture contre la corrosion de certains éléments, le propriétaire est tenu de respecter ces consignes raisonnables qui protègeront la moto contre la corrosion et amélioreront son aspect.

## Préparation au nettoyage

Avant le lavage, des précautions doivent être prises pour empêcher la pénétration d'eau aux emplacements suivants.

Ouverture arrière du silencieux : Couvrez-la avec un sac en plastique maintenu par des bracelets élastiques.

Leviers d'embrayage et de frein, blocs commutateurs sur le guidon : Couvrez-les avec des sacs en plastique.

Commutateur d'allumage et verrou de direction : Couvrir le trou de la serrure (le cas échéant) avec du ruban adhésif.

Enlevez tous objets durs tels que les bagues, montres, fermetures à glissière ou boucles de ceinture qui pourraient rayer les surfaces peintes ou polies ou les endommager de quelque autre manière.

Utilisez des éponges ou chiffons de nettoyage séparés pour laver les surfaces peintes/polies et celles du châssis. Les surfaces du châssis (comme les roues et le dessous des garde-boue) sont exposées à des saletés et des poussières de la route plus abrasives qui pourraient alors rayer les surfaces peintes ou polies si la même éponge ou les mêmes chiffons étaient utilisés.

## Précautions particulières

**AVIS**

Ne pas utiliser de jets à haute pression ni de nettoyeurs à vapeur.

L'utilisation de jets à haute pression ou de nettoyeurs à vapeur peut endommager les joints et provoquer la pénétration d'eau et de vapeur dans les roulements et les autres composants, entraînant une usure prématurée due à la corrosion et à une perte de lubrification.

**AVIS**

Ne pulvérisez jamais d'eau à côté du conduit d'air d'admission.

Le conduit d'air d'admission est situé sous la selle conducteur, sous le réservoir de carburant ou à côté de la colonne de direction.

De l'eau pulvérisée dans cette zone pourrait pénétrer dans la boîte à air et le moteur et les endommager.

Ne pas approcher d'eau des endroits suivants :

- Conduit d'air et tout conduit d'admission
- Tout composant électrique visible
- Cylindres et étriers de freins
- Boîtiers de commutateur sur le guidon
- Roulement de colonne
- Tableau de bord
- Bouchon de remplissage d'huile
- Reniflard de boîtier de couple conique arrière (le cas échéant)
- Arrière des phares
- Selles
- Joints et roulements de suspension
- Sous le réservoir de carburant
- Roulements de roue.

# NETTOYAGE ET REMISAGE

## Lavage

Pour laver la moto, procéder comme suit :

- S'assurer que le moteur de la moto est froid.
- Préparer un mélange d'eau propre et froide et de nettoyant automobile doux ou de savon faiblement alcalin.
- Ne pas utiliser de savon hautement alcalin comme celui que l'on trouve couramment dans les lave-autos commerciaux, car il laissera un résidu sur les surfaces peintes et pourrait également causer des taches d'eau.
- Laver la moto avec une éponge ou un chiffon doux.
- N'utilisez pas de tampons abrasifs ni de laine d'acier. Ils endommageraient la finition.
- Rincer la moto à fond à l'eau froide et propre.

## Après le lavage

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne cirez pas et ne lubrifiez pas les disques de freins.

Toujours nettoyer les disques de frein avec un produit spécial exempt d'huile.

Des disques de frein cirés ou lubrifiés peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Après avoir lavé la moto, procéder comme suit :

- Retirez les sacs en plastique et le ruban adhésif et dégagez les prises d'air.
- Lubrifiez les pivots, boulons et écrous.
- Testez les freins avant de conduire la moto.
- Utilisez un chiffon sec ou une peau de chamois pour absorber les résidus d'eau. Ne laissez pas d'eau sur la moto, car elle entraînerait de la corrosion.
- Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner 5 minutes. Assurez-vous qu'il y a une ventilation suffisante pour les gaz d'échappement.

## Entretien de la peinture brillante

La peinture brillante doit être lavée et séchée comme décrit précédemment, puis protégée avec une cire lustrante automobile haute qualité. Toujours suivre les instructions du fabricant et les répéter régulièrement pour conserver l'apparence de votre moto.

## Entretien de la peinture mate

La peinture mate ne nécessite pas plus d'entretien que celui déjà recommandé pour la peinture brillante.

- N'utilisez pas de produit de lustrage ni de cire sur la peinture mate.
- N'essayez pas d'éliminer les rayures par polissage.

## Éléments en aluminium - non laqués ou peints

Nettoyez correctement les pièces telles que les leviers de frein et d'embrayage, roues, couvercles de moteur, ailettes de refroidissement du moteur, chapes supérieure et inférieure et corps de papillons sur certains modèles pour conserver leur aspect neuf. Veuillez contacter votre concessionnaire si vous n'êtes pas sûr des composants sur votre moto étant en aluminium non protégés par de la peinture ou de la laque et pour des conseils sur comment nettoyer ces éléments.

Utilisez un produit de nettoyage spécial pour aluminium qui ne contient pas de composants abrasifs ou caustiques.

Nettoyez régulièrement les éléments en aluminium, surtout après avoir roulé par mauvais temps, auquel cas les composants doivent être lavés à la main et séchés après chaque utilisation de la moto.

Les réclamations sous garantie dues à un entretien négligé seront refusées.

## Entretien du chrome et de l'acier inox

Toutes les parties en chrome ou en acier inox de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence.

**Lavage**

Nettoyer comme préalablement décrit.

**Séchage**

Sécher les parties en chrome et en acier inox autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

**Protection**

***AVIS***

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le chrome et l'acier inox sont secs, appliquer un nettoyant pour chrome propriétaire adapté sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur la moto pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

## Entretien du chrome noir

Les pièces comme les cuvelages de phare et les rétroviseurs de certains modèles doivent être nettoyées correctement pour garder leur apparence. Contacter un concessionnaire en cas de difficulté à identifier les pièces chromées noires. Conserver l'apparence des pièces chromées noires en frottant une petite quantité d'huile légère sur la surface.

## Entretien du système d'échappement

Toutes les parties du système d'échappement de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence. Ces instructions peuvent être utilisées pour les composants en chrome, acier inox brossé et en fibres de carbone ; les systèmes d'échappement peints en mat doivent être nettoyés comme indiqué ci-dessus, en tenant compte des instructions d'entretien dans la section Peinture mate préalable.

Le système d'échappement doit être froid avant le lavage pour éviter les taches d'eau.

### Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Ne laissez pas pénétrer de savon ni d'eau dans les échappements.

### Séchage

Séchez le système d'échappement autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois. Ne faites pas tourner le moteur pour sécher l'échappement, car cela formerait des taches.

### Protection

**AVIS**

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le système d'échappement est sec, appliquer un spray de protection propriétaire pour moto sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur le système pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

# NETTOYAGE ET REMISAGE

## Entretien de la selle

**AVIS**

Ne pas utiliser de produits chimiques ni de jets à haute pression pour nettoyer la selle.

Les produits chimiques ou les jets à haute pression peuvent endommager le dessus de selle.

Pour qu'elle garde son aspect neuf, nettoyez la selle avec une éponge ou un chiffon et de l'eau savonneuse.

## Entretien du pare-brise (le cas échéant)



**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais essayer de nettoyer le pare-brise en conduisant la moto.

En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Le fait de nettoyer le pare-brise pendant la conduite de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**AVIS**

Les produits chimiques corrosifs comme l'électrolyte de batterie endommagent le pare-brise. Ne laissez jamais de produits chimiques corrosifs entrer en contact avec le pare-brise.

**AVIS**

Les produits tels que les liquides de nettoyage pour vitres, les produits d'élimination des insectes, les chasse-pluie, les produits à récurer, l'essence ou les solvants forts comme l'alcool, l'acétone, le tétrachlorure de carbone, etc. endommageront le pare-brise.

Ne laissez jamais aucun de ces produits entrer en contact avec le pare-brise.

Nettoyer le pare-brise avec une solution de savon ou de détergent doux et d'eau froide et propre.

Après l'avoir nettoyé, bien le rincer puis le sécher avec un chiffon doux et non pelucheux.

Si la transparence du pare-brise est réduite par des éraillures ou de l'oxydation qu'il n'est pas possible d'enlever, il faut remplacer le pare-brise.

## Entretien des produits en cuir

Il est recommandé de nettoyer périodiquement les éléments en cuir avec un chiffon humide et de les laisser sécher naturellement à température ambiante. Cela préservera l'aspect du cuir et assurera une longue durée de service des éléments.

Les éléments en cuir Triumph sont des produits naturels. S'ils ne sont pas entretenus correctement, ils subiront des dommages et une usure permanente.

Suivre ces instructions simples pour prolonger la durée de vie des éléments en cuir :

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage domestiques, d'agents de blanchiment, de détergents contenant ces agents, ni aucun type de solvant pour nettoyer un élément en cuir.
- Ne pas immerger un élément en cuir dans l'eau.
- Éviter la chaleur directe des radiateurs et autres appareils de chauffage, qui peut dessécher et déformer le cuir.
- Ne pas laisser un élément en cuir à la lumière solaire directe pendant des durées prolongées.
- Ne jamais sécher un élément en cuir en y appliquant une chaleur directe.
- Si un élément en cuir est mouillé, absorber l'excédent d'eau avec un chiffon doux et propre, puis laisser sécher l'élément naturellement à la température ambiante.

- Éviter d'exposer un élément en cuir à d'importantes quantités de sel, par exemple de l'eau de mer ou des projections d'eau salée sur des chaussées traitées contre le gel.
- Si l'exposition au sel est inévitable, nettoyer immédiatement l'élément en cuir avec un chiffon humide après chaque exposition, puis le laisser sécher naturellement à température ambiante.
- Enlever les marques légères avec un chiffon humide et laisser sécher l'élément naturellement à température ambiante.
- Placer l'élément dans un sac en tissu ou dans une boîte en carton pour le protéger pendant le stockage. Ne pas utiliser de sac en plastique.

## Remisage

### Préparation au remisage

Pour préparer la moto au remisage, procéder comme suit :

- Nettoyer et sécher soigneusement tout le véhicule.
- Remplissez le réservoir de carburant sans plomb de la qualité correcte et ajoutez un stabilisateur de carburant (si possible) en suivant les instructions du fabricant du stabilisateur.

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Couper le contact. Ne pas fumer.

Le local doit être bien aéré et exempt de toute source de flamme ou d'étincelles, ce qui inclut tout appareil possédant une veilleuse.

- Déposez les bougies de chaque cylindre et versez quelques gouttes (5 $cm^3$) d'huile moteur dans chaque cylindre. Couvrir les trous de bougies avec un chiffon. L'interrupteur du moteur étant en position de marche (RUN), appuyer quelques secondes sur le bouton de démarreur pour enduire d'huile les parois des cylindres. Poser les bougies et les serrer à 12 Nm.
- Remplacer l'huile moteur et le filtre (voir page 157).
- Vérifier la pression de gonflage des pneus et corrigez-la si nécessaire (voir la section Caractéristiques correspondante).

- Placer la moto sur un support de telle sorte que les deux roues soient décollées du sol. (Si cela n'est pas possible, placez des planches sous les deux roues pour éloigner l'humidité des pneus.)
- Pulvériser de l'huile inhibitrice de corrosion (il existe plusieurs produits sur le marché et votre concessionnaire saura conseiller sur l'approvisionnement local) sur toutes les surfaces métalliques non peintes pour prévenir la rouille. Ne pas laisser l'huile entrer en contact avec les pièces en caoutchouc, les disques de freins ou l'intérieur des étriers de freins.
- Lubrifiez et, si nécessaire, réglez la chaîne transmission (voir page 166).
- Le circuit de refroidissement doit être rempli d'un mélange à 50 % d'antigel (noter que le liquide de refroidissement Hybrid OAT HD4X fourni par Triumph est pré-mélangé et ne nécessite pas de dilution) et d'eau distillée (voir page 160).
- Déposer la batterie et la ranger dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et du gel. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) une fois toutes les deux semaines (voir page 205).
- Remiser la moto dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière solaire, et présentant des variations de température journalières minimales.
- Placer une housse poreuse sur la moto pour éviter que la poussière et la saleté s'y accumulent. Éviter d'utiliser des matières plastiques ou autres matériaux enduits qui ne respirent pas, font obstacle à la circulation de l'air et permettent à la chaleur et à l'humidité de s'accumuler.

**Préparation après remisage**

Pour préparer la moto à la conduite après le remisage, procéder comme suit :

- Reposer la batterie (si elle a été déposée) (voir page 207).
- Si la moto a été remisée plus de quatre mois, remplacer l'huile moteur (voir page 157).
- Contrôler tous les points indiqués dans la section des contrôles de sécurité journaliers.
- Avant de mettre le moteur en marche, déposer les bougies de chaque cylindre.
- Abaisser la béquille latérale.
- Actionnez le démarreur plusieurs fois.
- Reposer les bougies et les serrer à 12 Nm, puis mettre le moteur en marche.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus et corrigez-la si nécessaire (voir la section Caractéristiques correspondante).
- Nettoyer soigneusement tout le véhicule.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- Essayer la moto à basse vitesse.

Page réservée

## Table des matières

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf le Canada 226
Termes et conditions de la garantie Triumph - Canada seulement 227
Conditions et exclusions - Tous les pays sauf le Canada 228
Conditions et exclusions - Canada uniquement 230
Garantie du système d'insonorisation 231
Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto 232
Garantie du système antipollution 233
Triumph à l'étranger 234
Soins à apporter à votre moto 235

## Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf le Canada

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

**En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce Manuel du propriétaire ou Guide de démarrage rapide ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseiller au nouveau propriétaire de signaler le changement de propriétaire à Triumph en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.**

Toutes les nouvelles motos Triumph Motorcycles sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 24 (vingt-quatre) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par le concessionnaire/distributeur et deviennent la propriété de Triumph Motorcycles Ltd.

Triumph peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

Triumph assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

**Australie uniquement**

Nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues conformément à la législation relative à la protection des consommateurs australienne. Vous avez le droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure et à une compensation pour tout dommage ou perte de valeur raisonnablement prévisible. Vous avez le droit à voir les marchandises réparées ou remplacées si les marchandises ne remplissent pas une qualité acceptable et si la défaillance n'atteint pas le montant d'une défaillance majeure.

## Termes et conditions de la garantie Triumph - Canada seulement

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

**En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce Manuel du propriétaire ou Guide de démarrage rapide ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseiller au nouveau propriétaire de signaler le changement de propriétaire à Triumph en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.**

Toutes les nouvelles motos Triumph Motorcycles sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 24 (vingt-quatre) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

# GARANTIE

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et deviennent la propriété de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

## Conditions et exclusions - Tous les pays sauf le Canada

- La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée. , entretenue de manière inadaptée ou incorrecte.
- La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- La moto doit avoir été entretenue selon les descriptions détaillées dans le tableau de maintenance des services des fabricants, aux intervalles précisés dans le manuel du propriétaire de Triumph et le journal d'entretien doit être rempli en conséquence.
- Les silencieux d'échappement de la moto sont garantis 12 (douze) mois à compter de l'entrée en vigueur de la garantie générale de la moto. Au cours de cette période de garantie de 12 (douze) mois, la corrosion interne ou la déformation des déflecteurs internes sont exclues de la garantie. Après cette période de 12 (douze) mois, les silencieux de la moto sont exclus des conditions de la présente garantie.
- La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto

est entreposée, déposez la batterie et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

**La garantie ne couvre pas :**

- Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGREE ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, Triumph Motorcycles et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

La présente garantie peut être interprétée dans le cadre de la législation anglais et toute question en relation avec la présente garantie est soumise à la compétence des tribunaux anglais.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

# GARANTIE

Triumph Motorcycles se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

## Conditions et exclusions - Canada uniquement

- La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée, entretenue de manière inadaptée ou incorrecte.
- La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto est entreposée, déposez la batterie et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

**La garantie ne couvre pas :**

- Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGRÉÉ.
- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.

- Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

## Garantie du système d'insonorisation

**AVIS**

Si le bruit de la moto a considérablement augmenté au fil de son utilisation, vérifier si ce produit doit être réparé ou remplacé ; sinon le propriétaire risque de se voir infliger des pénalités en vertu de la réglementation nationale et locale en vigueur.

La garantie suivante s'applique au système d'insonorisation et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système antipollution.

Conformément à la norme C.F.R. 40 § 205.173-1, Triumph Motorcycles America Limited garantit que ce système d'échappement, au moment de la vente, répond à toutes les exigences fédérales U.S. E.P.A. applicables en matière d'insonorisation. Cette garantie s'étend à la première personne qui achète ce système d'échappement à des fins autres que la revente ainsi qu'à tous les acheteurs ultérieurs. Les demandes de garantie doivent être adressées à un concessionnaire Triumph Motorcycles America agréé.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada (et testé selon la procédure d'essai F-76 Drive-By) et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes

d'Environment Canada. Cette garantie du système d'insonorisation est valable pendant 1 année civile ou 6 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

## Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto

**Les propriétaires sont avisés que la loi interdit :**

(a) à quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation ; et

(b) d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Les actes suivants susceptibles de constituer une altération :

- Dépose ou altération des silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission d'air.
- Non-respect des intervalles d'entretien indiqués dans le manuel du propriétaire.
- Remplacement de toute pièce du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles spécifiées par Triumph Motorcycles America Limited.

**Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système d'insonorisation :**

- Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications ou d'un accident.
- Remplacement, dépose ou modification de toute pièce du système d'insonorisation (systèmes d'échappement et d'admission d'air inclus) par des pièces non certifiées conformes aux normes antibruit pour une utilisation urbaine.
- Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
- Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

## Garantie du système antipollution

La garantie suivante s'applique au système antipollution et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système d'insonorisation.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système antipollution est valable pendant 5 années civiles ou 30 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

**Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système antipollution :**

- Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications, d'un accident ou du non-respect des intervalles d'entretien prescrits dans le manuel du propriétaire.
- Remplacement des pièces requises lors de l'entretien du système antipollution.
- Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
- Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Cette période de garantie commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, si la moto est utilisée comme moto de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue, à la date de mise en service.

Le système antipollution de chaque nouvelle moto Triumph a été conçu, construit et testé en utilisant uniquement des pièces Triumph Motorcycles d'origine et, lorsqu'elle est équipée de ces pièces, la moto est certifiée conforme à la réglementation de contrôle des émissions d'Environment Canada.

NOUS RECOMMANDONS D'UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES TRIUMPH MOTORCYCLES D'ORIGINE LORS DE LA RÉPARATION OU DU REMPLACEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION.

## Triumph à l'étranger

Si vous voyagez à l'étranger et avez besoin d'une assistance ou de conseils d'un concessionnaire Triumph, contactez la filiale ou l'importateur du pays dans lequel vous voyagez.

Les filiales sont répertoriées ci-dessous.

Pour obtenir une liste à jour des concessionnaires et des importateurs Triumph agréés, allez sur www.triumphmotorcycles.co.uk.

**Filiales**

**Benelux**

Triumph Netherlands

Tél. : +31 725 41 0311

Email : Benelux@Triumph.co.uk

**Brésil**

Triumph Motorcycles Brazil Ltda

Tél. : +55 11 3010 1010

Email :
sac.triumph@europ-assistance.com.br

**Chine**

British Triumph (Shanghai) Trading Co., Ltd.

Tél. : +86 21 6140 9180

e-mail :
aftersales.china@triumphmotorcycles.com

**Danemark/Finlande/Norvège/Suède**

Triumph Motorcycles AB

Tél. : +46 8 680 68 00

Fax : +46 8 680 07 85

**France**

Triumph S.A.

Tél. : +33 1 64 62 3838

Fax : +33 1 64 80 5828

**Allemagne/Autriche**

Triumph Motorrad Deutschland GmbH

Tél. : +49 6003 829090

Fax : +49 6003 8290927

**Italie**

Triumph Motorcycles srl

Tél. : +39 02 93 454525

Fax : +39 02 93 582575

**Japon**

Triumph Motorcycles Japan K.K.

Tél. : +81 3 6453 9810

Fax : +81 3 6453 9811

**Espagne/Portugal**

Triumph Motocicletas España, S.L

Tél. : +34 91 637 7475

Fax : +34 91 636 1134

**Thaïlande**

Triumph Thailand

Tél. : +66(0)20170333

Fax : +66(0)20170330

**Royaume-Uni/Irlande**

Triumph Motorcycles Ltd

Tél. : +44 1455 45 5012

Fax : +44 1455 45 2211

**États-Unis/Canada**

Triumph Motorcycles (America) Ltd

Tél. : +1 678 854 2010

Fax : +1 678 854 8740

## Soins à apporter à votre moto

Triumph Motorcycles a soigneusement sélectionné les matériaux, les techniques de placage et de peinture afin d'offrir à ses clients une apparence de qualité tout en assurant leur longévité. Cependant, les motos sont souvent utilisées dans des conditions environnementales hostiles et, dans ces circonstances, il est primordial que la moto soit lavée, séchée et lubrifiée pour éviter toute décoloration, en particulier des surfaces métalliques plaquées et non plaquées. Votre concessionnaire peut vous donner des informations et des conseils plus approfondis si vous le souhaitez. Enfin, l'apparence de votre moto dépendra beaucoup du soin que vous lui apportez.

Pour plus d'informations sur l'entretien de la moto, se reporter à la section Nettoyage et remisage du présent Manuel du propriétaire.

Page réservée

**Street Triple RS**

| Dimensions, poids et performances |
|---|
| Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk. |

| Charge utile | Street Triple RS |
|---|---|
| Charge utile maximum | 195 kg (430 lb) |

| Moteur | Street Triple RS |
|---|---|
| Type | 3 cylindres en ligne |
| Cylindrée | 765 $cm^3$ |
| Alésage x Course | 77,99 x 53,38 mm |
| Taux de compression | 12,54:1 |
| Numérotation des cylindres | De gauche à droite |
| Ordre | 1 à gauche |
| Ordre d'allumage | 1-2-3 |

| Lubrification | Street Triple RS |
|---|---|
| Circuit de lubrification | Carter humide |
| Capacités d'huile moteur : | |
| Remplissage à sec | 3,40 litres |
| Vidange et changement de filtre | 3,00 litres |
| Vidange seulement | 2,80 litres |

| Circuit de refroidissement | Street Triple RS |
|---|---|
| Type de liquide de refroidissement | Liquide de refroidissement Triumph Hybrid OAT HD4X |
| Rapport eau/antigel | 50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph) |
| Capacité de liquide de refroidissement | 2,13 litres |
| Ouverture du thermostat (nominale) | 71 °C |

# CARACTÉRISTIQUES

| Circuit d'alimentation | Street Triple RS |
|---|---|
| Type | Injection de carburant électronique |
| Injecteurs | Actionnés par solénoïde |
| Pompe à carburant | Électrique immergée |
| Pression de carburant (nominale) | 3,5 bars |

| Carburant | Street Triple RS |
|---|---|
| Type | 91 RON sans plomb |
| Capacité du réservoir (moto verticale) | 17,4 litres |

| Allumage | Street Triple RS |
|---|---|
| Allumage | Numérique inductif |
| Limiteur de régime électronique | 12 650 tr/min |
| Bougies | NGK CR9EIA9 |
| Écartement des électrodes de bougies | 0,9 mm |
| Tolérance d'écartement | +0,00/-0,1 mm |

| Boîte de vitesses | Street Triple RS |
|---|---|
| Type de boîte de vitesses | 6 vitesses, prise constante |
| Type d'embrayage | Multidisque dans l'huile |
| Chaîne de transmission tertiaire | Bague RK XW, 118 maillons |
| Rapport de transmission primaire | 1,85:1 (76/41) |
| Rapports des vitesses : | |
| Rapport de transmission tertiaire | 2,88:1 (46/16) |
| 1ère | 2,62:1 (34/13) |
| 2ème | 1,95:1 (39/20) |
| 3ème | 1,57:1 (36/23) |
| 4ème | 1,35:1 (27/20) |
| 5ème | 1,24:1 (26/21) |
| 6ème | 1,14:1 (25/22) |

**⚠ AVERTISSEMENT**

Utiliser les pneus recommandés UNIQUEMENT dans les combinaisons répertoriées dans le sélecteur de pneus approuvé sur www.triumph.co.uk.

Ne pas mélanger des pneus de différents fabricants ou ni des pneus de spécifications différentes provenant d'un même fabricant.

L'utilisation/le mélange de pneus peut affecter la maniabilité, la stabilité, le freinage et les fonctions d'antipatinage (le cas échéant) de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Pneus homologués**

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

| Pneus | Street Triple RS |
|---|---|
| Dimensions des pneus : | |
| Avant | 120/70 ZR17 58W |
| Arrière | 180/55 ZR17 73 W |
| Pression des pneus (à froid) : | |
| Avant | 2,34 bar |
| Arrière | 2,9 bar |

| Équipement électrique | Street Triple RS |
|---|---|
| Type de batterie | YTX-9BS |
| Tension et capacité de la batterie | 12 Volt, 8 Ah |
| Alternateur | 14 Volts, 34 A à 5 000 tr/min |
| Phare | Diode LED |
| Feu de position avant | Diode LED |
| Feu de position AR/stop | Diode LED |

# CARACTÉRISTIQUES

| Équipement électrique | Street Triple RS |
|---|---|
| Éclairage de plaque d'immatriculation | 12 V, 5 W |
| Indicateurs de direction | 12 V, 10 W |
| Modèles avec indicateurs de direction LED | Diode LED |

| Cadre | Street Triple RS |
|---|---|
| Angle de chasse | 23,9 ° |
| Chasse | 100 mm |

| Couples de serrage | |
|---|---|
| Bornes de batterie | 4,5 Nm |
| Écrous de blocage de réglage de chaîne | 20 Nm |
| Carter de chaîne | 9 Nm |
| Écrou de levier d'embrayage | 3,5 Nm |
| Filtre à huile | 10 Nm |
| Bougies | 12 Nm |
| Bouchon de carter d'huile | 25 Nm |
| Écrou d'axe de roue arrière | 110 Nm |

| Liquides et lubrifiants | |
|---|---|
| Roulements et pivots | Graisse conforme à la spécification NLGI 2 |
| Liquide de freins | Liquide de freins DOT 4 |
| Liquide de refroidissement | Liquide de refroidissement Triumph HD4X Hybrid OAT (pré-mélangé) |
| Chaîne de transmission | Pulvérisation pour chaînes convenant aux chaînes à bague XW |
| Huile moteur | Huile moteur de moto semi ou entièrement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telles que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays. |

Page réservée

**Street Triple S (660 cm³)**

| Dimensions, poids et performances |
|---|
| Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk. |

| Charge utile | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Charge utile maximum | 195 kg |

| Moteur | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Type | 3 cylindres en ligne |
| Cylindrée | 660 cm³ |
| Alésage x Course | 76 x 48,48 mm |
| Taux de compression | 12,47:1 |
| Numérotation des cylindres | De gauche à droite |
| Ordre | 1 à gauche |
| Ordre d'allumage | 1-2-3 |

| Lubrification | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Circuit de lubrification | Carter humide |
| Capacités d'huile moteur : | |
| Remplissage à sec | 3,40 litres |
| Vidange et changement de filtre | 3,00 litres |
| Vidange seulement | 2,80 litres |

| Circuit de refroidissement | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Type de liquide de refroidissement | Liquide de refroidissement Triumph Hybrid OAT HD4X |
| Rapport eau/antigel | 50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph) |
| Capacité de liquide de refroidissement | 2,13 litres |
| Ouverture du thermostat (nominale) | 71 °C |

# CARACTÉRISTIQUES

| Circuit d'alimentation | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Type | Injection de carburant électronique |
| Injecteurs | Actionnés par solénoïde |
| Pompe à carburant | Électrique immergée |
| Pression de carburant (nominale) | 3,5 bar |

| Carburant | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Type | 91 RON sans plomb |
| Capacité du réservoir (moto verticale) | 17,4 litres |
| | |

| Allumage | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Allumage | Numérique inductif |
| Limiteur de régime électronique | 12 650 tr/min |
| Bougies | NGK CR9EIA9 |
| Écartement des électrodes de bougies | 0,9 mm |
| Tolérance d'écartement | +0,00/-0,1 mm |

| Boîte de vitesses | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Type de boîte de vitesses | 6 vitesses, prise constante |
| Type d'embrayage | Multidisque dans l'huile |
| Chaîne de transmission tertiaire | Bague RK XW, 118 maillons |
| Rapport de transmission primaire | 1,85:1 (76/41) |
| Rapports des vitesses : | |
| Rapport de transmission tertiaire | 2,88:1 (46/16) |
| 1er | 2,62:1 (34/13) |
| 2e | 1,95:1 (39/20) |
| 3e | 1,57:1 (36/23) |
| 4ème | 1,35:1 (27/20) |
| 5ème | 1,24:1 (26/21) |
| 6ème | 1,14:1 (25/22) |

**⚠ AVERTISSEMENT**

Utiliser les pneus recommandés UNIQUEMENT dans les combinaisons répertoriées dans le sélecteur de pneus approuvé sur www.triumph.co.uk.

Ne pas mélanger des pneus de différents fabricants ou ni des pneus de spécifications différentes provenant d'un même fabricant.

L'utilisation/le mélange de pneus peut affecter la maniabilité, la stabilité, le freinage et les fonctions d'antipatinage (le cas échéant) de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Pneus homologués**

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

# CARACTÉRISTIQUES

| Pneus | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Dimensions des pneus : | |
| Avant | 120/70 ZR17 58W |
| Arrière | 180/55 ZR17 73W |
| Pression des pneus (à froid) : | |
| Avant | 2,34 bar |
| Arrière | 2,90 bar |

| Équipement électrique | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Type de batterie | YTX-9BS |
| Tension et capacité de la batterie | 12 Volt, 8 Ah |
| Alternateur | 14 V, 34 A à 5 000 tr/min |
| Feu de position avant | Diode LED |
| Phare | Diode LED |
| Feu de position AR/stop | Diode LED |
| Éclairage de plaque d'immatriculation | 12 V, 5 W |
| Témoins d'indicateurs de direction | 12 V, 10 W |

| Cadre | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Angle de chasse | 24,1° |
| Chasse | 99,6 mm |

| Couples de serrage | Street Triple S (660 cm³) |
|---|---|
| Bornes de batterie | 4,5 Nm |
| Écrous de blocage de réglage de chaîne | 20 Nm |
| Carter de chaîne | 9 Nm |
| Écrou de levier d'embrayage | 3,5 Nm |
| Filtre à huile | 10 Nm |
| Bougies | 12 Nm |
| Bouchon de carter d'huile | 25 Nm |
| Écrou d'axe de roue arrière | 110 Nm |

| Liquides et lubrifiants | |
|---|---|
| Roulements et pivots | Graisse conforme à la spécification NLGI 2 |
| Liquide de freins | Liquide de freins DOT 4 |
| Liquide de refroidissement | Liquide de refroidissement Triumph HD4X Hybrid OAT (pré-mélangé) |
| Chaîne de transmission | Pulvérisation pour chaînes convenant aux chaînes à bague XW |
| Huile moteur | Huile moteur de moto semi ou entièrement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telles que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays. |

Page réservée

**Street Triple R et Street Triple R – LRH**

| Dimensions, poids et performances |
|---|
| Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk. |

| Charge utile | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Charge utile maximum | 195 kg | 170 kg (375 lb) |

| Moteur | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Type | 3 cylindres en ligne | 3 cylindres en ligne |
| Cylindrée | 765 cm³ | 765 cm³ |
| Alésage x Course | 77,99 x 53,38 mm | 77,99 x 53,38 mm |
| Taux de compression | 12,54:1 | 12,54:1 |
| Numérotation des cylindres | De gauche à droite | De gauche à droite |
| Ordre | 1 à gauche | 1 à gauche |
| Ordre d'allumage | 1-2-3 | 1-2-3 |

| Lubrification | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Circuit de lubrification | Carter humide | Carter humide |
| Capacités d'huile moteur : | | |
| Remplissage à sec | 3,40 litres | 3,40 litres |
| Vidange et changement de filtre | 3,00 litres | 3,00 litres |
| Vidange seulement | 2,80 litres | 2,80 litres |

# CARACTÉRISTIQUES

| Circuit de refroidissement | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Type de liquide de refroidissement | Liquide de refroidissement Triumph Hybrid OAT HD4X | Liquide de refroidissement Triumph Hybrid OAT HD4X |
| Rapport eau/antigel | 50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph) | 50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph) |
| Capacité de liquide de refroidissement | 2,13 litres | 2,13 litres |
| Ouverture du thermostat (nominale) | 71 °C | 71 °C |

| Circuit d'alimentation | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Type | Injection de carburant électronique | Injection de carburant électronique |
| Injecteurs | Actionnés par solénoïde | Actionnés par solénoïde |
| Pompe à carburant | Électrique immergée | Électrique immergée |
| Pression de carburant (nominale) | 3,5 bar | 3,5 bar |

| Carburant | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Type | 91 RON sans plomb | 91 RON sans plomb |
| Capacité du réservoir (moto verticale) | 17,4 litres | 17,4 litres |

| Allumage | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Allumage | Numérique inductif | Numérique inductif |
| Limiteur de régime électronique | 12 650 tr/min | 12 650 tr/min |
| Bougies | NGK CR9EIA9 | NGK CR9EIA9 |
| Écartement des électrodes de bougies | 0,9 mm | 0,9 mm |
| Tolérance d'écartement | +0,00/-0,1 mm | +0,00/-0,1 mm |

| Boîte de vitesses | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Type de boîte de vitesses | 6 vitesses, prise constante | 6 vitesses, prise constante |
| Type d'embrayage | Multidisque dans l'huile | Multidisque dans l'huile |
| Chaîne de transmission tertiaire | Bague RK XW, 118 maillons | Bague RK XW, 118 maillons |
| Rapport de transmission primaire | 1,85:1 (76/41) | 1,85:1 (76/41) |
| Rapports des vitesses : | | |
| Rapport de transmission tertiaire | 2,88:1 (46/16) | 2,88:1 (46/16) |
| 1er | 2,62:1 (34/13) | 2,62:1 (34/13) |
| 2e | 1,95:1 (39/20) | 1,95:1 (39/20) |
| 3e | 1,57:1 (36/23) | 1,57:1 (36/23) |
| 4ème | 1,35:1 (27/20) | 1,35:1 (27/20) |
| 5ème | 1,24:1 (26/21) | 1,24:1 (26/21) |
| 6ème | 1,14:1 (25/22) | 1,14:1 (25/22) |

**⚠ AVERTISSEMENT**

Utiliser les pneus recommandés UNIQUEMENT dans les combinaisons répertoriées dans le sélecteur de pneus approuvé sur www.triumph.co.uk.

Ne pas mélanger des pneus de différents fabricants ou ni des pneus de spécifications différentes provenant d'un même fabricant.

L'utilisation/le mélange de pneus peut affecter la maniabilité, la stabilité, le freinage et les fonctions d'antipatinage (le cas échéant) de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

**Pneus homologués**

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

# CARACTÉRISTIQUES

| Pneus | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Dimensions des pneus : | | |
| Avant | 120/70 ZR17 58W | 120/70 ZR17 58W |
| Arrière | 180/55 ZR17 73W | 180/55 ZR17 73W |
| Pression des pneus (à froid) : | | |
| Avant | 2,34 bar | 2,34 bar |
| Arrière | 2,9 bar | 2,90 bar |

| Équipement électrique | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Type de batterie | YTX-9BS | YTX-9BS |
| Tension et capacité de la batterie | 12 Volt, 8 Ah | 12 Volt, 8 Ah |
| Alternateur | 14 V, 34 A à 5 000 tr/min | 14 Volt, 34 A à 5 000 tr/min |
| Feu de position avant | Diode LED | Diode LED |
| Phare | Diode LED | Diode LED |
| Feu de position AR/stop | Diode LED | Diode LED |
| Éclairage de plaque d'immatriculation | 12 V, 5 W | 12 V, 5 W |
| Témoins d'indicateurs de direction | 12 V, 10 W | 12 V, 10 W |
| Modèles avec indicateurs de direction LED | Diode LED | Diode LED |

| Cadre | Street Triple R | Street Triple R - LRH |
|---|---|---|
| Angle de chasse | 23,9° | 23,9° |
| Chasse | 100 mm | 100 mm |

| Couples de serrage | |
|---|---|
| Bornes de batterie | 4,5 Nm |
| Écrous de blocage de réglage de chaîne | 20 Nm |
| Carter de chaîne | 9 Nm |
| Écrou de levier d'embrayage | 3,5 Nm |
| Filtre à huile | 10 Nm |
| Bougies | 12 Nm |
| Bouchon de carter d'huile | 25 Nm |
| Écrou d'axe de roue arrière | 110 Nm |

| Liquides et lubrifiants | |
|---|---|
| Roulements et pivots | Graisse conforme à la spécification NLGI 2 |
| Liquide de freins | Liquide de freins DOT 4 |
| Liquide de refroidissement | Liquide de refroidissement Triumph HD4X Hybrid OAT (pré-mélangé) |
| Chaîne de transmission | Pulvérisation pour chaînes convenant aux chaînes à bague XW |
| Huile moteur | Huile moteur de moto semi ou entièrement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telles que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays. |

Page réservée

## A


Accessoires 141
Alertes 03
- Emplacement des étiquettes d'avertissement 18, 19
- Entretien 03
- Manuel du propriétaire 04
- Système antibruit 04
- Témoins 83

Allumage
- Caractéristiques 238, 244, 250
- Commutateur d'allumage/Verrou de direction 31

Annonce de périodicité d'entretien (SIA) 92
Antidémarrage
- Indicateur de direction 46

Antidémarrage/témoin 84
Antipatinage (TC)
- Témoin désactivé 47

Assistance au changement de vitesses Triumph (TSA) 130
Avertissements
- Étiquettes d'avertissement 03


## B


Batterie
- Charge 206
- Décharge 205
- Dépose 204
- Entretien 204
- Mise au rebut 204
- Pose 207
- Remisage 205

Béquille latérale 116
Boîte de vitesses
- Caractéristiques 238, 245, 251

Bouton ACCUEIL 37
Commutateurs au guidon côté gauche 41


## C


Cadre
- Caractéristiques 240, 246, 252

Caractéristiques
- Street Triple R 249
- Street Triple R - LRH 249
- Street Triple S (660 cm³) 243
- Street Triple RS 237

Carburant 108
- Bouchon de réservoir de carburant 110
- Caractéristiques 238, 244, 250
- Qualité du carburant 108
- Ravitaillement 109
- Remplissage du réservoir de carburant 110
- Spécifications de système 238, 244, 250
- Voyant de réserve 48, 86

Chaîne de transmission 166
- Contrôle de la flèche 167
- Contrôle de l'usure 169
- Lubrification 167
- Réglage de la flèche 168

Charge 143
Charge utile
- Caractéristiques 237, 243, 249

Chronomètre 97
- Accès 98
- Mode enregistrement des données 98
- Mode récupération des données 99
- Réinitialiser 100

Circuit de refroidissement 160
- Caractéristiques 237, 243, 250
- Changement du liquide de refroidissement 163
- Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 161
- Correction du niveau de liquide de refroidissement 162
- Inhibiteurs de corrosion 160
- Témoin de surchauffe de liquide de refroidissement 83

Commande d'accélérateur 30, 164
- Inspection 164

Commutateurs au guidon côté droit
- Bouton ACCUEIL 37
- Interrupteur des feux de détresse 39, 86
- Sauf Street Triple RS 38
- Street Triple RS 37

Commutateurs au guidon côté gauche
Bouton d'avertisseur sonore 39, 41
Bouton des faisceaux de route (DRL) 40
Bouton du faisceau de route 41
Bouton Mode 39, 39, 41
Commutateur d'indicateurs de direction 39, 41
Sauf Street Triple RS 41
Street Triple RS 39
Conduite à grande vitesse 138
Contrôles
Clé de contact 33
Couple spécifié 240, 247, 253

D
Dangers
Témoins 37, 48
Direction
Contrôle des roulements de roues 183
Examen de la fourche avant 184
Inspection 182

E
Éclairage
Dangers 37, 48
Feu arrière 212
Éclairage de plaque d'immatriculation
Remplacement de l'ampoule 212
Écran numérique TFT
Menu principal - Affichage - Ind. de changement 69
Embrayage 165
Inspection 165
Réglage 165
Entretien
Entretien périodique 151
Entretien périodique
Élimination des fluides usagés 152
Tableau d'entretien périodique 153
Équipement électrique
Caractéristiques 239, 246, 252
Examen de la fourche avant 184

F
Feu arrière 212
Feux de jour (DRL) 40, 48
Fluides
Caractéristiques 241, 247, 253
Freins 170
Contacteurs de feu 179
Contrôle de l'usure de frein avant 172
Contrôle de l'usure des freins arrière 173
Contrôle du liquide de frein avant 176, 177
Contrôle du niveau de liquide de frein arrière 179
Correction du niveau de liquide de frein arrière 179
Liquide de freins à disque 174
Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 171
Réglage du niveau de liquide de frein avant 176, 177
Réservoir de liquide du frein arrière 179
Réservoir de liquide du frein avant 176, 177
Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs 170
Fusibles
Emplacement 208
Identification 209

H
Horloge
Réglage 91
Huile moteur 156
Changement de l'huile et du filtre à huile 158
Contrôle du niveau d'huile 156
Spécification et qualité 159

I
Identification des pièces
Côté droit 21
Côté gauche 20
Vue de la position du conducteur 22, 23
Indicateurs d'angle d'inclinaison 194
Indicateurs de direction
Blocs à LED 211
Remplacement de l'ampoule 211
Témoin 47
Instruments
Compteur de vitesse 87

Interrupteur de marche/arrêt du moteur
Position arrêt (STOP) 37, 38
Position démarrage (START) 37, 38
Position RUN (marche) 37, 38

## L

Levier de frein
Réglage – Street Triple (660 cm³) 35
Réglage - Street Triple RS 34
Levier d'embrayage
Réglage – Street Triple (660 cm³) 36
Réglage - Street Triple RS 36
Lubrification
Caractéristiques 237, 243, 249

## M

Manuel et trousse à outils
Manuel 118
Trousse à outils 118
Modèles à suspension surbaissée 03
Modes de conduite 55
Configuration 60
Mode RIDER (conducteur) 101
Mode SPORT 101
Réglage des options du mode RIDER (conducteur) 102
Sélection 57
Moteur
Caractéristiques 237, 243, 249
Mise en route 128
Pour arrêter le moteur 126
Pour mettre le moteur en marche 127

## N

Nettoyage
Après le lavage 216
Chrome et acier inox 218
Échappement 219
Éléments en aluminium - non laqués ou peints 217
Entretien de la selle 220
Entretien du cuir 221
Fréquence de nettoyage 214
Lavage 216
Pare-brise 221
Peinture brillante 217
Peinture mate 217
Pièces chromées noires 218
Précautions particulières 215
Préparation au nettoyage 214
Nettoyage et remisage 214
Numéros de série
Numéro de série du moteur 25
Numéro d'identification du véhicule 25

## P

Pare-brise
Nettoyage 221
Passagers 144
Phare
Réglage 210
Remplacement 211
Phare(s) 209
Pneus 264
Caractéristiques 239, 246, 252
Pressions de gonflage des pneus 196
Profondeur minimale des dessins de bande de roulement 199
Remplacement 115, 199
Type de pneu 195
Usure des pneus 198
Prise USB 120

## R

Réglage de la suspension
Street Triple S (660 cm³) 191
Suspension arrière - Street Triple R 192, 193
Suspension arrière - Street Triple R (à suspension surbaissée) 191, 193
Suspension arrière - Street Triple RS 192, 194
Suspension avant - Street Triple R et Street Triple R (à suspension surbaissée) 187, 188
Suspension avant - Street Triple RS 187, 188
Réglages de la suspension avant
Street Triple R 186
Street Triple R - LRH 185
Street Triple RS 186

Réglages de suspension arrière 189
Street Triple R 190
Street Triple R - LRH 189
Street Triple S (660 cm³) 191
Street Triple RS 190
Remisage
Préparation après remisage 223
Préparation au remisage 222
Rétroviseurs 180
Rétroviseurs d'extrémité de guidon 180
Rodage 121
Roues
Contrôle des roulements de roues 183
Roulements de direction/roues 181

## S

Sécurité
Casque et vêtements 10
Conduite 13
Contrôles de sécurité quotidiens 122
Entretien et équipement 12
Guidon et repose-pieds 15
La moto 09
Pièces et accessoires 12, 141
Stationnement 11
Vapeurs de carburant et gaz d'échappement 09, 126, 156
Selle
Selle - Dépose 116
Selles
Entretien de la selle 116, 220
Selle conducteur 116
Verrou de selle 117
Stationnement 137
Suspension
Suspension arrière 189
Suspension avant 185
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 112
Numéro de série du capteur 113
Piles des capteurs 115
Pneus de rechange 115
Pressions de gonflage 114
Pressions de gonflage des pneus 197
Témoin de pression des pneus 49, 86, 112

## T

Tableau de bord
Compte-tours 87
Description 42
Tableau de bord - TFT
Disposition de l'écran de tableau de bord 45
Tableau de bord LCD
Affichage de position de boîte de vitesses 88
Annonce de périodicité d'entretien (SIA) 92
Bouton de défilement 89
Bouton de réglage 89
Changement des unités 94
Désactivation de l'antipatinage (TC) 90
Disposition du tableau de bord 82
Jauge de carburant 89
Mode Rain (pluie) 101
Mode ROAD (route) 101
Réglage de l'horloge 91
Sélection du mode de conduite 100, 105, 106
Témoins de changement de vitesses 92
Thermomètre de liquide de refroidissement 88
Totalisateur partiel 96
Tableau de bord TFT
Affichage de position de boîte de vitesses 54
Compte-tours 51
Compteur de vitesse 51
Configuration des modes de conduite 60
Disposition de l'écran de tableau de bord 44
Jauge de carburant 51
Jauge de température du liquide de refroidissement 52
Menu Affichage 65
Menu Chronomètre 70
Menu Config. moto 61
Menu principal 58
Menu Trip Config 63
Messages d'avertissement et d'information 49
Modes de conduite 55, 59
Navigation dans l'écran 55
Odometer (Totalisateur) 51

Réglage du panneau 79
Réinitialiser aux paramètres par défaut 72
Sélection du mode de conduite 57
Styles 54
Symbole de gel 53
Température d'air ambiant 53
TC (antipatinage) 111
Réglages 111
Témoin de phare 48
Témoins
Faisceau de route 86
Feux de jour (DRL) (selon l'équipement) 48
Témoin d'anomalie du système de gestion du moteur 45, 83
Témoin d'antipatinage (TC) désactivé 85
Témoin de basse pression d'huile 45, 83
Témoin de point mort 86
Témoin d'indicateur de direction 85
Témoin indicateur d'antipatinage (TC) 47, 85
Voyant de réserve 48, 86
Témoins de changement de vitesses 92


## V


Vitesses
Changements de vitesses 129

Page réservée

Cette section contient les informations d'homologation qui doivent être incluses dans ce manuel du propriétaire.

## Directive européenne 2014/53 relative aux équipements radioélectriques

Les motos Triumph sont équipées d'une gamme d'équipements radioélectriques. Ces équipements radioélectriques doivent être conformes à la directive européenne 2014/53/UE relative aux équipements radioélectriques. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne de chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse suivante :

www.triumphmotorcycles.co.uk/public-content/triumph-radio-device-approvals

Le tableau ci-dessous indique les fréquences et les niveaux de puissance des équipements radioélectriques conformes à la directive européenne 2014/53/UE. Le tableau montre tous les équipements radioélectriques utilisés sur la gamme de motos Triumph. Seuls certains équipements radioélectriques du tableau sont applicables à des motos spécifiques.

| Équipement radioélectrique | Gamme de fréquence | Niveau de puissance d'émission maximum | Fabricant |
|---|---|---|---|
| Unité de commande de châssis | Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz<br>Récepteur de catégorie 2<br>Bandes d'émission : 134,2 kHz<br>Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1 | 287 nW ERP | Pektron<br>Alfreton Road,<br>Derby, DE21 4AP<br>R.-U. |
| Calculateur sans clé | Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz<br>Récepteur de catégorie 2<br>Bandes d'émission : 134,2 kHz<br>Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1 | 6,28 uW ERP | |
| Calculateur sans clé 2 | Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz<br>Récepteur de catégorie 2<br>Bandes d'émission : 134,2 kHz<br>Antennes à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1 | 3,01 uW ERP | |
| Porte-clés du système sans clé | Bandes de réception : 134,2 kHz<br>Récepteur de catégorie 2<br>Bandes d'émission : 433,92 MHz, 134,2 kHz<br>Catégorie : Type d'antenne N/A, antenne fixe (PCB) | 0,019 mW ERP | |

# INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

| Équipement radioélectrique | Gamme de fréquence | Niveau de puissance d'émission maximum | Fabricant |
|---|---|---|---|
| Antidémarrage (motos avec système à clé) | Bandes de réception : 433,92 MHz, 125 kHz<br>Bandes d'émission : 120,9 kHz à 131,3 kHz | 5 dB A/m @ 10 m | Technologie LDL<br>Parc Technologique du Canal,<br>3 rue Giotto,<br>31520 Ramonville Saint-Agne,<br>France |
| Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) | Bandes de réception : Aucun<br>Bandes d'émission : 433,97 MHz à 433,87 MHz | 0,063 mW | |
| ECU du système d'alarme accessoire Triumph | Bandes de réception : 433,92 MHz<br>Bandes d'émission : Aucune | Sans objet | Scorpion Automotive Ltd<br>Drumhead Road,<br>Chorley North Business Park,<br>Chorley, PR6 7DE<br>R.-U. |
| Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph | Bandes de réception : Aucun<br>Bandes d'émission : 433,92 MHz | 10 mW ERP | |
| ECU du système d'alarme pour accessoires - Triumph Protect+ | Bandes de réception : 433,92 MHz<br>Bandes d'émission : Aucune | Sans objet | |
| Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph Protect+ | Bandes de réception : Aucun<br>Bandes d'émission : 433,92 MHz | 1 mW ERP | |

| Équipement radioélectrique | Gamme de fréquence | Niveau de puissance d'émission maximum | Fabricant |
|---|---|---|---|
| Tableau de bord | Bandes de réception et d'émission :<br>2 402 MHz à 2 483,5 MHz | 7,4 dBm | MTA SpA<br>Viale dell'Industria,<br>12 26845 Codogno (LO)<br>Italie |
| Dispositif de connectivité My Triumph | Bandes de réception et d'émission :<br>2 402 MHz à 2480 MHz | 100 mW | C.O.B.O. S.p.A. via Tito Speri<br>10 25024 Leno (BS)<br>Italie |
| Radar d'angle mort | Bandes de réception et d'émission :<br>24,05 à 24,25 GHz | PIRE de crête de 100 mW (20 dBm) | ADC Automotive Distance Control Systems GmbH<br>Peter-Dornier-Strasse 10,<br>88131 Lindau,<br>Allemagne |

# INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

## Déclaration européenne concernant les dispositifs de l'équipement radio

Le fonctionnement des dispositifs électriques montés sur cette moto est soumis aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes interférences reçues, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Des changements ou modifications au dispositif pourraient annuler l'autorisation de l'utilisateur à exploiter l'équipement.

**Représentant au sein de l'Union européenne**

**Adresse**

Triumph Motocicletas España, S.L.

C/Cabo Rufino Lazaro

14 - E

28232 - Las Rozas De Madrid

Espagne

## Homologation canadienne

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radio fréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

## Pneus

En référence au Pneumatic Tyres and Tubes for Automotive Vehicles (Quality Control) Order, 2009, (Décret de 2009 relatif aux pneumatiques et chambres à air pour véhicules automobiles - Contrôle de la qualité), Cl. No. 3 (c), M/s. Triumph Motorcycles Ltd. déclare que les pneus équipant cette motocyclette répondent aux exigences de IS 15627: 2005 et sont conformes aux exigences des Central Motor Vehicle Rules (CMVR) (réglementations centrales applicables aux véhicules automobiles), 1989.